

LogiPlace a conquis une centaine de communes

La start-up auboise proposant un logiciel de gestion assistée des cimetières fait partie de la nouvelle promotion de Scal'E-Nov. *Page 11*

Fusion actée entre la CRVC et Feuillatte



La fusion votée par les assemblées générales extraordinaires du Centre Vinicole Champagne Nicolas Feuillatte et de la CRVC donne naissance au groupe Terroirs & Vignerons de Champagne. *Page 7*

Le Groupe Mallet rassemble ses activités

Omtek Egdi et Soffi Marne Aménagement réunis sous la même bannière, le groupe Mallet, du nom de son fondateur. *Page 6*

Le rebours de Vouziers opérationnel en 2022

Cet équipement qui implique 27 agriculteurs locaux permettra au Vouzinois de devenir exportateur de biométhane. *Page 10*

Portrait

L'Ardennais Sébastien Guenet. *Page 32*

15 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 17 à 31

2022, un nouveau départ pour un vieux journal

Depuis 1892, nos Petites Affiches Matot-Braine sont restées fidèles à la mission définie par leur fondateur Henri Matot. 130 ans plus tard, elles doivent évoluer, s'adapter, ou disparaître ! L'utilisation du digital est devenue une évidence, une obligation même, les moyens ont changé et les exigences de nos lecteurs aussi. Notre impérative évolution et notre adaptation à la société actuelle étaient bien entendu en gestation depuis longtemps. La crise COVID a, en fait, juste fait bouger le monde en trois mois là où nous pensions avoir 15 ans devant nous.

Si la diffusion de l'information économique régionale est notre première mission, la publication des annonces judiciaires et légales règlementant la vie des entreprises en est une composante importante. C'est pourquoi nous vous présentons dans ce numéro, les nécessaires évolutions que nous avons choisi de mettre en place pour notre titre : évolution du prix de l'abonnement, changements dans les procédures de saisie, de publication et de tarification de nos annonces judiciaires et légales, site internet gratuit, Newsletter, présence sur les réseaux sociaux...

Pages 4 et 5

1^{re} Année. — N° 1. Le Numéro : 10 Centimes. Samedi 9 Avril 1892.

PETITES AFFICHES MATOT - BRAINE

JOURNAL HEBDOMADAIRE D'ANNONCES JUDICIAIRES, LÉGALES & AVIS DIVERS
FONDÉ EN 1892
Organe de MM. les Officiers Ministériels de la Marne, de l'Aisne & des Ardennes

ABONNEMENTS (Payables d'avance) REIMS et Départ. limitroph. Un an 6 fr. PARIS et Départ. non limitr. — 7 fr. En Vente dans les kiosques et dans les Gares.	BUREAUX & ADMINISTRATION Ouverts tous les jours de 8 h. à 6 h., dimanche excepté IMPRIMERIE MATOT-BRAINE 6, rue du Cadran-St-Pierre, REIMS	INSERTIONS (Payables d'avance) Annonces judiciaires... la ligne 25 c. Annonces et Avis divers... — 20 c. Annonces au-dessous de 5 lignes 4 fr. 25 c.
--	--	--

Reims, le 9 Avril 1892.

A nos Lecteurs,

Nous fondons aujourd'hui, à Reims, un nouvel organe de publicité intitulé :

PETITES AFFICHES MATOT-BRAINE

En créant cette Publication hebdomadaire, nous avons voulu combler une lacune et réunir dans une feuille spéciale tout ce qui a rapport aux transactions et aux ventes d'Immeubles qui se font par l'intermédiaire de MM. les Officiers Ministériels.

Nous apportons ainsi à MM. les Notaires, Avoués, Huissiers, Commissaires-Priseurs et

Extrait de la première page du premier exemplaire des Petites Affiches Matot-Braine, parues le 9 avril 1892.

La transition verte au cœur des dossiers du Grand Est

Le fil rouge des derniers débats du Conseil régional est vert, de plus en plus vert, teinté numérique. Mais cette politique transversale ne masque en rien les impératifs du Grand Est : l'emploi, la modernisation de l'économie et la cohérence avec le bien-être humain. L'hydrogène, oxygène du développement durable, arrive à l'avant-scène des futuribles. Le rapport développement durable concerne surtout le bilan de la situation à fin 2021 : requalification des friches pour réduire la consommation de foncier, restauration des

continuités écologiques, reconquête de la qualité de la ressource en eau, viser la sobriété énergétique. La Région encourage une troisième voie pour l'agriculture, avec un premier objectif : augmenter de 50% le nombre d'exploitations engagées dans une démarche de transition environnementale et numérique et réduire en même temps de moitié l'usage des produits phytosanitaires, d'ici à 2025.

Page 13

SERENIM
L'Immobilier Professionnel

Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle année
et le bonheur
de se retrouver

2022

Bonne année
bonheur
amour amitié
réussite épanouissement
santé amitié
prospérité succès
argent travail joie
nouveau départ chance
bonheur amour amitié
réussite épanouissement
14 Boulevard Lundy
51100 REIMS
03 25 830 800

Email :
contact@serenim.fr



Toute l'équipe du journal vous souhaite une

Bonne Année

Matot Braine PETITES AFFICHES

À vos côtés toute l'année



Matot Braine

PETITES ■ AFFICHES

CHAMPAGNE-ARDENNE



Bonne Année



Les logements autorisés



Evolution du prix des fruits frais



Le taux de chômage dans l'OCDE



baromètre

De septembre à novembre 2021, les logements autorisés en baisse

De septembre à novembre 2021, les logements autorisés sont en baisse (-1,0 %) par rapport aux trois mois précédents, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Le nombre de logements autorisés durant cette période est supérieur (+2,4 %) à sa moyenne des douze mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020). Au cours des trois derniers mois, les logements commencés sont estimés en hausse (+0,6 %) par rapport aux trois mois précédents, en données CVS-CJO. Pendant cette période, on estime que les mises en chantier de logements ont été supérieures (+4,3 %) à leur moyenne des douze mois précédant le premier confinement. (INSEE)

Ralentissement des prix des fruits frais et recul des prix des légumes frais

Sur un an, les prix des fruits frais s'accroissent de nouveau en novembre 2021 (+5,4 % après +12,1 % en octobre et +25,7 % en septembre) en lien avec la hausse des prix de certains fruits de saison : noix (+13,5 % après +13,2 %), clémentines (+3,8 %) et pommes (+2,0 % après +8,5 %). Les prix des légumes frais diminuent sur un an (-9,4 % en novembre après -8,8 %) avec des évolutions très contrastées selon les produits. Ainsi, les prix des endives (-46,5 % après -27,7 %), des carottes (-22,8 % après -23,1 %), des tomates (-10,0 % après -12,8 %) et des salades (-6,3 % après -7,3 %) reculent nettement sur un an, tandis que ceux des chou-fleur (+82,6 % après -45,4 %) et de l'ail (+28,6 % après +35,6 %) augmentent vivement. (INSEE)

Le chômage accuse un léger repli, à 5,7 % au mois d'octobre 2021

Le taux de chômage dans la zone de l'OCDE a connu son sixième mois consécutif de baisse en octobre 2021, pour s'établir à 5,7 % contre 5,8 % en septembre; une baisse plus mesurée que les mois précédents. Il est encore supérieur de 0,5 point à son niveau de février 2020. Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 200 000 individus, pour atteindre 38,3 millions, quand il était de 35,5 millions avant la pandémie. Par rapport au mois de septembre, le chômage a légèrement progressé chez les 15-24 ans (passant de 12 % à 12,1 %), alors qu'il était en recul chez les 25 ans et plus (4,9 contre 5 % en septembre). Stable chez les femmes (6 %), il se tassait chez les hommes (5,5 % contre 5,6 % en septembre). (OCDE)

Distinction. Monique Esperandieu et Philippe Suan, ont reçu le titre d'architectes honoraires après plus de 40 ans passés dans la profession.

Architectes pendant 40 ans

C'est à l'école de la Cachette à Nouzonville, dans un bâtiment qu'ils avaient réalisé en 1987, après avoir remporté leur premier concours pour un marché public, que Monique Esperandieu et Philippe Suan, ont reçu le titre d'architectes honoraires après plus de quarante ans passés dans la profession.

Cette obtention qui représentait selon Jean-Marc Charlet, vice-président du conseil régional de l'Ordre des Architectes, « une première dans le Grand Est puisque c'est une nouveauté d'honorer les confrères et conseillers arrivés en fin d'activités ». Monique Esperandieu et Philippe Suan sont reconnus comme des personnalités du métier, ayant rendu service à la profession au sein de l'Ordre mais aussi au sein de syndicats et d'organismes de formation en travaillant sur la notion du « mieux construire ». Le couple, après avoir travaillé chacun à son compte en indépendant, s'est associé en 1980, avant de se mettre en Sarl en 1996, travaillant tour à tour dans le même cabinet avenue d'Arches et Cours Briand à Charleville-Mézières.

Aujourd'hui retraités, tous deux peuvent se targuer d'avoir fait éclore de nombreux équipements dans les Ardennes comme le Bowling et le centre de Tri Valodea à Charleville-Mézières, le lycée hôtelier de Bazeilles, le collège et la halle omnisport de Revin, l'Hôtel-Restaurant « Le Cœur d'or » et le dojo à Douzy, la salle de gymnastique Francisco Cobo à Nouzonville, la valorisation du Fort de Villy-la-Ferté, le Centre de la chasse et de la nature à Saint Laurent, ou encore les actuels Ateliers des Janves à Bagny-sur-Meuse...

DES ARCHITECTES IMPLIQUÉS

Au-delà de toutes ces réalisations significatives, ils ont souvent privilégié l'usage à l'image. Elle, dotée du diplôme en 1972 et installée en 1978, s'est aussi vivement impliquée dans la promotion de la qualité architecturale et dans la représentation de la profession auprès de diverses instances en étant notamment directrice du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement de l'Aisne de 1990 à 2002, présidente de l'Office du bâtiment des Ardennes, secrétaire du Syndicat des architectes ardennais et à l'origine de la création du Groupement Architecture et Paysages des Ardennes. Monique Esperandieu siège actuellement aux commissions des sites et paysages et au bureau de la Maison de l'architecture de Champagne-Ardenne. Philippe Suan s'est quant à lui dit « très sensible à l'urbanisme et au caractère historique



Philippe Suan et Monique Esperandieu.

des bâtiments ». Il a fait de même en s'investissant parallèlement à son activité dans la représentation de la profession auprès de diverses instances, auxquelles il souhaite toujours participer. Il a été ainsi président du syndicat des architectes ardennais, membre puis adhérent de la Maison de l'architecture et prit part à l'émergence du GRAPA. Il siège désormais aux commissions d'urbanisme et à la Commission départementale d'aménagement commercial ainsi qu'aux commissions Qualibat dont il est le président.

PASCAL REMY



Ils bougent

TERROIRS & VIGNERONS DE CHAMPAGNE : UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR UN NOUVEAU GROUPE COOPÉRATIF

Issu de la fusion entre le Centre Vinicole – Champagne Nicolas Feuillatte (CV - CNF) et la Coopérative Régionale des Vins de Champagne (C.R.V.C), le groupe, Terroirs & Vignerons de Champagne rassemble environ 6 000 vignerons et près de 3 000 hectares répartis sur l'ensemble de l'appellation, soit près de 9% de la surface du vignoble champenois.

Christophe Juarez a été nommé Directeur Général du nouveau groupe à compter du 1^{er} janvier 2022. Il reporte à ce titre directement à la Présidente du Groupe, Véronique Blin. Fort d'une longue expérience dans les secteurs du luxe et des vins et spiritueux (Chanel, Bourjois, L'Oréal, Cartier, Laroche...), il avait été nommé Directeur général du Centre Vinicole – Champagne Nicolas Feuillatte en 2017.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30



ebohn@eccarrieres.com
PARIS - LYON - NANCY - REIMS
BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

2022, un nouveau départ pour un vieux journal

Presse. Le 9 avril 1892 Henri Matot lançait les Petites Affiches Matot-Braine...

Que rajouter aux propos d'Henri Matot sur cette première page du N°1 de nos Petites Affiches Matot-Braine ?

Depuis maintenant 129 ans, nos Petites Affiches Matot-Braine sont restées fidèles à la mission définie par leur fondateur. Évoluer, s'adapter, ou disparaître !

Si nos Petites Affiches ont traversé deux guerres mondiales, quelques crises économiques, quelques dévaluations, quelques crises sanitaires - comment inévitablement ne pas penser à la pandémie de grippe espagnole en 1919 - c'est que les successeurs d'Henri Matot ont eu à cœur de toujours adapter notre petit journal aux impératifs et aux nécessités des différentes époques traversées.

En termes purement techniques, nous sommes passé de l'époque de Gutenberg et d'une impression « au plomb » à l'ère digitale...

Le papier, produit abondant et peu cher en 1892, est devenu, aujourd'hui, précieux, à utiliser avec respect et parcimonie. Sa fabrication même est un facteur non négligeable du réchauffement climatique. Sans faire fi du passé et sans abandonner ce qui est l'essence même d'un journal, c'est à dire un objet dont on a plaisir à tourner les pages, il nous a paru évident de devoir nous adapter pour construire l'avenir tant de notre titre que de participer à celui de notre planète.

Où est le temps, pas si lointain, où le papier journal servait à emballer les légumes au marché ou le fish and chips acheté dans la rue ? Qui aurait aujourd'hui l'idée de manger de l'encre imprimée sur du poisson pané ?

Notre impérative évolution et adaptation à la société actuelle étaient bien entendu en gestation depuis longtemps. La crise COVID a en fait juste fait bouger le monde en 3 mois, là où nous pensions avoir 15 ans devant nous.

L'utilisation du digital est devenue une évidence, une obligation même, avec la restructuration du travail en télétravail, mais aussi la volonté de chacun d'avoir accès, en instantané, partout et en tous lieux, avec un désir d'immédiateté, à l'in-

1^{re} Année. — N° 1. Le Numéro : 10 Centimes. Samedi 9 Avril 1892.

PETITES AFFICHES MATOT - BRAINE

JOURNAL HEBDOMADAIRE D'ANNONCES JUDICIAIRES, LÉGALES & AVIS DIVERS
FONDÉ EN 1892

Organe de MM. les Officiers Ministériels de la Marne, de l'Aisne & des Ardennes

ABONNEMENTS (Payables d'avance) REIMS et Départ. limitroph. Un an 6 fr. PARIS et Départ. non limitr. — 7 fr. <small>En Vente dans les Kiosques et dans les Gares.</small>	BUREAUX & ADMINISTRATION <small>Ouverts tous les jours de 8 h. à 6 h., dimanche excepté</small> IMPRIMERIE MATOT-BRAINE 6, rue du Cadran-St-Pierre, REIMS	INSERTIONS (Payables d'avance) Annonces judiciaires... la ligne. 25 c. Annonces et Avis divers... — 20 c. Annonces au-dessous de 5 lig. 1 fr. 25 c.
---	--	---

Reims, le 9 Avril 1892.

A nos Lecteurs.

Nous fondons aujourd'hui, à Reims, un nouvel organe de publicité intitulé :

PETITES AFFICHES MATOT-BRAINE

En créant cette Publication hebdomadaire, nous avons voulu combler une lacune et réunir dans une feuille spéciale tout ce qui a rapport aux transactions et aux ventes d'Immeubles qui se font par l'intermédiaire de MM. les Officiers Ministériels.

Nous apportons ainsi à MM. les Notaires, Avoués, Huissiers, Commissaires-Priseurs et Syndics de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes, le concours d'une publicité bien groupée et très répandue. Nous enregistrons aussi dans ce Journal les actes officiels, avis d'adjudications des administrations publiques, documents commerciaux, cours de la Bourse; demandes et offres d'emplois, avis divers, locations de maisons et d'immeubles, etc.; en un mot, nous serons l'intermédiaire entre l'offre et la demande.

Il y a certainement place à côté de nos Collègues de la Presse pour occuper notre activité et remplir notre tâche avec le zèle et la rectitude que nous apportons dans nos relations.

Nous espérons que les Lecteurs et les Abonnés feront bon accueil à cette modeste publication, dont le rôle sera de servir les intérêts de tous ceux qui appartiennent à cette belle contrée, qui comprend la Marne, l'Aisne et les Ardennes.

Animé de ces sentiments, nous demandons à tous ceux qui nous feront l'honneur de nous lire, de bien vouloir nous suivre et nous aider dans cette entreprise. Nous les remercions à l'avance en leur offrant l'assurance de notre sincère gratitude.

HENRI MATOT,
Fils et Successeur de MATOT-BRAINE.

Première page du premier exemplaire des Petites Affiches Matot-Braine, parues le 9 avril 1892.

formation souhaitée ou recherchée. Le métier imaginé par Henri Matot est resté le même : Faire connaître et permettre l'accès à une information de qualité. Cependant, les moyens ont changé et les exigences de nos lecteurs aussi.

Si la diffusion de l'information

économique régionale est notre première mission, la publication des annonces judiciaires et légales règlementant la vie des entreprises en est une composante importante.

La réglementation de cette activité de publication des annonces judiciaires et légales aussi a changé.

Longtemps régie par la loi N°55.4 du 4 janvier 1955 qui établissait une égalité de prix d'une annonce quel que soit le support éditeur, en faisant référence à des tailles de caractères au plomb... le point Pico, elle s'est trouvée pervertie, au fil des années par l'introduction de la sai-

sie en PAO et l'arrivée d'internet. Depuis une dizaine d'années, le désordre était devenu permanent au point de risquer de remettre en cause l'existence même de notre profession...

Publicateur d'actes juridiques, garante de l'authenticité du texte et de la vie des entreprises, assurant la transparence des actes qui ponctuent la vie des entreprises, notre profession a été envahie par des commerçants sans foi ni loi au risque d'y perdre son âme. Une réorganisation et une prise en considération des moyens modernes de publication était indispensable et souhaitée par tous.

La loi PACTE, fer de lance de la modernisation de la vie des entreprises voulue par l'actuel président de la République,

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038496102/>

2019-486 du 22 mai 2019, bien qu'imprécise quant à notre activité dans sa version d'origine, est maintenant parfaitement adaptée.

ARRÊTÉ TARIFAIRE 2022 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066>

En substance, quelles sont aujourd'hui les règles encadrant notre activité ?

1) Les annonces judiciaires et légales peuvent maintenant être légalement publiées sur des supports internet ou papier ;

2) Toute annonce publiée en France, de quelque manière que ce soit, est obligatoirement accessible, gratuitement, pour tout citoyen, sur le site : <https://actulegales.fr>

3) La tarification d'une annonce est maintenant établie soit au forfait, pour certaines catégories bien définies, soit au signe, assurant ainsi une lisibilité et une égalité de concurrence entre tous pour le plus grand respect de notre mission qui est de faire d'une annonce légale un acte authentique dont le coût doit être identique, quel que soit le moyen de publication choisi.

Suite en page 5

Et nos Petites Affiches Matot-Braine dans tout ça ?

Les Petites Affiches Matot-Braine continueront à être éditées de manière hebdomadaire sur papier. Chaque semaine. Comme par le passé, elles rapporteront fidèlement l'activité économique et juridique de notre région « historique », à savoir des départements de la Marne, les Ardennes, l'Aube et c'est une nouveauté de l'Aisne. Une nouveauté en forme de retour aux sources, puisque nous y avons été présent de 1892 à 1940. Vous y retrouverez, bien entendu les annonces légales qui nous sont confiées pour ces quatre départements ainsi que l'activité des tribunaux de commerces de Reims, Châlons-en-Champagne et Sedan.

Pour tenir compte de l'augmentation des frais d'affranchissement postaux (multipliés par cinq en quelques années !), du prix du papier, des taxes écologiques sur le papier et l'encre, et pour nous inscrire dans une démarche de protection de l'environnement, donc moins consommatrice de bois, notre abonnement sera désormais au prix de 120 € TTC.

Pour la bonne information de tous, les coûts d'affranchissement postaux en 2021 (hors tous frais techniques) étaient déjà à eux seuls supérieurs au prix de notre abonnement.

Les abonnements en cours continueront bien évidemment jusqu'à leur date anniversaire. Nous avons bien conscience que cette augmentation peut paraître énorme mais il était temps que nous fassions cette révolution qui va dans le sens de redonner toute sa valeur au papier.

En revanche, tous nos fidèles lecteurs ont maintenant la possibilité d'avoir accès gratuitement à notre site internet :

<https://matot-braine.fr>

Sur notre site, vous y retrouverez les mêmes articles que dans notre journal mais dans une version enrichie « Internet », de manière quotidienne, 5 jours sur 7, enrichie également de nombreuses brèves qui ne

pouvaient trouver leur place dans notre hebdomadaire et d'informations pratiques comme les actualités fiscales et sociales.

Ce sont nos Petites Affiches Matot-Braine en plus vivantes, en plus rapides, en plus modernes, plus complètes, plus réactives, plus interactives et... gratuites, accessibles partout par tous les moyens.

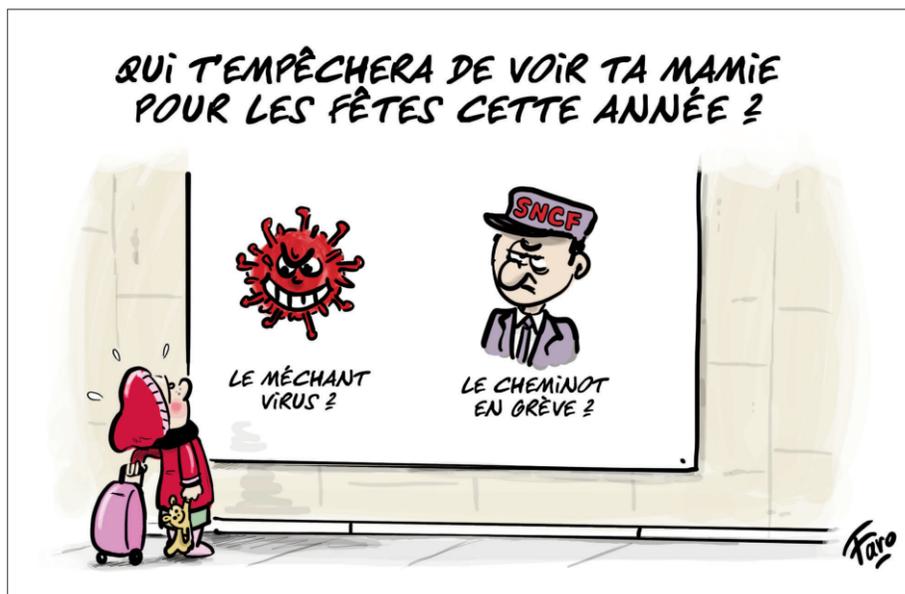
Notre site s'enrichit également d'une Newsletter, quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner pour répondre aux critères de protection de la vie privée édictés par la CNIL.

Pour vous inscrire à la Newsletter, scannez le QR Code ci-dessous :



En vous inscrivant à notre Newsletter, vous aurez la possibilité d'être tenu informé, chaque jour, de l'actualité quotidienne, sans oublier le trait d'humour de Faro qui nous accompagne depuis 14 ans et à qui nous avons demandé maintenant une vision quotidienne de l'actualité.

Pour les nostalgiques de notre hebdomadaire ou simplement par préférence de lecture, l'hebdomadaire « papier » sera lui aussi disponible sur notre site internet chaque lundi au format .pdf imprimable.



Chaque jour sur matot-braine.fr Faro croque l'actualité. Un dessin quotidien à retrouver dans notre Newsletter.

UNE ANNONCE LÉGALE PASSÉE VIA NOS SERVICES, CE SERA MAINTENANT :

- 1) L'attestation de parution sera reçue par mail (plus de justification papier envoyé et facturé) ;
- 2) L'annonce passée sur le site avant 16h sera en ligne dès le lendemain, et ce 5 jours sur 7 ;
- 3) Les annonces seront prises maintenant jusqu'à la fermeture de nos bureaux le vendredi 16 h sans être tenu par les impératifs de fabrication de journal (anciennement bouclage le vendredi midi) ;
- 4) La facture inhérente à cette publication ;
- 5) Les annonces publiées sur le site seront aussi publiées, comme par le passé, rubrique par rubrique, dans notre hebdomadaire papier sauf s'il nous est demandé expressément de ne pas les reprendre ;
- 6) Le dossier complet correspondant à une annonce sera, en toute transparence, envoyé à autant de destinataire(s) qu'il nous sera demandé : le prescripteur, le client final, voire un ami désigné, sans aucun frais évidemment.

7) Il sera toujours possible d'avoir un exemplaire du journal papier où sera reproduit leur annonce légale au prix d'un journal (2€) + frais d'envoi. D'autre part une attestation de parution (ayant valeur légale) sera téléchargeable (gratuitement) sur notre site internet.

MICHEL GUYOMARD,
PRÉSIDENT DU GROUPE FORUMECO

PETITES AFFICHES
Matot Braine

Vous pouvez aussi désormais nous suivre sur les réseaux sociaux :

LinkedIn
Twitter
Facebook

Toute l'équipe du journal vous souhaite une

Bonne Année

PETITES AFFICHES
Matot Braine
CHAMPAGNE-ARDENNE

À vos côtés toute l'année

Bâtiment. Le groupe Omtek Egdi, qui a racheté l'année dernière deux entreprises - Soffi et Marne Aménagement - regroupe ses activités au sein d'une même entité, désormais nommée Groupe Mallet, du nom de son fondateur, Olivier Mallet.

Le Groupe Mallet rassemble ses activités sous une même bannière



Olivier Mallet lance un groupe éponyme, regroupant toutes les activités de son entreprise. Un nouveau site internet a également été mis en place.

L'année 2021 n'aura pas été perdue pour tout le monde. Si nombre de sociétés ont malgré elles, dû s'accrocher aux aides apportées par l'État pour survivre, l'entreprise Omtek Egdi, créée par Olivier Mallet en 2016, aura elle, traversé 2021 en dépassant ses objectifs de chiffre d'affaires.

Avec une ambition de 6 millions d'euros, la société spécialisée dans les solutions d'équipements électriques et les travaux d'aménagements intérieurs a terminé l'année avec un chiffre d'affaires de 7,6 millions d'euros. « Nous avons traversé le Covid grâce à la diversité de nos métiers, même

si nous sommes soumis comme la plupart des professionnels à une réelle problématique concernant la pénurie des matériaux et les difficultés de recrutement », indique Olivier Mallet. Ainsi, forte de 72 collaborateurs, l'entreprise dispose actuellement de 18 postes ouverts sur des métiers comme électricien industriel, plaquiste, peintre ou encore chef d'équipe. « Nous recherchons des profils avec beaucoup d'autonomie », précise celui qui a passé six années chez SPIE, géant européen des services multi-techniques.

GAGNER EN LISIBILITÉ ET RAPIDITÉ

Car les clients et la demande sont là. « Le fait de proposer un panel de métiers tout en étant un interlocuteur unique fait gagner en cohésion, en temps, en planification. » C'est pourquoi l'entreprise a décidé de rassembler ses activités, d'Omtek (électricité industrielle), Egdi (électricité tertiaire, plâtrerie, menuiserie intérieure, faux plafond), Soffi Marne Aménagement (cloisons, peinture, sol, plomberie) sous une même bannière, celle du Groupe Mallet. Cette nouvelle identité s'ac-

compagne d'une extension significative des locaux afin de rassembler toutes les équipes dans un même lieu, dans la zone industrielle de la Croix Blandin. « Actuellement, Soffi Marne aménagement se trouve à Cormontreuil. Demain, tout le monde sera sur un seul et même site. » De 250 m², les bureaux passeront à 700 m² quant aux espaces de stockage, leur surface doublera quasiment pour passer de 650 à 1 250 m².

UNE NOUVELLE AGENCE CRÉÉE À LAON

Cette pluralité des métiers a permis au Groupe Mallet de finaliser d'importants chantiers en 2021 comme celui de l'hypermarché E.Leclerc à Sedan ou de la plateforme logistique d'Arexim GE. Pour 2022, Olivier Mallet se fixe un objectif de 9 millions d'euros de chiffre d'affaires et celui d'une équipe de 90 collaborateurs, avec également la création d'une agence dans l'Aisne, à Laon : « Nous avons la volonté de nous rapprocher de certains de nos clients qui se trouvent dans cette partie de la région, correspondant aussi au

choix stratégique de conquérir de nouveaux marchés. » Car la sphère d'activité du Groupe Mallet est pour l'instant centrée sur la région Champagne-Ardenne ainsi que ses départements limitrophes, sans toutefois s'interdire d'intervenir ailleurs pour des clients : « Nous accompagnons le développement de nos clients, c'est-à-dire que nous pouvons pour eux, mener des chantiers partout en France. En revanche, nous n'avons pas une stratégie de conquête du marché à l'autre bout de la France », souligne Olivier Mallet.

Pour autant, le leitmotiv du groupe, qui forme régulièrement ses équipes aussi bien à de nouvelles normes via une démarche engagée QHSE qu'à des certifications — allant de l'intervention sur des chantiers en hauteur à celle de SST (sauveteur secouriste du travail) — est « Pourquoi pas ? ». « Être rassurant, valorisant et pro-actif fait partie de l'ADN du Groupe. Proposer de nouvelles solutions, aller toujours plus loin... » 2022 se présente ainsi sous les meilleurs auspices...

NASTASIA DESANTI

Bois. L'entreprise signacienne qui permet à des personnes sans emploi de se former afin de trouver par la suite un emploi durable va bénéficier d'un investissement assorti d'une aide de l'État.

La scierie du Chênelet se développe en utilisant le bois local

Lauréat de l'appel à projets « Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés » du plan France Relance, la scierie ardennaise de l'association « Le Chênelet », basée à Signy-le-Petit, a reçu la visite de Thomas Buffard. Le sous-préfet à la Relance est venu annoncer une aide de l'État de 1,6 million d'euros, profitant à l'unité locale ainsi qu'à celle d'Audruicq (Nord) faisant suite à un investissement commun et global de 2,5 millions d'euros.

Créée en 2017, après une phase d'installation des machines, la scierie a mis en place son activité de sciage destinée à la production de bardage en bois d'essence locale et de bois d'emballage à laquelle elle a ajouté la conception d'éléments préfabriqués pour la construction.

À partir de janvier et jusqu'en 2024, avec ses 33 salariés en insertion, elle a pour objectif de déployer des filières courtes industrielles dans le domaine



La petite scierie ardennaise, spécialisée dans la production de bardages en bois, bois d'emballage et d'éléments préfabriqués, va profiter avec celle d'Audruicq (Nord) d'une aide de 1,6 millions d'euros.

de la construction bois, allant de la première transformation à la construction. Un projet qui vise à réduire l'impact carbone des constructions, à autonomiser la filière et à augmenter les impacts sociétaux et environ-

nementaux sur les territoires. « Notre projet, qui concerne aussi une autre antenne du groupe, se décline autour de la construction de logements éco-construits, en particulier sociaux, en réponse aux besoins de petits bâti-

ments modulaires écologiques type bungalows. Ici, à Signy-le-Petit, cela permettra de renforcer le sciage et la fabrication d'éléments préfabriqués de construction en valorisant les bois de pays et en créant de l'emploi sur le territoire », souligne Anne-Gaëlle Charvet, la présidente de l'association Le Chênelet.

80 % DE TAUX DE SORTIES POSITIVES

En étant rattachée à un groupe solide qui accompagne plus de 250 personnes en situation de précarité, peu ou pas qualifiées, et en les aidant à s'insérer durablement sur le marché de l'emploi, la scierie ardennaise dirigée par deux permanents dont le responsable de la structure, Maxime Lion, profite pleinement des synergies permises par cette intégration.

L'association Le Chênelet qui réalise 5 millions d'euros de chiffre d'affaires regroupe en effet quatre unités commerciales organisées par

métiers : un site industriel de transformation du bois autour de six activités à Audruicq, un atelier à Landrethun-le-Nord qui œuvre dans le maraîchage, l'agroalimentaire, la chocolaterie et les éco-gîtes et enfin une production de palettes à Toucy, dans l'Yonne.

« En offrant une expérience de travail, un accompagnement socioprofessionnel et de la formation, nous agissons aux côtés des personnes travaillant pour nous avec un objectif : les aider à retrouver le chemin de l'emploi par l'obtention, au bout de 18 mois, d'un certificat de qualité professionnelle « salariés polyvalents ». Pour conduire cette mission, nous prenons appui sur des activités industrielles porteuses en travaillant en partenariat avec les entreprises du territoire qui recrutent. Nous avons 80% de taux de sorties positives », se félicite Anne-Gaëlle Charvet.

PASCAL REMY

Champagne. La fusion a été votée le 15 décembre 2021 par les deux Assemblées générales extraordinaires du Centre Vinicole Champagne Nicolas Feuillatte et la Coopérative Régionale des Vins de Champagne.

Terroirs & Vignerons de Champagne : un opérateur qui compte



L'ambition affichée du nouveau groupe coopératif est d'atteindre la barre des 300 M€ de chiffre d'affaires.

Fruit de la fusion entre le Centre Vinicole - Champagne Nicolas Feuillatte et la Coopérative Régionale des Vins de Champagne, ce nouveau groupe coopératif vise une place parmi les trois opérateurs majeurs de la filière champagne. Une ambition légitime au regard des chiffres représentés par le nouvel ensemble :

6 000 vignerons rassemblés sur près de 3 000 hectares pour un chiffre d'affaires de 287 millions d'euros, une production de 20 millions de bouteilles, 286 millions d'euros de capitaux propres et 416 millions d'euros de stocks. Christophe Juarez, qui avait intégré le CV-CNF en 2017 comme Directeur Général a été nommé Directeur

Général du nouvel ensemble Terroirs & Vignerons de Champagne au 1^{er} janvier 2022.

Avec pour ambition de constituer un groupe d'envergure au niveau champenois afin de poursuivre le développement de cette union de coopératives tournées vers la premiumisation et l'international.

TROIS MARQUES, TROIS IDENTITÉS

La fusion ne remet pas en cause l'existence des trois marques majeures (Nicolas Feuillatte, Castelnau et Abelé 1757) désormais réunies sous une même bannière mais qui conserveront leur identité propre et continueront à exister sur leur segment de marché.

« Avec Nicolas Feuillatte, la troisième marque du monde, leader en France, nous sommes en mesure de proposer une marque accessible et internationalement puissante, adaptée en permanence aux attentes des clients », souligne Christophe Juarez. « Avec Castelnau, nous pourrions afficher une maison complémentaire aux ambitions et aux réseaux de distribution clairement définis, bénéficiant d'un positionnement et d'un caractère stylistique réaffirmé. Nous serons innovants en pilotant une structure historique

de type Négocio adoptant un positionnement de niche pour Abelé 1757 ». En effet, acquise en juin 2019 par le Centre Vinicole Champagne Nicolas Feuillatte, la Maison Abelé 1757 verra son statut particulier de Négocio préservé au sein du groupe. Elle restera gérée indépendamment, « avec sa mission de pépite de luxe artisanal et un statut de négociant, son réseau de livreurs, sa vocation ultra Premium et un Chef de Caves attiré », rappelle le Directeur Général.

S'appuyer sur les expertises des membres de son personnel, consolider les acquis et former « une seule et même famille », telle est la recette que veut appliquer la nouvelle entité pour atteindre ses objectifs. « Nous avons fait le choix d'une organisation matricielle rassemblant plus de 300 salariés au sein de laquelle les marques jouent un rôle central, tout en veillant à un équilibre des pouvoirs et des responsabilités entre les parties prenantes amont et aval », explique Christophe Juarez.

« Ce mode de fonctionnement va générer un avantage concurrentiel fort, celui de réunir sous le même toit l'intégralité des compétences de la filière, à savoir l'amont et la

technicité de la vigne, les opérations de vinification et de tirage ainsi que l'art de l'assemblage avec un approvisionnement très diversifié restant dédié à chaque site. Mais aussi l'aval, avec une expertise marketing forte, une connaissance des marchés et des compétences commerciales capables de projeter nos vins sur les cinq continents ».

PENSER GLOBAL

Pour les dirigeants, l'intérêt de cette fusion est de penser « global », de se coordonner et de jouer collectif dans un nouvel esprit de groupe. Terroirs & Vignerons de Champagne vise ainsi à devenir un interlocuteur de référence en apportant des réponses adaptées répondant aux divers segments du marché en préservant le capital des marques, en se focalisant sur l'international « et sans céder à la pression des promotions ».

Avec un potentiel de production de 24,5 millions de bouteilles, l'ambition affichée du nouveau groupe est d'atteindre la barre des 300 M€ de chiffre d'affaires, ainsi que 5% de parts de marché du champagne en volumes.

BENJAMIN BUSSON

LVMH

Mise en œuvre du programme de rachat d'actions

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions, LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton S.E. (LVMH) a confié ce jour à un prestataire de services d'investissement (PSI) un mandat irrévocable portant sur l'acquisition de ses propres actions pour un montant maximum de 300M€ sur une période débutant le 21 décembre 2021 et pouvant s'étendre jusqu'au 15 février 2022.

Le prix des actions achetées dans le cadre de ce mandat ne pourra pas dépasser la limite de 950 euros par action LVMH fixée par l'Assemblée Générale de LVMH du 28 mai 2021. Les actions ainsi rachetées sont destinées à être annulées.

Pour chaque jour de la période de rachat, le prix par action à payer par LVMH sera déterminé sur la base du cours moyen de l'action pondéré par les volumes.

Venture Orbital Systems

VOS recrute à Reims

Venture Orbital Systems (VOS), start-up spécialisée dans le développement de micro-lanceurs spatiaux et de moteurs-fusées, crée près de 20 offres d'emploi et de stages pour le début d'année 2022 sur son site rémois. La start-up propose des rôles de CFO, technicien de test,

ingénieur qualité, stagiaire en gestion de programme de communication ou encore recruteur technique au sein de ses nouveaux locaux à Reims.

Afin de répondre au besoin accru de lanceurs, Stanislas Maximin, Kevin Monvoisin et Ilan Saidi-Bekerman ont créé en 2019 Venture Orbital Systems. La start-up qui compte 27 collaborateurs s'est spécialisée dans la fabrication de petits lanceurs orbitaux pour nanosatellites. La société propose des lancements réactifs, sur-mesure, dédiés et économiques. Une diversité de profils est aujourd'hui recherchée par la start-up, du technicien de test au recruteur technique, en passant par l'ingénieur qualité. Toutes ces offres d'emploi sont à retrouver sur le site Web de VOS. Poursuivant son expansion à grande allure, la start-up envisage par ailleurs d'ouvrir au total 45 postes en début d'année 2022.

Afin de réaliser son premier lancement en 2024, VOS renforce ses équipes composées principalement de techniciens et d'ingénieurs issus de l'ESTACA, SUPAERO et de l'ENSMA, en plus d'avoir programmé la réalisation d'un investissement de 70 M€ en 4 ans. La start-up aide ainsi pleinement au rayonnement de Reims, mais aussi de sa région.

Concours

Dépôt des candidatures pour Madame Artisanat Aube 2022

La CMA Grand Est #Aube organise pour la 12^e année

Madame Artisanat Aube. C'est un concours ouvert à toutes les femmes artisanes aubois. Elles présentent leur parcours dans un dossier rapide à compléter pour tenter d'obtenir un des 4 trophées. Objectif : mettre en avant leurs talents et valoriser leur envie d'entreprendre.

Candidatures ouvertes jusqu'au 31 janvier 2022.

Cheffe d'entreprise artisanale, associée, conjointe collaboratrice, salariée ou encore apprentie : toutes les femmes travaillant dans une entreprise artisanale auboise peuvent candidater aux Trophées Madame Artisanat Aube.

En 2022, quatre trophées seront remis :

- Le trophée « RÉUSSITE » : récompense une femme, cheffe d'entreprise, toute entrepreneuse ayant finalisé le rachat d'une entreprise, ou toute femme ayant mené à bien un projet au sein d'une entreprise artisanale.
- Le trophée « RÉVÉLATION » : récompense une femme ayant créé ou repris une entreprise particulièrement remarquable ou une femme ayant brillamment réussi une reconversion professionnelle.
- Le trophée « JEUNESSE » : récompense une femme apprentie dans une entreprise artisanale.
- Le trophée « COUP DE COEUR » à une candidate particulièrement marquante.

Rendez-vous à l'accueil de la CMA Grand Est #Aube ou sur le site cma-aube.fr (rubrique S'informer) pour trouver le règlement et dossier de candidature. Dossier à renvoyer d'ici le 31 janvier 2022 au 6, rue Jeanne d'Arc 10 000 Troyes Cedex ou à tpasquier@cma-grandest.fr.

Artisanat. Le nouveau président de la CMA 10, Georges Bell, fait le point sur les priorités de son mandat.

« Les artisans sont des chefs d'entreprise ! »



Georges Bell, nouveau président de la CMA de l'Aube, devant le bâtiment de la rue Jeanne d'Arc à Troyes.

Le nouveau président de la chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aube entend bien faire « bouger les lignes ». Une habitude pour Georges Bell qui a vécu plusieurs vies avant de devenir artisan. Après des études supérieures et une carrière de cadre supérieur dans de grandes entreprises, il a choisi de reprendre une entreprise de plomberie et d'électricité à Nogent-sur-Seine, en apprenant au passage les deux métiers. Un parcours atypique qui l'est de moins en moins. « Avec la crise sanitaire, les gens se remettent en question et se reconvertissent dans des métiers donnant du sens à leur vie », reconnaît-il.

Certains passent par l'auto-entreprise pour tester leur idée. « Nous les accompagnons à la chambre de Métiers, avec des formations pour leur permettre d'aller plus loin et transformer cet essai par la création d'une entreprise artisanale », souligne-t-il. Le mot d'accompagnement revient souvent dans ses propos. « Au niveau départemental, le rôle essentiel est celui de l'accompagnement des artisans pour résoudre leurs pro-

blématiques au quotidien », ajoute-t-il. Les 21 salariés de la chambre consulaire travaillent en binôme avec chacun un élu afin de mieux traiter les problèmes en fonction des spécificités d'une profession. À ce travail de terrain, s'ajoute aussi celui de la formation dans divers domaines. « Réussir la transition numérique est aujourd'hui une nécessité pour chaque artisan, tant pour la communication sur les réseaux sociaux que pour la gestion de son entreprise », poursuit Georges Bell.

Également élu au niveau régional – deuxième vice-président de la CMA Grand Est – il entend ainsi représenter l'artisanat auboisi à ce niveau. D'une manière générale, l'objectif est de valoriser encore plus les savoir-faire locaux. « Nous avons d'excellents artisans dans beaucoup de domaines et il faut les mettre en avant pour attirer davantage de jeunes vers nos métiers », explique-t-il. Le nombre d'apprentis auboisi a augmenté de 5 %, avec des progressions sensibles dans certaines sections comme la pâtisserie par exemple. L'artisanat auboisi a besoin d'éto-

fer ses rangs s'il veut pouvoir relever les défis qui l'attendent, comme celui de la transmission d'entreprise ou de l'augmentation du nombre de femmes dans l'artisanat. La CMA de l'Aube développe dans ce but des actions spécifiques telles que « Bravo les artisans » ou encore le concours de « Madame Artisanat ». « Et puis nous avons aussi une belle carte à jouer : l'artisanat a été solidaire avec la population pendant la crise sanitaire et celle-ci a pris conscience de l'importance de la proximité et des circuits courts », analyse Georges Bell.

Ce dernier compte aussi jouer la carte de la solidarité avec le monde économique auboisi. Des réunions de travail sont déjà programmées avec ses homologues des CCI de l'Aube et de la chambre d'agriculture, Sylvain convers et Alain Boulard. « Les artisans sont devenus de véritables chefs d'entreprise », conclut-t-il. Logique donc que les préoccupations soient partagées avec les autres chambres consulaires.

LAURENT LOCURCIO

Technologie. La société troyenne commence à déployer la plus grande blockchain privée de France avec des réseaux d'avocats et d'huissiers.

Kagesecur met la blockchain à la portée des entreprises

La société troyenne Kagesecur est en passe de déployer la plus importante blockchain privée de France grâce à l'appui d'avocats et d'huissiers. « Kagesecur a été fondée par deux groupements professionnels et d'autres investisseurs dont je fais partie », souligne Benjamin Faraggi, président de cette nouvelle entreprise qui affiche de belles ambitions autour de la technologie blockchain. Les deux groupements qui sont également les premiers utilisateurs de cette blockchain privée sont Kaliact, réseau de 80 études et 200 huissiers de justice en France et Gesica, réseau international d'avocats francophones réunissant 200 cabinets et 2 000 avocats associés et collaborateurs sur le territoire et à l'international. Pour faire simple, une blockchain privée est réservée aux membres qui constituent le réseau, contrairement à une blockchain publique qui est accessible à tous. « Les



De gauche à droite, Me Gérard-Gabriel Lamoureux, président de Gesica, Me Michel Coutant, président de Kaliact et Benjamin Faraggi, président de Kagesecur et Spuro.

membres de Kagesecur ont accès à un certain nombre de cas d'usages spécifiquement développés pour leurs besoins et qui assurent l'intégrité, l'horodatage, la traçabilité ou encore la preuve de leurs documents et leurs transactions », poursuit-il. En outre, la blockchain privée permet d'automatiser un

grand nombre de tâches associées, comme par exemple l'agrégation et la relance pour des factures impayées, pour les huissiers. Pour les avocats, cela peut se traduire par l'automatisation des mouvements d'actionnaires dans les documents. D'autres cas d'usage sont en préparation dans

d'autres domaines, comme celui de la facture dématérialisée et de la piste d'audit fiable pour intéresser d'autres professions comme les experts-comptables. « La particularité de Kagesecur est d'être ouverte à toutes les professions et toutes les entreprises », indique Benjamin Faraggi. Si les avocats et les huissiers ont lancé le mouvement, le cercle peut s'élargir aisément par l'ajout de nouveaux « nodes » (nœuds) permettant à la blockchain de fonctionner. Actuellement, déjà plus de 30 nodes sont opérationnels et leur nombre va croître dans les mois qui viennent. Pour les professionnels utilisant la blockchain privée, l'automatisation génère des économies substantielles, tout en garantissant l'intégrité juridique et évitant les erreurs.

L'APPUI TECHNIQUE DE SPURO

Pour son développement, Kage-

secur peut s'appuyer sur les compétences de Spuro, une start-up troyenne lancée par Benjamin Faraggi. La jeune entreprise qui compte aujourd'hui six collaborateurs a mis au point un « framework », autrement dit un outil pour développer des blockchains hybrides et privées.

C'est Spuro qui développe aussi les « smart contracts », ces contrats intelligents automatisés adaptés aux cas d'usage spécifiques à chaque profession. La start-up est aussi une spécialiste des NFT, ces jetons non fongibles qui font l'actualité en ce moment, et qui permettent de relier une identité numérique à un propriétaire. D'autres applications de la technologie blockchain sont aussi en préparation, comme par exemple le vote électronique sécurisé pour les assemblées générales, voire même les collectivités.

LAURENT LOCURCIO

NOTRE SÉLECTION
en immobilier d'entreprise
dans l'agglomération
rémoise



CBRE|IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE
www.impact-cbre.fr

BUREAUX



REIMS - A LOUER
Quartier Clairmarais

Au sein du quartier Clairmarais, un lot de bureaux cloisonnés en bon état d'usage d'une surface totale de 307 m² environ est disponible. Ce lot est situé au premier étage. L'immeuble est à environ deux minutes de la gare TGV centre et est facilement accessible, via le TGV, le bus et l'autoroute.

Disponibilité immédiate.

DPE Non fourni Ref 51.1047

CBRE|IMPACT 5 rue Marie Marvingt
Membre indépendant du réseau CBRE 51100 REIMS
reims@impact-cbre.fr **03 26 07 71 71**



Bonne Année 2022

CUSHMAN & WAKEFIELD

Les équipes
Cushman & Wakefield Reims
vous souhaitent
une très bonne année 2022, riche de succès
et de réalisations communes.

CUSHMAN & WAKEFIELD

WHAT'S NEXT | Encore et toujours à vos côtés dans vos enjeux immobiliers d'aujourd'hui et de demain.



SPÉCIALISTE AMIANTE

Qualité garantie
A votre service
depuis
2003

- Repérage Amiante avant travaux
- Repérage Amiante avant démolition
- Carottages enrobés routiers
- Contrôle visuel après travaux
- Mesures d'empoussièrement

MARNE - AISNE - ARDENNES
Tél. : **03 26 36 13 13**
www.dl-experts.pro

BÂTIMENTS • TRAVAUX PUBLICS • ADMINISTRATIONS • ARCHITECTES

D-KER
TRANSACTION

2 rue de Nanteuil - REIMS
Tél. : 03 26 85 64 76
Fax : 03 26 85 28 59
contact@dker-transaction.fr
www.dker-transaction.fr



ENTREPÔTS À VENDRE



Ensemble immobilier professionnel situé dans la zone d'activité de Muizon.

Lot n°1 : trois bâtiments à usage de stockage d'une surface totale de 2440 m²

Lot n°2 : un bâtiment à usage de stockage de 720 m²
Les lots sont loués via un bail commercial 3/6/9 ans.

Forte rentabilité.

Prix Lot n°1 : 1 600 000 €*
*Honoraires 5.26% inclus charge vendeur

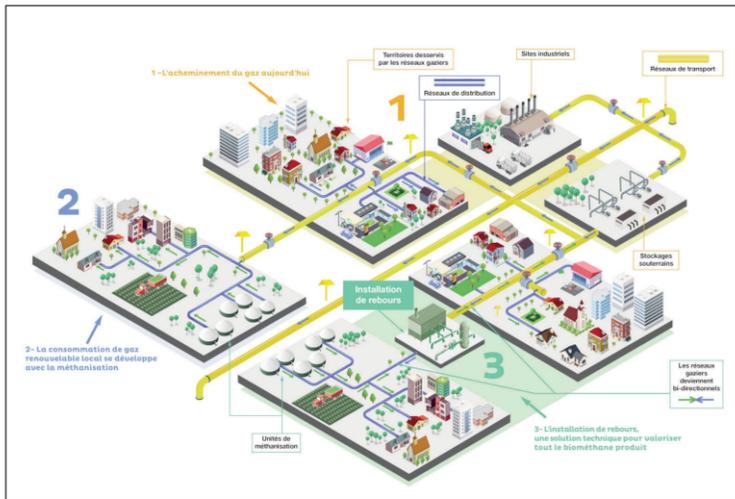
Prix Lot n°2 : 520 000 €*
*Honoraires 7.21% inclus charge vendeur

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier, êtes à la recherche d'un local pour votre activité commerciale ou accompagnez un client dans son projet, D-KER Transaction Pro agit en tant que tiers de confiance à vos côtés.

Contactez-nous au 03 26 85 64 76.

Agriculture. Premier rebours du Grand Est, cet équipement qui implique 27 agriculteurs locaux permettra au Vouzinois de devenir exportateur de biométhane.

Le rebours de Vouziers sera opérationnel en juin 2022



C'est le long de la RD 977 entre Vouziers et Ballay que ce rebours est actuellement installé.

Transporteur de gaz engagé dans la transition énergétique, GRTgaz a des projets d'installations de « rebours » maillés en France et plus particulièrement dans les Ardennes. Le rebours est l'une des solutions techniques mise en œuvre pour valoriser le potentiel de gaz renouvelable produit par la filière

méthanisation en Grand Est.

La construction du poste de rebours de Vouziers, démarré le 31 août 2021, va permettre d'accueillir près de 1 400 nm³/h ce qui représente 125 GWh par an de biométhane. Un gaz 100% renouvelable, soit l'équivalent de la consommation d'environ 11 000 foyers chauffés au

gaz*. Huit projets de méthanisation vont en bénéficier.

L'installation de ces infrastructures représente pour GRTgaz un investissement de 3 millions d'euros. Avant sa mise en service prévue en juin 2022, le chantier va se scinder en plusieurs phases. Après la réalisation d'une plateforme, des réseaux secs et des différents locaux, les travaux se poursuivront en février prochain avant l'installation, en mars, des cabines de contrôle/commande et compresseur ainsi que le démarrage des travaux d'électricité et d'automatisme. S'ajouteront ensuite à ce planning, les opérations de tuyauterie en avril et mai qui précéderont le démarrage et la mise en service industrielle de la plateforme en juin 2022.

Les installations de rebours sont parmi les solutions étudiées pour permettre un développement territorial de la méthanisation en fonction du gisement méthanisable et de la dynamique des projets de méthanisation d'un territoire. Les opérateurs de réseaux gaziers étudient les solutions de renforcement au meilleur coût pour la collectivité

afin d'accueillir des volumes croissants de gaz renouvelable.

DE NOMBREUX AVANTAGES POUR LE TERRITOIRE

Cette installation a pour objectif d'inverser le sens habituel des flux de gaz, qui vont traditionnellement du réseau de transport national de gaz vers le réseau de distribution local. Quand le biométhane produit en continu localement et injecté dans le réseau de distribution sera supérieur aux consommations sur le territoire (une situation qui se produit le plus souvent en été ou les consommations en gaz sont plus faibles), le rebours permettra d'accueillir le gaz renouvelable local excédentaire, en le faisant remonter vers le réseau de transport de GRTgaz. Le gaz vert vouzinois pourra ainsi être redistribué sur des réseaux européens.

« C'est une production locale qui va remonter vers les lieux de consommation du territoire que ce soit pour les industriels, les professionnels ou les particuliers », souligne le député Jean-Luc Warsmann qui s'est beaucoup investi dans cette stratégie.

La méthanisation, elle, est un procédé qui permet de produire le biométhane, un gaz 100% renouvelable, à partir de la fermentation de la matière organique des sous-produits agricoles et des déchets. Après avoir été purifié, il peut être injecté dans les réseaux gaziers pour être utilisé de la même façon que le gaz naturel (chauffage, cuisson etc.) ou au service d'une mobilité décarbonnée en l'utilisant comme carburant 100% renouvelable pour les véhicules et les poids-lourds appelé bioGNV.

Cette énergie locale renouvelable, non intermittente et facilement stockable, produite par huit méthaniseurs et impliquant 27 agriculteurs investisseurs et une centaine d'exploitations agricoles qui apporteront leurs défluent, présente de nombreux atouts pour le territoire : valorisation locale des déchets, aménagement du territoire, développement agricole, création d'emplois.

PASCAL REMY

*1 logement = 3,5 MWh.

Relance. Sauvée de la faillite en 2018 par la société francilienne Klubb-Group, l'entreprise EGI implantée aux Ayvelles à la proche périphérie de Charleville-Mézières, a depuis élargi ses activités historiques.

EGI-Klubb Group : des atouts pour prendre encore plus d'altitude



Donatien Saingery, le nouveau directeur du site des Ayvelles qui est l'unité de production de nacelles sur poids lourds, toutes gammes confondues, de Klubb Group, fabriquant des produits de plus en plus complexes et techniques.

Déjà spécialisée sur deux marchés de haute technicité (les bras élévateurs aériens à nacelle

contre l'incendie et les travaux sous tension de 18 à 65 m de haut), où elle possède un savoir-faire unique et mondia-

lement reconnu puisqu'elle exporte 90 % de ses produits dans des pays tels que le Canada, l'Australie et l'Inde entre autres, la société ardennaise a ajouté les apports de son repeneur.

EGI travaille ainsi en sous-traitance pour la gamme de nacelles sur poids-lourds Xtenso de Klubb, tout en accueillant également, depuis 2021, une ligne de production sur nacelle élévatrice KL32 sur fourgon, un best-seller dans les domaines des télécoms. Après avoir été toute proche de la liquidation il y a trois ans, EGI a fabriqué l'année dernière, une cinquantaine de nacelles sur poids lourds et de nacelles spéciales ainsi qu'environ 200 engins sur fourgon VL.

Passé ainsi de 34 à plus de 65 salariés en l'espace de trois

ans, l'antenne ardennaise de Klubb Group devrait encore être en mesure de pourvoir de nouveaux postes (achat et bureau d'études, hydrolicien et électriciens) durant l'exercice 2022. Et cela malgré l'abandon de la toute jeune production de Klubber-vans qui n'a pas résisté à la pénurie de véhicules et de différents composants durant la pandémie sanitaire.

Mais les lignes de production liées à ce secteur ont été remplacées pour faire la place à la nouvelle gamme de nacelles pour le marché de la distribution électrique et aussi pour répondre à l'accroissement des travaux de sous-traitance pour Klubb Group.

EGI a donc lancé une nouvelle gamme de véhicules légers équipée de bras isolés afin de travailler sur des lignes

électriques sous tension. Des produits particulièrement bien reçus en Russie, Asie et Amérique Latine.

« À l'avenir, notre site est aussi appelée à se développer en progressant régulièrement dans ses objectifs RSE (responsabilité sociétale des entreprises) afin de proposer des méthodes de production et des produits de plus en plus respectueux de l'environnement. Des solutions vertes sont déjà en production comme les nacelles dotées de l'option Green Pack qui permet de travailler, moteur de poids lourd éteint. Ce qui limite les émissions polluantes et réduit les nuisances sonores », souligne Donatien Saingery, nouveau directeur du site des Ayvelles satisfait d'annoncer que cette démarche environnementale suivie par le groupe lui a permis de recevoir le label

Positive Workplace en 2021.

UN NOUVEAU DIRECTEUR DEPUIS SEPTEMBRE

Ardennais de naissance, diplômé des ingénieurs des mines de Nancy, il a démarré sa carrière en tant que responsable UAP chez l'équipementier automobile Faurecia à Mouzon avant de prendre le poste de directeur de production de Tarket à Glaire et de rejoindre Hanon Systems en tant que directeur Qualité. Son expérience de l'organisation d'usine dans le secteur automobile a décidé les dirigeants de Klubb Group à le recruter en septembre 2021 pour accompagner l'essor d'EGI. À noter enfin que l'atelier ardennais a vu sa certification ISO 9001 renouvelée en 2021.

PASCAL REMY

Numérique. La start-up auboise qui propose un logiciel de gestion assistée des cimetières fait partie de la nouvelle promotion de Scal'E-Nov.

LogiPlace a déjà conquis une centaine de communes



L'équipe commerciale de LogiPlace participe aux salons des collectivités pour faire connaître le logiciel de gestion de cimetières.

Pour la start-up troyenne LogiPlace l'année commence sous les meilleurs auspices. « Effectivement, nous venons d'intégrer la nouvelle promotion de Scal'E-Nov, l'accélérateur du Grand Est, ce qui va nous

permettre de bénéficier d'un accompagnement en vue de nous faire grandir rapidement », se félicite Loïc Voluer, fondateur de l'entreprise basée à la Technopole de l'Aube. Ce juriste de formation a bien l'intention de permettre aux

communes de toutes tailles d'entrer pleinement dans la transition numérique. « Il faut bien reconnaître que la gestion du cimetière communal est le parent pauvre de la transition numérique », reconnaît-il. Dans bon nombre de communes, en particulier les plus modestes, cette gestion n'est pas du tout informatisée, engendrant retards, risques d'erreurs et autres difficultés. « Nous avons développé le logiciel Logicim pour véritablement accompagner et assister les élus et les secrétaires de mairie dans cette gestion grâce à l'outil informatique qui assure en même temps l'assistance juridique réglementaire », poursuit Loïc Voluer.

GESTION ET INFORMATION

Son logiciel de gestion des cimetières Logicim a déjà fait la preuve de son intérêt pour les collectivités. « Nous comptons déjà près d'une centaine de communes utilisatrices, dont la taille moyenne tourne autour d'un millier d'habitants », explique-t-il. Un beau succès déjà

alors que la crise sanitaire avec l'annulation des salons n'a pas été propice. Mais la satisfaction des utilisateurs et le bouche-à-oreille ont permis à la jeune société de se développer. « En septembre dernier nous avons recruté trois collaborateurs et il y a aura des embauches en 2022 », promet le chef d'entreprise. La jeune équipe qui compte aujourd'hui sept personnes est appelée à s'étoffer. L'offre s'est aussi adaptée et LogiPlace aide aujourd'hui les communes à numériser les documents relatifs à leur cimetière. En tout cas, le système fonctionne et reste accessible à toutes les communes avec un paiement en fonction du nombre d'emplacements. « Notre plus petite commune compte une cinquantaine d'emplacements et les plus importantes, plusieurs milliers », fait-il remarquer. En outre, les aides dont les communes peuvent bénéficier au titre de la transition numérique s'appliquent aussi à la gestion de leur cimetière. Pour aller plus loin, Logicim va se doter d'un

« portail citoyen » permettant aux habitants de connaître la localisation des emplacements ou encore les formalités à accomplir. Les communes pourront ainsi gérer leur cimetière et en même temps donner des informations à leurs administrés. Au cours de cette année remplie de projets, la jeune entreprise, forte de ses premières références, va aussi répondre aux appels d'offres de communes de plus grande taille. LogiPlace voit plus grand et vient de tripler sa surface de bureaux en déménageant dans l'hôtel d'entreprises de la Technopole. Un chemin que l'entreprise a parcouru seule, avec l'appui de partenaires bancaires et en se finançant grâce au chiffre d'affaires généré. Rien n'empêche cependant que des investisseurs viennent participer à l'avenir à une levée de fonds, afin que Logicim devienne plus rapidement « le logiciel de référence dans la gestion assistée des cimetières ».

LAURENT LOCURCIO

EURO CONSULTING CARRIERES, RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Executive Search depuis 1996



Euro Consulting Carrières est l'un des membres fondateurs de Praxi Alliance, qui regroupe plus de 30 cabinets en Europe, ainsi qu'en Afrique, Asie et Amériques.

Nos implantations :
PARIS - REIMS - NANCY - STRASBOURG - LYON
BORDEAUX - SHANGHAI - BARCELONE

31 rue du Clou dans le fer - 51100 REIMS
Tél. 33 (0)3 26 88 17 30
ebohn@eccarrieres.com
www.eccarrieres.com

Toute l'équipe du cabinet est heureuse de vous souhaiter

une excellente année 2022.

Nous remercions l'ensemble de nos clients et candidats pour leur confiance

Meilleurs Vœux

Eric Bohn, fondateur.

↘ - 4,6 %

EN NOVEMBRE 2021, LA PRODUCTION SE REPLIE DANS LES MATÉRIELS DE TRANSPORT (-4,6 % APRÈS +8,0 %) : ELLE EST EN FORTE BAISSÉ DANS LES AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT (-13,1 % APRÈS +12,9 %) MAIS EN NETTE HAUSSE DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE (+10,5 % APRÈS +0,3 %). ELLE BAISSÉ PLUS MODÉRÉMENT DANS LES « AUTRES INDUSTRIES » (-0,4 % APRÈS -0,1 %) ET DANS LES BIENS D'ÉQUIPEMENT (-1,4 %, APRÈS -0,1 %). À L'OPPOSÉ, ELLE AUGMENTE DE NOUVEAU DANS LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (+1,2 % APRÈS +1,6 %) ET REBONDIT DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES, ÉNERGIE, EAU (+0,8 % APRÈS -0,1 %). (INSEE)

↘ - 27,4 %

EN NOVEMBRE 2021, LA PRODUCTION DEMEURE EN RETRAIT PAR RAPPORT À SON NIVEAU DE FÉVRIER 2020 DANS LA PLUPART DES BRANCHES INDUSTRIELLES : ELLE RESTE EN TRÈS FORT RECUL DANS LES MATÉRIELS DE TRANSPORT (-27,4 %), TANT DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE (-22,9 %) QUE DANS LES AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT (-30,2 %). LA BAISSÉ EST PLUS CONTENUE DANS LES « AUTRES INDUSTRIES » (-3,4 %), LA FABRICATION DE BIENS D'ÉQUIPEMENT (-3,3 %) ET LA COKÉFACTION-RAFFINAGE (-2,0 %). ELLE EST PROCHE DE SON NIVEAU DE FÉVRIER 2020 DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES, ÉNERGIE, EAU (+0,1 %). (INSEE)

↘ - 0,4 %

LA PRODUCTION DES TROIS DERNIERS MOIS (SEPTEMBRE À NOVEMBRE) EST INFÉRIEURE À CELLE DES TROIS MÊMES MOIS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (-0,4 %), COMME DANS L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE (-0,2 %). SUR CETTE PÉRIODE, LA PRODUCTION EST EN NETTE BAISSÉ DANS LES MATÉRIELS DE TRANSPORT (-13,8 %), NOTAMMENT DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE (-26,0 %) LOURDEMENT AFFECTÉE PAR LA PÉNURIE DE SEMI-CONDUCTEURS. ELLE DIMINUE MOINS FORTEMENT DANS LA COKÉFACTION-RAFFINAGE (-3,7 %). À L'OPPOSÉ, ELLE AUGMENTE DANS LES BIENS D'ÉQUIPEMENT (+3,6 %) ET LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (+2,9 %). (INSEE)

La Bourse

PROCHE DE VOUS,
POUR VOIR LOIN ENSEMBLE

Votre conseiller Banque Populaire accompagne tous vos projets, petits ou grands, avec la même écoute et le même professionnalisme.

BANQUE POPULAIRE +X
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

BPALC - S.A. coopérative à capital variable. 3 rue François de Curel - 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Credit photo : iStock - www.bpalc.fr

COTATIONS AU 07/01/22

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

Actions

CAC 40	7 249,66	+1,23%
SBF 120	5 614,63	+1,18%
Nikkei	28 487,87	-1,45%
Dow Jones	36 407,11	+0,02%
Eurostoxx 50	4 324,81	+1,93%

Devises (euros contre...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1315	+0,06%
Livre Sterling	0,8348	-0,64%
Yen	131,07	+0,64%
Dollar/Yen	115,84	+0,59%

SWAPS

Euribor 5 ans	0,068	+0,037
Euribor 10 ans	0,376	+0,067

Marché monétaire

Ester	-0,578	+0,002
Euribor 1 mois	-0,570	+0,024
Euribor 3 mois	-0,574	-0,003
Euribor 6 mois	-0,534	+0,010
Euribor 12 mois	-0,496	-0,004

France Etat

BTAN 2 ans	-0,616	+0,002
BTAN 5 ans	-0,292	+0,053
OAT 7 ans (TEC 10)	-0,109	+0,058
OAT 10 ans	0,274	+0,079
OAT 30 ans	0,991	+0,038
OAT 50 ans	1,125	+0,039

Emprunts d'Etat

	Japon	USA	Euro
JJ	-0,09	+0,15	0
2 ans	-0,07	+0,88	-0,60
5 ans	-0,04	+1,48	-0,39
10 ans	0,14	+1,73	-0,05
30 ans	0,72	+2,09	0,26

Valeurs Régionales (variation 2022 %)

Arcelor	29,52	+4,89%
BNP Paribas	64,19	+5,63%
Carrefour	18,34	+13,85%
Crédit Agricole	13,32	+6,15%
Exel Industries	74,40	-3,88%
L.V.M.H.	727,10	+0,01%
Laurent-Perrier	105,00	+1,45%
Michelin	152,80	+6,00%
Nexans	88,95	+3,61%
Kering	718,10	+1,58%
Haulotte-Group	5,25	+9,38%
Rallye	5,30	+5,16%
Remy Cointreau	206,40	-3,55%
Renault	34,13	+11,74%
Saint-Gobain	64,31	+3,94%
Sanofi-Aventis	88,14	-0,50%
Société Générale	32,85	+8,76%
Vallourec	9,31	+5,74%
Veolia environnement	32,33	+0,22%
Vinci	94,26	+1,45%
Vranken-Pommery	18,55	+3,06%

Les vœux du Gouverneur de la Banque de France

Je veux d'abord vous présenter tous mes vœux, ceux de la Banque de France et de l'ACPR, à vous qui êtes nos partenaires dans le travail quotidien : élus, professionnels de la place financière, entrepreneurs, associations et acteurs des médias. Que malgré cette épreuve Covid qui dure trop longtemps, malgré toutes les incertitudes de 2022, cette année soit pour vous et pour les vôtres aussi heureuse que possible, et féconde pour vos projets.

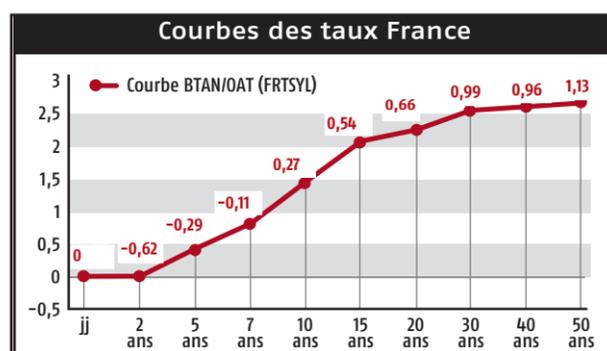
Mon premier vœu est évidemment que nous vainquions enfin la pandémie, y compris pour sortir de la pression de l'urgence, et retrouver les choix de fond pour l'Europe et notre pays, dans le temps long. Les 20 ans de l'euro, que nous célébrons ces jours-ci, nous y invitent.

L'euro est sans doute le succès le plus concret de l'intégration européenne, c'est « l'Europe dans la poche du citoyen », au service des 340 millions d'Européens qui l'utilisent à travers 19 pays. L'euro bénéficie d'ailleurs d'un soutien populaire sans précédent : 74 % des Français et 78 % des Européens y sont aujourd'hui favorables.

La condition de cette confiance, c'est la stabilité des prix, dont l'Eurosystème (la BCE et les 19 banques centrales nationales) a la responsabilité. Et cette mission première, nous l'avons menée à bien. En France, le taux d'inflation a été divisé de plus de moitié : 1,4 % par an en moyenne entre 2002 et 2021, contre 3,4 % entre 1982 et 2001. Ce n'est pas seulement une statistique, c'est une réalité très concrète, mesurable par quelques exemples.

Le prix d'un kilo de pain était de 2,7 € en décembre 2001 et de 3,6 € en novembre 2021, soit une augmentation annuelle de 1,4 %. Le prix des pâtes a augmenté beaucoup moins vite avec une augmentation moyenne de 0,1 % par an. L'euro a donc contribué à bien protéger le pouvoir d'achat des Français, qui a augmenté de 25 % sur les vingt dernières années. La « bosse d'inflation » temporaire que nous connaissons depuis quelques mois, liée à un rebond économique sans précédent, ne change pas ce constat, j'y reviendrai.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE, DISCOURS DE FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU



Les dossiers de la transformation verte en force dans les politiques du Grand Est

Environnement. Le fil rouge des derniers débats du Conseil régional est vert, de plus en plus vert, teinté numérique. Mais cette politique transversale ne masque en rien les impératifs du Grand Est : l'emploi, la modernisation de l'économie et la cohérence avec le bien-être humain. L'hydrogène, oxygène du développement durable, arrive à l'avant-scène des futuribles.

41 conseillers présents en distanciel, 28 absents, dont certains affectés par la Covid, ayant donné pouvoir de vote, 14 heures de débats en un jour et demi, 17 rapports, 7 motions, 3 vœux et 2 questions orales, voilà pour cette dernière séance plénière de la Région Grand Est avec en vedettes, au chronomètre de ce quasi-marathon : plus de 2 heures pour les motions, vœux et questions orales, 1 heure 31 minutes pour les orientations budgétaires 2022, 1 heure et 5 minutes pour le Business Act version 2. Parmi les rapports qui leur étaient soumis, les conseillers régionaux se sont aussi exprimés, entre autres sujets, sur l'emploi en tension, le plan régional automobile, le développement durable et les mobilités décarbonées.

Le bâtiment, l'hôtellerie-restauration, l'agriculture, la maintenance des véhicules, l'industrie, le transport, le numérique, l'aide à domicile, les aides-soignants... Autant de métiers en tension cités dans le rapport du Conseil régional, c'est-à-dire des métiers pour lesquels l'offre d'emploi dépasse fortement la demande. Le Grand Est répond à cette situation en six points : la valorisation de ces métiers par des campagnes de promotion, sur les territoires les plus déficitaires et les métiers en urgence comme ceux de la santé et l'ouverture des PACE, Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise, aux demandeurs d'emploi de longue durée et âgés de plus de 29 ans à l'aide de stages en entreprise avec une gratification de 1 000 euros.

100 M€ POUR LA TRANSFORMATION DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

Le Pass Mobilité-formation devrait lever les freins à la formation avec une aide de 1 000 euros (permis de conduire, achat d'une voiture, d'un



Pour les véhicules électriques, 400 points de recharge, sur 11 000 points prévus sont déjà installés.

vélo ou d'un deux roues motorisé). Une prime formation, également de 1 000 euros, viendra favoriser ceux qui choisiront ces métiers en tension. Les formations sur mesure des demandeurs d'emploi seront rendues plus accessibles aux entreprises (baisse à 20%, au lieu de 40% de la participation des employeurs). Une plateforme Expérience Pro sera lancée (mise en relation des offres et demandes en matière d'apprentissage, de stages ou de jobs étudiants).

Le Grand Est est une région importante pour la filière automobile, constructeurs, équipementiers, sous-traitants, fournisseurs, qui emploie 117 000 personnes sur son territoire. Les mutations actuelles (électrification, hybridation, hydrogène carburant, crise des semi-

conducteurs ...) exigent des adaptations rapides. Le Grand Est vient de voter en ce sens un budget de 100 M€ d'ici à 2027 qui viendra renforcer l'emploi, les compétences et les débouchés des sous-traitants. En contrepartie, les industriels de la filière s'engagent à améliorer la gestion environnementale et l'impact énergétique de leurs activités de production.

UN DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉELLEMENT EN MARCHÉ

Le rapport développement durable concerne surtout le bilan de la situation à fin 2021 : requalification des friches pour réduire la consommation de foncier, restauration des continuités écologiques, reconquête de la qualité de la ressource

en eau, viser la sobriété énergétique. La Région encourage une troisième voie pour l'agriculture, avec un premier objectif : augmenter de 50% le nombre d'exploitations engagées dans une démarche de transition environnementale et numérique et réduire en même temps de moitié l'usage des produits phytosanitaires, d'ici à 2025. Concernant le ferroviaire la Région fait le choix de l'électrification « partout où elle est pertinente économiquement et techniquement ».

Comme c'est le cas sur la ligne 4, entre Paris et Troyes. Elle annonce, d'ici à 2030, 700 bus, 50 cars, 1 200 camions, 100 péniches et une flotte de trains légers, « tous roulants à l'énergie hydrogène ». Pour les véhicules électriques, 400 points de recharge, sur 11 000 points prévus

sont déjà installés. La Région a facilité l'installation de 6 000 boîtiers de conversion au bioéthanol, elle fait rouler 20 bus scolaires au GNV, depuis la rentrée scolaire 2021.

L'HYDROGÈNE ET LES BIOCARBURANTS POUR LES MOBILITÉS VERTES

Constatant que 26% des consommations énergétiques et 25% des émissions de gaz à effet de serre proviennent de la seule mobilité dans le Grand Est, la Région repense cette dernière et se dote d'un plan motorisation à faibles effets émissions 2030, s'appuyant sur des véhicules propres et sur des infrastructures nécessaires à leur ravitaillement, dans une logique de mixité : passer de 2 500 points de recharge électriques à 5 500, multiplier par dix l'utilisation du gaz naturel pour véhicule, alimenter 2 000 véhicules à l'hydrogène, avec une trentaine de stations d'ici à 2030 et doubler la part des biocarburants d'ici à quatre ans. Un contrat de filière doté de 10 M€ par an d'ici à 2025 vient renforcer le statut du Grand Est, première région productrice de biocarburants en Europe.

Être la Région bas carbone et à énergie positive à l'horizon 2050, c'est l'objectif clair du Grand Est. Pour réussir ce pari, le rapport développement durable cite le partenariat avec la Fondation Solar Impulse qui permet déjà 34 solutions labellisées dans des domaines aussi variés que le préfabriqué en bois écoresponsable, les emballages recyclables, les isolants issus des déchets de démolition dans le BTP, les matériaux et toitures biosourcés, les réverbères solaires connectés ou les parkings modulables et démontables.

GÉRARD DELENCLOS

Ardennes. Malgré une situation tendue et une hausse des dépenses sociales, les élus ardennais qui doivent toujours poursuivre le désendettement, consacreront 35 millions d'euros à des investissements.

Le budget primitif départemental ardennais voté à hauteur de 377,6 millions d'euros



Cinq millions d'euros seront consacrés au prolongement de la voie verte vers le sud des Ardennes.

Rassemblés dans la salle de congrès des Vieilles-Forges, les conseillers départementaux ardennais ont voté un budget primitif 2022 qui s'élève à 377,6 millions d'euros (hors gestion active

de la dette). Conforme aux récentes orientations budgétaire marquées « par la prudence et la rigueur mais aussi réalistes et ambitieuses », selon le président Noël Bourgeois, ce BP a dû être bâti en tenant compte

d'une nouvelle hausse des dépenses sociales qui s'élèvent à 240,5 millions d'euros, d'une baisse des dotations de l'Etat de 1,5 million d'euros et de la nécessité de réduire l'encours d'une dette qui se situe encore à 168 millions d'euros (contre 215 millions en 2018). À noter que l'épargne du Département reste négative de 8,4 millions d'euros en 2022.

« Même si, pour la première fois, le nombre de bénéficiaires du RSA a baissé, les dépenses pour les grandes allocations individuelles de solidarité (RSA, PCH, APA) sont toujours de plus en plus importantes (207 millions d'euros) et ont augmenté de 10 millions d'euros. Alors que les compensations d'Etat, elles, sont de plus en plus réduites au point d'être inférieures à 60 % », s'est au passage élevé Noël Bourgeois en évoquant un reste à charge de 46 millions d'euros.

Dans ce contexte difficile, marqué par ailleurs par d'autres incertitudes et alors que le conseil a dû aussi

composer avec des finances grevées par la crise sanitaire (8 millions d'euros) et une facture énergétique en hausse pour les différents bâtiments dont il est propriétaire, l'exécutif a toutefois maintenu son niveau d'investissement à 35 millions d'euros.

UNE GROSSE ENVELOPPE POUR LES ROUTES

Plus de la moitié de cette enveloppe ira aux infrastructures et aménagements routiers (17,5 millions d'euros) avec notamment de grands travaux prévus sur la rocade de Charleville-Mézières. 8,3 millions seront consacrés à la réfection et à la rénovation énergétique de bâtiments.

Ce budget primitif 2022 prévoit aussi l'extension de la Maison Départementale des Sports de Bazeilles qui sera dotée de nouveaux espaces dédiés au handisport et au sport santé, la poursuite du plan collèges avec la construction de deux nouveaux établissements à Bogny-Monthermé et Charleville-Mézières

et l'achèvement au printemps, des premiers tronçons de la voie verte sud Ardennes (5 millions d'euros) ouvrant la voie à une mise en service complète de l'itinéraire en 2023.

Par ailleurs, et en soutien aux différents acteurs touristiques, le conseil départemental va réhabiliter la base de plein air de Bairon et reconduira pour la troisième fois l'opération « Evadez-vous dans les Ardennes » en injectant 500 000 euros dans une action qui a fait l'objet de 5 000 demandes de remboursement en 2021. Le conseil entend aussi profiter du passage du Tour de France cet été dans le département pour entreprendre une promotion du département.

Enfin, outre l'aide à la première licence sportive (20 000 euros), il est aussi envisagé d'engager un appel à projets à la rentrée 2022 auprès des collégiens pour les associer à des actions culturelles, environnementales et sportives.

PASCAL REMY

Transports. En fin d'année 2021, la Commission Européenne a proposé l'inscription de la ligne ferroviaire Charleville-Mézières-Givet-Dinant dans la carte des réseaux d'importance. Les élus ardennais se félicitent de cette avancée.

La ligne ferroviaire Charleville-Givet-Dinant va être réactivée



La réouverture de la ligne Charleville-Mézières-Givet-Dinant a été unanimement appréciée des deux côtés de la frontière.

La Commission Européenne a publié le 14 décembre sa proposition de nouvelle carte des réseaux trans-européens de transport. Un document dans lequel apparaît la ligne ferroviaire Charleville-Mézières-Givet-

Dinant, ce qui permettra à terme à celle-ci, de bénéficier pour ces travaux de co-financements européens pouvant aller jusqu'à 50% du budget.

Identifiée depuis 2018 comme un « chaînon manquant » par l'Union Euro-

péenne, la ligne Charleville-Givet-Dinant fera donc partie intégrante du nouveau Règlement européen d'ici 18 à 24 mois. Ce délai correspond d'ailleurs au temps nécessaire pour mener les études exploratoires sur la réouverture de la ligne qui seront lancées en 2022 à la suite de la déclaration d'intention des ministres français et belge des Transports du 9 décembre dernier. Cette proposition est l'aboutissement d'un travail collectif mené aussi par le Conseil régional Grand-Est et les élus locaux des deux côtés de la frontière.

La preuve, dans un courrier conjoint datant d'avril 2019, le Préfet de Région et le président du conseil régional signalaient au Ministère des Transports un certain nombre de lignes à prendre en compte

dans le cadre de la révision de cette carte, dont la ligne Givet-Dinant.

Puis, dans une autre missive, envoyée en mars 2021, Jean Rottner rappelait au Premier Ministre belge l'importance d'une telle réouverture.

Enfin, à l'occasion d'un déplacement à Bruxelles le 16 septembre 2021, une délégation française a rencontré le député fédéral Jean-Marc Delizée, les bourgmestres de Namur et Dinant, des membres du cabinet du Vice Premier-ministre belge ainsi que des fonctionnaires de la Commission Européenne. Cette délégation était composée du Préfet des Ardennes, du député Pierre Cordier, du vice-président du Conseil Régional Boris Ravignon, du président d'Ardenne Rives de Meuse

Bernard Dekens et du président de « Vallée et Plateau d'Ardenne », Régis Depaix.

À l'annonce de la décision prise par la commission européenne, de nombreux élus se sont félicités de cette restauration qui, pour eux, va dans le sens de l'intégration des bassins de vie transfrontaliers.

Alain Bucquet, le nouveau préfet des Ardennes : « Cette annonce est une excellente nouvelle pour la Pointe de Givet et le département. L'appui de l'Union Européenne à ce projet de réouverture a du sens dans un territoire transfrontalier comme les Ardennes ».

Jean Rottner, Président du Conseil Régional Grand-Est a salué : « Une annonce grandement attendue. Alors qu'aucun train ne reliait les Ardennes à la Belgique depuis 1988,

aujourd'hui, nous pouvons espérer faire revivre la ligne grâce à cette inscription au réseau transeuropéen et donc à l'attribution de fonds européens. C'est un message fort pour nos habitants, un pas de plus dans notre volonté de plus de mobilités transfrontalières et aussi une étape décisive vers la renaissance de cette ligne fermée depuis bien trop longtemps ! »

Et enfin Bernard Dekens, président d'Ardenne Rives de Meuse : « Nous avons toujours eu à l'esprit d'œuvrer pour que la ligne Givet-Dinant soit envisagée sous l'angle européen. Cette ligne de chemin de fer est essentielle pour une mobilité écologique et sûre entre nos deux pays. »

PASCAL REMY

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Fiscal. Point sur les différents régimes.

Régime micro-entreprises et franchise de TVA en 2022



□ Le régime micro-entreprises (régime micro-social et micro-fiscal) concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires n'excède pas les limites suivantes (limites valables pour 2020, 2021 et 2022) :

- 176 200 euros pour la vente de marchandises, la restauration, ou la fourniture de logement (sauf location

meublée).

- 72 600 euros pour les prestations de services, l'artisanat, les activités non commerciales et professions libérales.

Le régime micro-entreprises peut être conservé, si le chiffre d'affaires dépasse le seuil autorisé au cours d'une seule année.

Le régime réel d'imposition s'applique automatiquement en cas de dépassement de la limite au cours de deux années consécutives.

□ La franchise en base de TVA est indépendante du régime micro-entreprises.

Pour bénéficier de la franchise en base de TVA, le chiffre d'affaires annuel hors taxes ne doit pas dépasser les limites suivantes :

- 82 800 euros pour le commerce, la restauration et la fourniture de logement.

- 33 200 euros pour les prestations de services, l'artisanat, les activités non commerciales et professions libérales.

La franchise de TVA peut être maintenue pendant deux années (année de dépassement et année suivante) dès lors que le chiffre d'affaires n'excède pas des limites majorées (respectivement de 94 300 euros et 36 500 euros).

En cas de dépassement des limites majorées de 94 300 euros ou 36 500 euros, la TVA doit être payée dès le premier jour du mois de dépassement.

Social. La saisie des rémunérations permet à un créancier d'obtenir directement de l'employeur qu'il retienne la rémunération du débiteur en vue d'un reversement mensuel. La saisie peut aussi concerner les pensions de retraite, les allocations de chômage ou les indemnités journalières de maladie et de maternité.

Saisie des rémunérations 2022

La rémunération est divisée en trois fractions.

□ La fraction absolument saisissable est égale au revenu dont disposerait le salarié s'il ne percevait que le revenu de solidarité active (RSA), soit 565,34 euros depuis le 1er avril 2021 pour une personne seule.

□ La fraction saisissable au profit de tout créancier se calcule selon un barème appliqué à la rémunération annuelle nette, déduction faite des cotisations sociales et du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. La somme ainsi obtenue est divisée par 12

Tranche de rémunération nette annuelle (en euros)	Fraction saisissable	Maximum saisissable (salarié sans personne à charge)		
		Par tranche	Cumul par an	Cumul par mois
Jusqu'à 3 940	1/20	197,00	197,00	16,42
Au-delà de 3 940 et jusqu'à 7 690	1/10	375,00	572,00	47,67
Au-delà de 7 690 et jusqu'à 11 460	1/5	754,00	1 326,00	110,50
Au-delà de 11 460 et jusqu'à 15 200	1/4	935,00	2 261,00	188,42
Au-delà de 15 200 et jusqu'à 18 950	1/3	1 250,00	3 511,00	292,58
Au-delà de 18 950 et jusqu'à 22 770	2/3	2 546,67	6 057,67	504,81
Au-delà de 22 770	totalité	Totalité	6 057,67 + fraction > 22 770	504,81 + fraction > 1 897,50

pour obtenir la quotité saisissable chaque mois. Chaque tranche annuelle

est majorée de 1 520 euros par personne à charge. □ Le barème des saisies

applicables aux rémunérations de 2022 est revalorisé comme suit.

AGENDA

Janvier 2022

Samedi 1^{er}

□ Jour de l'An : jour férié ordinaire. Un jour férié, chômé dans l'entreprise et compris dans une période de congés payés, donne droit à un jour de congé supplémentaire.

Samedi 15

□ Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de décembre payés en décembre ou janvier.

□ Employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le versement trimestriel des cotisations sociales : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires d'octobre, novembre et décembre 2021.

□ Compte professionnel de prévention : déclaration sur la déclaration sociale nominative (DSN) des facteurs de pénibilité auxquels a été exposé chaque salarié en 2021. La déclaration porte sur six facteurs de risques : travail de nuit, travail répétitif, bruit, températures extrêmes, travail en horaires alternants ou en milieu hyperbare.

□ Taxe sur les véhicules de sociétés pour les entreprises au régime simplifié de TVA : déclaration et paiement de la taxe pour l'année civile 2021, par voie électronique, selon les mêmes modalités que la TVA.

Le tarif varie en fonction de l'émission de CO₂ g/km des véhicules et du type de motorisation, de 17 euros pour 21 g/km de CO₂ à 7 747 euros pour 269 g/km de CO₂.

Lundi 31

□ Changement de régime fiscal à compter de 2022 (passage du régime micro-entreprises au régime simplifié ou du régime simplifié au réel normal) : option à formuler auprès du service des impôts.



En bref

Opinions

PAR L'U2P, UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

Les ministres chargés de l'Economie, du Travail, et des PME, à l'écoute des représentants des entreprises

À l'issue de la réunion de concertation lundi 3 janvier entre Bruno Le Maire, Elisabeth Borne, Jean-Baptiste Lemoyne, et les représentants des entreprises, le Président de l'U2P, Dominique Métayer, constate que le gouvernement a entendu l'essentiel des demandes qui avaient été faites pour les entreprises confrontées à des mesures de restriction sanitaire.

Ainsi, la prise en charge à 100% de l'activité partielle des salariés sera accessible aux entreprises ayant perdu 65% de chiffre d'affaires au lieu de 80% précédemment. De même l'indemnisation des coûts fixes sera élargie à un plus grand nombre de secteurs et dès lors qu'une chute d'activité de 50% aura été constatée, contre 65% auparavant. Sur-

tout, la prise en charge se fera sur la base d'une simple déclaration pour les montants inférieurs à 50.000 euros.

" La prise en charge à 100% de l'activité partielle des salariés sera accessible aux entreprises ayant perdu 65% de chiffre d'affaires au lieu de 80% précédemment. "

L'U2P est particulièrement satisfaite que le Gouvernement ait avancé sur la question du remboursement du PGE, avec la possibilité de reporter de six mois la première échéance et la perspective d'un étalement sur 10 ans des remboursements, sous réserve de l'accord de l'U-

nion européenne et d'un accord de place avec la Fédération bancaire française. Même si ces dérogations seront examinées au cas par cas, elles répondent à la demande de nombreuses petites entreprises qui craignent à juste titre de ne pas pouvoir faire face à un « mur de la dette » suscité par les mesures de lutte contre la pandémie.

Par ailleurs, l'U2P détaillera les attentes spécifiques des secteurs les plus exposés actuellement (hôtels-café-restaurants, traiteurs, événementiel...) lors de la rencontre de sa délégation avec le ministre délégué aux PME, ce jeudi 6 janvier. Le Président de l'U2P Dominique Métayer, insistera notamment pour que la situation des entreprises en difficulté



Sur un fil

Entre un président bien décidé à « emmerder » les non-vaccinés, une candidate prête à « ressortir le Karcher de la cave », un nouveau venu en politique qui s'offusque de ne pas obtenir ses parrainages et tous ceux qui jouent les scandalisés en (sur)réaction... tous les moyens sont bons pour marquer les esprits à tout juste trois mois des élections. Dans les prochains 90 jours, pour les plus exposés sous le feu des projecteurs, et déjà bien attendus au tournant, gare au dérapage qui peut s'avérer fatal, synonyme d'élimination directe dans l'esprit des électeurs. Pour les autres, au ras des pâquerettes dans les sondages et à la recherche du frémissement, la route qui mène au premier tour s'annonce longue, leur campagne s'apparentant déjà à un chemin de croix. Quand les premiers vont devoir se freiner pour ne pas franchir le Rubicon fatal, les seconds devront prendre gare à ne pas jouer la surenchère pour exister. Parce que l'escalade peut les amener à basculer de manière irréversible du mauvais côté des sondages d'opinion, qu'ils soient officiellement déclarés ou pas, les prétendants à l'Elysée sont plus que jamais sur un fil.

BENJAMIN BUSSON

humour

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@forumeco.com

le regard de Faro.

NOËL : PREMIER BILAN !

MAURICE, TU ÉTAIS NOTRE DERNIER REPRÉSENTANT AU DÉPARTEMENT JOUETS EN BOIS ...

TU VAS PASSER AU DÉPARTEMENT TÉLÉPHONIE MOBILE.



COTRIM
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente
de bureaux, bâtiments
d'activités et de logistique

Contactez-nous au
03 26 82 74 74

www.cotrim.fr

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à :

- 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)
- 1,91 € hors taxes le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

ENVOYEZ NOUS VOS ANNONCES
 PAR MAIL
 EN FORMAT WORD



annoncelegale.pamb@forumeco.com

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT
 PAR VIREMENT
 OU PAR CARTE BANCAIRE,
 DE PLUS VOUS FEREZ
 UN GESTE
 POUR L'ENVIRONNEMENT...



Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
 E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
 Société du groupe ForumEco
 Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
 Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
 Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
 Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Ventes aux enchères

CABINET D'AVOCAT S.C.P. DELGENES - VAUCOIS - JUSTINE - DELGENES

Avocat au Barreau des Ardennes
 Cabinet principal 1 place Winston Churchill
 à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 24 FEVRIER 2022
 à 10 HEURES 30

Au plus offrant et dernier enchérisseur

A l'Audience, au site du Tribunal Judiciaire, 12 rue Madame de Sévigné à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES (ancien Tribunal d'Instance).

COMMUNE DE VIREUX MOLHAIN (Ardennes)

A la requête de la S.A. CREDIT LOGEMENT, au capital de 1.253.974.758 € 25, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, dont le siège social est 50 boulevard de Sébastopol à 75003 PARIS, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration domicilié en cette qualité audit siège.

Ledit organisme agissant comme créancier, pour lequel domicile est élu au cabinet de Maître Christophe VAUCOIS de la Société Civile Professionnelle DELGENES - VAUCOIS - JUSTINE - DELGENES, Avocat au Barreau des Ardennes, près le Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES et la cour d'appel de REIMS, ayant cabinet principal 1 place Winston Churchill à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES,

Il sera procédé le **JEUDI 24 FEVRIER 2022 A 10 HEURES 30**, au Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, 12 rue Madame de Sévigné, en ladite ville à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'ensemble immobilier dont la désignation suit :

Immeuble situé 133 rue Roger Posty à 08320 VIREUX MOLHAIN sur laquelle est édifiée une maison d'habitation composée de :

- Au rez-de-chaussée : couloir, salon, salle à manger, cuisine, arrière-cuisine ;
- 1/2 palier : salle de bains ;
- A l'étage : trois chambres ;
- Grenier avec mansarde ;
- Cave ;
- Jardin derrière.

Figurant au cadastre lieudit «avenue Roger Posty» Section AH N° 201 et lieudit «Sous la Route» Section AH N° 202 pour une contenance totale de 7 ares 73 centiares.

Ainsi que ledit ensemble immobilier existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances et dépendances, droits de propriété, servitudes ou autres pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserves.

Etant précisé que les lieux dont s'agit sont actuellement inoccupés, en tous cas par le propriétaire.

Figurant à la matrice cadastrale de VIREUX MOLHAIN (Ardennes) et, ces biens, quant à leur origine de propriété et quant à leur descriptif, étant précisés selon procès-verbal de description dressé par la S.E.L.A.R.L. CDJ VERRIER, Huissier de Justice à CHARLEVILLE MEZIERES, annexé au cahier des conditions de vente dressé par la S.C.P. DELGENES - VAUCOIS - JUSTINE - DELGENES, Avocat au Barreau des Ardennes, régulièrement déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, lequel comporte les conditions de vente sur saisie-immobilière.

SUR LA MISE A PRIX DE :
14.000 € 00
(QUATORZE MILLE EUROS)

VISITE DES LIEUX SUR PLACE LE MERCREDI 2 FEVRIER 2022 A 14 Heures 45.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat au Barreau des Ardennes, dont le ministère est obligatoire, auquel il y a lieu de s'adresser.

Il est en outre déclaré que tous ceux au profit ou du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale sur l'immeuble saisi devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Pour tous renseignements, notamment pour consulter le cahier des conditions de vente sur saisie-immobilière, s'adresser à :

- La Société Civile Professionnelle DELGENES - VAUCOIS - JUSTINE - DELGENES, Avocat au Barreau des Ardennes, à son cabinet principal 1 place Winston Churchill à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Téléphone : 03.24.56.23.03 ;

- Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, à l'ancien Tribunal d'Instance, en ladite ville, 12 rue Madame de Sévigné.

Téléphone : 03.24.56.34.13.

Fait et rédigé par l'Avocat poursuivant soussigné.

Maître Christophe VAUCOIS S.C.P. DELGENES - VAUCOIS - JUSTINE - DELGENES.

M2106299

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Ventes aux enchères



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de : SARL LETURGIE CLAUDE, société à responsabilité limitée, immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le n° 313 790 982, dont le siège social est sis Bijouterie Julien D'Orcel, Centre commercial Carrefour, Rue Paulin RICHIER - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, prise en la personne de son gérant, domicilié es qualités audit siège.

Ayant pour Avocat Maître Emmanuelle TULPIN, membre de la SELARL JURILAW Avocats Conseils, société d'avocat inscrite au Barreau des Ardennes, exerçant 7 rue du musée - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES et 31 avenue du maréchal Leclerc - 08200 SEDAN.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Commune de PRIX LES MEZIERES (ARDENNES)

Une maison d'habitation sise 38 rue de Mézières, d'une surface de 103,4 m2, composée de :
Au rez de chaussée : une cuisine équipée, un salon-séjour, deux chambres, une salle de bain, un WC.
Au premier étage : une chambre et grenier au-dessus.
Cave. Un garage attenant, jardin.

Cadastrée :
- Section AE n° 128 lieudit «38 rue de Mézières», pour une contenance de 1a 09ca ;
- Section AE n° 290 lieudit «Rue de Mézières», pour une contenance de 2a 73ca ;
- Section AE n° 293 lieudit «Rue de Mézières», pour une contenance de 26ca.

SUR LA MISE A PRIX DE 30.000 €UROS (TRENTE MILLE €UROS)

Devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (08000), audience des saisies immobilières, Site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, **LE JEUDI 24 FEVRIER 2022 À 10H30.**

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.

Visites : sur appel à la SCP Philippe VERRIER, huissiers de justice à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 1 rue de Lorraine (03.24.56.48.32).

Pour tous renseignements, s'adresser :

1. Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (08000) ;
2. Au Cabinet de la SELARL JURILAW Avocats Conseils, 31 avenue Leclerc - 08200 SEDAN - Tél. : 03.24.29.27.93.

M2105392

Procédures adaptées

COMMUNE D'AY - CHAMPAGNE

Avis d'appel à la concurrence

Marché à procédure adaptée

MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune d'AY-Champagne, Place Henri Martin - 51160 AY-CHAMPAGNE. Tél. : 03.26.56.92.10 - Mail : marchespublics@ay-champagne.fr

1. OBJET DE LA CONSULTATION : La présente consultation a pour objet les travaux de réaménagement de l'école Maternelle Centre, 4 rue Marie Coquebert à Ay-Champagne.

2. PROCÉDURE : Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande publique.

3. NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS : Le marché est composé des 8 lots suivants :

- Lot 1 : Gros-oeuvre - Démolition ;
- Lot 2 : Menuiseries extérieures métalliques ;
- Lot 3 : Cloisons - Plafonds ;
- Lot 4 : Menuiserie intérieure ;
- Lot 5 : Plomberie - Chauffage - VMC ;
- Lot 6 : Electricité ;
- Lot 7 : Carrelage - Faïence ;
- Lot 8 : Peinture - Sols souples.

4. MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS : Les marchés seront attribués à une entreprise individuelle ou à un groupement. Celui-ci doit être conjoint et solidaire, et constitué comme tel décrit dans l'acte de candidature.

5. PÉRIODE ET DÉLAI D'EXÉCUTION DU CHANTIER : Préparation de chantier en mars 2022 et démarrage des travaux avril 2022.

6. MODALITÉ DE RETRAIT DU DCE : Le dossier de consultation des entreprises est à retirer par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation de la commune à l'adresse <https://www.xmarches.fr>

Le candidat doit impérativement renseigner lors du téléchargement du DCE les informations demandées afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuels compléments ou modifications.

7. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS DEMANDÉS : - DC1 ; - DC2 ; - Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; - Attestation d'assurance (RC, décennale) avec plafond de garantie et franchise ; - Références pour des chantiers équivalents ; - Qualifications professionnelles.

8. RENSEIGNEMENTS DIVERS : - Renseignements techniques : Maître d'oeuvre : MANIERE-MAZOCKY ARCHITECTURE Laure MANIERE et Ludovic MAZOCKY architectes dplg, 18 rue Pierlot - 51160 AY-CHAMPAGNE. Tél. : 03.26.52.88.19 - Mail : l.maniere@maniere-mazocky.com - Renseignements Administratifs : Dorothee GADAUT Service Marchés Publics Mairie d'AY-Champagne, 1 Place Henri Martin - 51160 AY-Champagne - marchespublics@ay-champagne.fr - Tél. : 03.26.56.92.10.

9. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 60 jours à compter de la date limite arrêtée pour leur remise.

10. CRITÈRES DE SÉLECTION : - le prix des prestations (60 %) ; - la valeur technique de l'offre appréciée au travers du mémoire technique joint à l'offre (40 %).

11. REMISE DES OFFRES : Les offres devront être remises par voie électronique. La présentation des offres doit être respectée sous peine de rejet des candidatures. Les offres doivent parvenir à destination avant le Lundi 31 janvier 2022 à 12 h 00.

12. NÉGOCIATIONS : La collectivité se réserve le droit de négocier les prix et les délais avec les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes. Dans ce cas, les candidats concernés seront informés des conditions de la négociation par courrier électronique.

13. DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : le 3 janvier 2022.
M220019

DEPARTEMENT DE LA MARNE

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

NOM COMPLET DE L'ACHETEUR : Département de la Marne.

Type de Numéro national d'identification : SIRET : 22510001500018.

VILLE : CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX.

Code Postal : 51036.

Groupement de commandes : Non.

SECTION 2 : COMMUNICATION

Lien vers le profil d'acheteur : www.xmarches.fr

IDENTIFIANT INTERNE DE LA CONSULTATION : REHABILITATION-RD22.

INTÉGRALITÉ DES DOCUMENTS SUR LE PROFIL D'ACHETEUR : Oui.

UTILISATION DE MOYENS DE COMMUNICATION NON COMMUNÉMENT DISPONIBLES : Non.

NOM DU CONTACT : Service des Achats et des Marchés Publics.

SECTION 3 : PROCÉDURE

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail ;

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

- se référer au règlement de consultation.

CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - CONDITIONS / MOYENS DE PREUVE :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

- Se référer au règlement de consultation.

CAPACITÉS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES - CONDITIONS / MOYENS DE PREUVE :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;

- Se référer au règlement de consultation.

DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLIS : 1^{er} février 2022 - 12:00.

PRÉSENTATION DES OFFRES PAR CATALOGUE ÉLECTRONIQUE : Autorisée.

RÉDUCTION DU NOMBRE DE CANDIDATS : Non.

POSSIBILITÉ D'ATTRIBUTION SANS NÉGOCIATION : Oui.

L'ACHETEUR EXIGE LA PRÉSENTATION DE VARIANTES : Non.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Valeur technique pour 60 % et prix des prestations pour 40 %.

SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ

INTITULÉ DU MARCHÉ : Réhabilitation de la chaussée de la RD22 entre la RD386 et Courtagnon.

TYPE DE MARCHÉ : Travaux.

DESCRIPTION SUCCINCTE DU MARCHÉ : Réhabilitation de la chaussée de la RD22 entre la RD386 et Courtagnon.

LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION DU MARCHÉ : RD22 entre la RD386 et Courtagnon.

LA CONSULTATION COMPORTE DES TRANCHES : Non.

LA CONSULTATION PRÉVOIT UNE RÉSERVATION DE TOUT OU PARTIE DU MARCHÉ : Non.

MARCHÉ ALLOTI : Non.

SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VISITE OBLIGATOIRE : Non.

AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Le délai d'exécution global est de 16 semaines dont 4 semaines de période de préparation et 12 semaines d'exécution des travaux. La date prévisionnelle de début des prestations est le 07 mars 2022.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 04 janvier 2022.

M2200086



22, Grand'Place
62000 ARRAS
Tel. 03 20 91 65 79

40, Rue Pasteur
59110 LA MADELEINE (Cabinet secondaire)
Tel. 03 20 91 65 79

secretariat@avocats-wibault.fr

SELARL WIBAULT AVOCAT MAÎTRE FRANÇOIS-XAVIER WIBAULT

Avocat au Barreau d'Arras
Site internet : avocats-wibault.fr

MAÎTRE CATHERINE LIEGEOIS

Avocat au Barreau des Ardennes

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 24 FEVRIER 2022 À 10 HEURES 30

A la Barre du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MÉZIÈRES, Site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

A LA REQUÊTE DE : La BANQUE POPULAIRE DU NORD, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 847 avenue de la République - 59700 MARCQ EN BARŒUL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 457 506 566, prise en la personne de son représentant légal agissant poursuites et diligences et domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat la SELARL WIBAULT AVOCAT, représentée par Maître François-Xavier WIBAULT, demeurant 22 Grand'Place - 62000 ARRAS.

Et pour Avocat constituée, Maître Catherine LIEGEOIS Avocat au Barreau des Ardennes, domiciliée en cette qualité - Résidence Lorraine, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

UN IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL

SIS 11 AVENUE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE - 08150 RENWEZ

Cadastré section AB n° 422 pour une contenance de 05a51ca et section AB n° 423 pour une contenance de 02a88ca. Immeuble à usage commercial dont la superficie habitable est de 385,20 m2 et la surface au sol de 629,40 m2 composé d'un rez-de-chaussée, deux étages, cave et grenier

Rez-de-chaussée : Friterie, cuisine et arrière-cuisine, salle de café restaurant,

Premier étage : Salle de restaurant, salle de bains - WC, deux pièces attenantes,

Deuxième étage : Salle de bains - WC, quatre chambres,

Troisième étage : Cave, compartimentée en six pièces,

Cour et jardin.

MISE A PRIX : 70.000,00 € (SOIXANTE DIX MILLE €UROS)

OCCUPE : L'adjudicataire fera son affaire personnelle de cette occupation.

Visite sur place le Jeudi 10 Février 2022 entre 11 Heures 00 et 13 Heures 00 organisée par la SCP Gérard RANVOISÉ - Jean-François VALLERAND, Huissiers de Justice à CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Outre les clauses, charges et conditions insérées au cahier des conditions de la vente consultable au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MÉZIÈRES ou au Cabinet de Maître François-Xavier WIBAULT, Avocat, poursuivant la vente. Les enchères ne seront reçues que par le Ministère d'Avocat au Barreau des Ardennes.

Pour tous renseignements, s'adresser à : 1° - Maître François-Xavier WIBAULT, Avocat au Barreau d'ARRAS (Tél. : 03.20.91.65.79) - site internet avocats-wibault.fr.

2° - Au Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MÉZIÈRES où est déposé le cahier des conditions de la vente (RG :20/00027).
M2106330

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS



**SCP COINTIN-TARATUTA
DENOUL-BURGHIER, JAMA
DRIGUET ET CHAMPILOU**
Notaires associés à DORMANS (Marne)
1 rue du Château

STUDIO 12

Aux termes d'un acte reçu par Maître DENOUL-BURGHIER, Notaire à DORMANS (Marne), 03 Janvier 2022, enregistré ; La société POLINE, SARL, au capital de 2.000 €, dont le siège est à DORMANS (51700), 12 rue Jean de Dormans, identifiée au R.C.S. de REIMS n° 509 367 629 a vendu un fonds de coiffure sis à DORMANS (51700), 12 rue Jean de Dormans, connu sous le nom de STUDIO 12, pour lequel elle est immatriculée au répertoire des métiers de REIMS, sous le numéro 509 367 629, au profit de la société ID'COIFF, SARL, au capital de 10.000 €, dont le siège est à DORMANS (51700), 15 Route Départementale SOILLY, identifiée au SIREN sous le numéro 908 419 245 moyennant le prix de 23.500 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 12.180 € et aux éléments corporels pour 11.320 €, avec une entrée en jouissance le 01 janvier 2022. Les oppositions seront reçues à DORMANS (51700), 1 rue du Château, au siège de la SCP COINTIN-TARATUTA - DENOUL-BURGHIER - JAMA - DRIGUET - CHAMPILOU, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la Loi.

Pour insertion unique, Me DENOUL-BURGHIER.
M2200056



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

«au B.B.R.»

Insertion rectificative

A celle parue dans le journal du 25 octobre 2021 constatant la cession suivant acte de Maître Nathalie JACQUET-MAZARGUIL, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 15 octobre 2021, par la SAS CJR, SAS au capital de 26.000 €, dont le siège est à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 34 place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 830 140 232 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Au profit de la SARL ZULKO, SARL au capital de 10.000 €, dont le siège est à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 32 place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 814 258 471 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

D'un fonds de commerce de «brasserie, restauration traditionnelle ou de type rapide, activité de traiteur etc...» exploité à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 34 place de la République, à l'enseigne «au B.B.R.».

Il a été omis d'indiquer que l'entrée en jouissance aurait lieu au 1^{er} décembre 2021.

Pour insertion, Me JACQUET-MAZARGUIL.

M2200106

THIBAUT IV et LA REINE BLANCHE

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Jeremy MARSAN, Notaire à BLANCS COTEAUX VERTUS (Marne), le 3 janvier 2022, a été cédé un fonds de commerce par : La société dénommée HOSTELLERIE DE NAVARRE, société par actions simplifiée au capital de 40.000,00 €, dont le siège est à BLANCS COTEAUX (51130), 18 avenue Louis LENOIR VERTUS, identifiée au SIREN sous le numéro 332 509 710 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

A : La société dénommée LE RELAIS DU VIGNERON, société par actions simplifiée au capital de 40.000€, dont le siège est à BLANCS COTEAUX (51130), 10 rue de l'Eglise Vertus, identifiée au SIREN sous le numéro 902 467 398 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Un fonds de commerce de hôtel-restaurant sis à 02 place de la République-Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE THIBAUT IV, et pour l'établissement secondaire connu sous le nom commercial LA REINE BLANCHE et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 332 509 710.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de deux cent quatre-vingt mille euros (280.000,00 €), s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingts euros (194.480,00 €), se ventilant pour 133.220,00 € pour le fonds de commerce HOSTELLERIE DE LA REINE BLANCHE et pour 61.260,00 € pour le fonds de commerce LE THIBAUT IV ;

- Au matériel pour quatre-vingt-cinq mille cent vingt euros (85.520,00 €), se ventilant pour 46.780,00 € pour le fonds de commerce HOSTELLERIE DE LA REINE BLANCHE et pour 38.740,00 € pour le fonds de commerce LE THIBAUT IV.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2200105

L'ETOILE DE TUNIS/ JOUDEBACHIR

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Carine LEWCZUK, Notaire à REIMS, 2 rue Carnot , le 30 décembre 2021, enregistré au service des impôts de REIMS, a été cédé un fonds de commerce par :

La société dénommée L'ETOILE DE TUNIS, société par actions simplifiée au capital de 200 €, dont le siège est à REIMS (51100) - 170 rue de Vesle, identifiée sous le numéro SIREN 823059902 R.C.S REIMS.

A : La société dénommée JOUDEBACHIR, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège est à REIMS (51100), 170 rue de Vesle, identifiée sous le numéro SIREN 908329774 R.C.S REIMS.

DÉSIGNATION DU FONDS : Restauration rapide, lui appartenant, connu sous le nom commercial «L'ETOILE DE TUNIS», pour lequel il est immatriculé au R.C.S de REIMS, sous le numéro 823 059 902.

Prix principal de cinq mille € (5.000,00 €), s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour quatre mille € (4.000,00 €) ;

- Au matériel pour mille € (1.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2200185



MISE EN SCENE

Cession de fonds de commerce

ACTE reçu par Maître Frédérique CONREUR-MARTIN, Notaire à REIMS (51100) le 28 décembre 2021, enregistré au SPFE de REIMS le 30 décembre 2021, référence 5104P04 2021N 4238. CEDANT : La Société dénommée MISE EN SCENE, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 500,00 € ayant son siège social à REIMS (51100), 63 rue de Châtivesle, identifiée sous le numéro SIREN 824 068 381 R.C.S. REIMS. CESSIONNAIRE : La Société dénommée LA MISE EN SCENE REIMS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à REIMS (51100), 63 rue de Châtivesle, identifiée sous le numéro SIREN 904 834 934 R.C.S. REIMS. FONDS CEDE : Un fonds de commerce de salon de coiffure connu sous le nom de MISE EN SCENE situé et exploité à REIMS (51100), 63 rue de Châtivesle. Ledit fonds comprenant :

I- ELEMENTS INCORPORELS : - La clientèle et l'achalandage y attachés ; - Le droit au bail des locaux dans lesquels ledit fonds est exploité ; - L'enseigne « MISE EN SCENE » et le nom commercial. II- ELEMENTS CORPORELS : - Le matériel et le mobilier commercial servant à son exploitation. PRIX : quarante mille euros (40.000,00 €) s'appliquant savoir : - aux éléments incorporels pour trente huit mille huit cents euros (38.800,00 €) ; - aux éléments corporels pour mille deux cents euros (1.200,00 €). Payé comptant par la comptabilité du notaire.

JOUISSANCE : le 28 décembre 2021. OPPOSITIONS : en l'Etude de Me Frédérique CONREUR-MARTIN, notaire à REIMS (51100), 34A boulevard de la Paix où domicile est élu à cet effet.

Pour unique insertion :

Me Frédérique CONREUR-MARTIN.
M2106422



SAS "PJHB, Notaires associés"
27 boulevard de la Motte
51200 EPERNAY

LE MOULIN CARRE

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DANTENY, notaire, associé de la SAS «PJHB, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à EPERNAY (Marne), 27 boulevard de la Motte, le 23 décembre 2021, enregistré au SPFE de REIMS le 28/12/2021, Dossier n°2021 00124633, référence 5104P04 n°2021 N 04234, a été constatée la cession : Par la Société dénommée FILOMEL, SARL au capital de 2.000,00 €, siège à CHATILLON SUR MARNE (51700), lieu-dit Le Moulin Carré, SIREN 532 561 271 R.C.S. REIMS. A la Société dénommée WITAKER, SARL au capital de 2.000,00 €, siège à CHATILLON SUR MARNE (51700) lieu-dit Le Moulin Carré, SIREN 907 964 936 R.C.S. REIMS. D'un fonds de commerce de pêche à la truite, bar, restaurant de type traditionnel et rapide, plats à emporter sis à CHATILLON SUR MARNE (51700) lieu-dit «le Moulin Carré», connu sous le nom commercial «LE MOULIN CARRE», R.C.S. REIMS numéro 532 561 271.

Propriété - Jouissance : au jour de la signature. Prix : 290.000 € dont éléments incorporels pour 260.000 € et matériel pour 30.000 €. Oppositions : en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Guillaume DANTENY où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.

M2106416

GERANCE

FIN DE GERANCE



FCN Reims Moissons

7 rue Gabriel Voisin - CS 80018
51086 REIMS CEDEX 2

FONDERIE HADOUX

Société par actions simplifiée
au capital de 102.000 Euros

Siège social :

9 rue Gutenberg - 51100 REIMS
315 383 117 R.C.S. Reims

Il a été mis fin au contrat de location-gérance conclu aux termes d'un acte notarié en date du 23 février 1979 reçu par Maître Francis MERCIER, Notaire à REIMS, entre Monsieur et Madame Raymond HADOUX, Bailleurs, et la société FONDERIE HADOUX, locataire gérant, et portant sur un fonds industriel de fonderie exploité à REIMS, 9 rue Gutenberg, auquel Monsieur Bernard HADOUX est venue au droit en qualité de bailleur suivant acte notarié de donation du 21 septembre 1983 reçu par Maître Jean BAUDIN, Notaire à REIMS, à effet du 1^{er} Janvier 2012. Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2106140

CONSTITUTION

DE SOCIETE

TACOMA IMMO

Avis est donné de la constitution de la Société civile «TACOMA IMMO» par acte sous seing privé en date à REIMS (MARNE), le 23 décembre 2021.

OBJET : La société a pour objet :

- La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier et immobilier ;

- La prise de participation par tous moyens dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement ;

- Le financement de toutes opérations et la possibilité de donner toutes garanties en exécution desdits financements notamment par hypothèque sur les immeubles sociaux ;

- Pour ses participations dans les sociétés ou entreprises : l'animation effective du groupe, la participation active à la conduite de la politique, du contrôle des filiales, et à titre purement interne, des services administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers ;

- Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf années à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

SIEGE SOCIAL : SAINT MASMES (51490), 19 rue Saint Martin.

GERANT : Monsieur Thomas RIPERT, demeurant à SAINT MASMES (51490), 19 rue Saint Martin.

CAPITAL : cinq cent un (501) Euros.

CESSION DE PARTS : Toute cession de parts doit être soumise à l'agrément des associés dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51).

Pour unique insertion : Le gérant.
M2200220

EURL ACM

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 3 décembre 2021, il est constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION : EURL ACM.
SIEGE SOCIAL : 5 Vieille Rue - 51130 CHAINTRIX BIERGES.

OBJET : La société a pour objet :

- L'exploitation, directe ou en location-gérance, d'un fonds artisanal de menuiserie, aménagement intérieur ainsi que l'achat et la vente de produits s'y rapportant ;

- Et plus généralement, toutes opérations, de quelques natures qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, se rattachant à l'objet et sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.500 €.

GERANTS : Monsieur MANCONI Christophe, né le 25/11/1976 à REIMS(51100), et demeurant à 5 Vieille Rue - 51130 CHAINTRIX BIERGES.

IMMATRICULATION : R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2105190

«LA CHARMOYE EXPERTISE»

Société à responsabilité limitée

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 1^{er} décembre 2021, par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société à responsabilité limitée dénommée «LA CHARMOYE EXPERTISE», dont le siège social est fixé «La Charmoye» - 51270 MONTMORT LUCY.

CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 10.000 €.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet en France et à l'étranger : - A titre principal, l'exercice de l'activité d'expert forestier consistant notamment en l'expertise et la gestion de propriétés forestières, la réalisation d'études, audits, conseils en matière forestière ou arboricole et accessoirement la transaction de forêts et de domaines.

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement, et ce conformément à la législation régissant l'activité d'Expert Forestier (articles L171-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime).

GÉRANCE : Le premier gérant est Monsieur Jean-Ghislain de LA SELLE, demeurant «La Charmoye» - 51270 MONTMORT LUCY, nommé par assemblée générale constitutive du 1^{er} décembre 2021 pour une durée indéterminée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

CESSION DE PARTS : Les parts ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant les trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de REIMS (51100).

La gérance : Pour avis.

M2105492



SCI RÈMES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVIZE (51190) du 3 janvier 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : Société civile immobilière. DENOMINATION SOCIALE : SCI RÈMES. SIEGE SOCIAL : 22 rue Ernest Vallée - 51190 AVIZE. OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; La réalisation d'un des immeubles sociaux afin de permettre la poursuite de cet objet dans le cadre d'une gestion patrimoniale et civile dès lors que l'opération est exceptionnelle et n'a pas pour effet de vider la société de sa substance ; La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ; Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL SOCIAL : 3.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. GERANCE : Madame Corinne BENHAMOU épouse SELOSSE, demeurant 22 rue Ernest Vallée à AVIZE (51190). CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2106043



6-6 bis rue de la Renfermerie
51100 REIMS

«SCM 4L»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 05/01/2022, il a été constitué sous la dénomination «SCM 4L», une société civile de moyens au capital de 1.000 €, dont le siège social à REIMS (51100), 63 B rue de Verdun, ayant pour objet principal la mise en commun de tous matériels et moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres. DURÉE : 99 ans. GÉRANTS : Madame Marie-Charlotte DEBRAY, demeurant à REIMS (51100), 6 rue du Commandant Arnaud ; Madame Julie PETRE, demeurant à LES MESNEUX (51370), 6 rue de la Charme. CLAUSE RELATIVE AUX CESSIONS DE PARTS : Cession libre entre associés, toutes les autres cessions (y compris aux héritiers) sont soumises à agrément des associés statuant dans les conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires. Immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Pour insertion,

Madame Julie PETRE,
co-fondatrice.

M2200199

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

COOL APTITUDE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Centre d'affaires des Coteaux
ZA - 5 impasse des coteaux
51140 MUIZON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MUIZON du 3 janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : COOL APTITUDE.

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : Centre d'affaires des Coteaux ZA - 5 impasse des coteaux - 51140 MUIZON.

OBJET SOCIAL : l'enseignement, la formation et le conseil et plus généralement les prestations de services aux particuliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Sophie ROUILLE épouse COULON, demeurant 15 bis rue Léon Lefort - 51140 MUIZON.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La gérance.

M2200012

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

ALCOR

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
7 Faubourg de Reims - 51170 FISMES
En cours d'immatriculation R.C.S.
Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil du 03/12/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION SOCIALE : ALCOR.

SIÈGE SOCIAL : 7 Faubourg de Reims - 51170 FISMES.

OBJET SOCIAL : la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, agricoles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, l'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales, l'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales, la gestion de trésorerie pour ses filiales, la location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.

PRÉSIDENT : M. Alain BRETON, demeurant 7 Faubourg de Reims - 51170 FISMES.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Mme Corinne BRETON, demeurant 7 Faubourg de Reims - 51170 FISMES.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2200125

VITIZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
11 rue Pierre Curie - 51530 MARDEUIL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MARDEUIL du 3 janvier 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : VITIZ.

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : 11 rue Pierre Curie - 51530 MARDEUIL.

OBJET SOCIAL :

- La transformation et la vente de préparations naturelles à base de plantes (notamment des extraits fermentés, décoctions, infusions et macérations) ;

- L'achat et la revente de plantes sèches.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Antoine, Arthur, Jules PORTALURI, demeurant 11 rue Pierre Curie - 51530 MARDEUIL.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La gérance.

M2106326

SCI MAESTRO

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51100) du 23 décembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : Société civile immobilière. DENOMINATION SOCIALE : SCI MAESTRO. SIEGE SOCIAL : 14 rue Voltaire - 51100 REIMS. OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; La réalisation d'un des immeubles sociaux afin de permettre la poursuite de cet objet dans le cadre d'une gestion patrimoniale et civile dès lors que l'opération est exceptionnelle et n'a pas pour effet de vider la Société de sa substance ; La participation de la Société à toutes entreprises ou Sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ; Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet. DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Rafaeël MARTINEZ RODRIGUEZ, demeurant 36 rue Saint Fiacre - 51470 SAINT MEMMIE et Elvira MARTINEZ, demeurant 178 rue de Courcelles - 75017 PARIS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2200053

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Vitry-le-François

21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

TROISEM
Immobilière

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT MEMMIE du 2 janvier 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : TROISEM Immobilière.

SIÈGE SOCIAL : 36 rue Saint Fiacre - 51470 ST MEMMIE.

OBJET SOCIAL : Achat, construction, vente et location de tous biens immobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Rafaeël MARTINEZ RODRIGUEZ, demeurant 36 rue Saint Fiacre - 51470 SAINT MEMMIE et Elvira MARTINEZ, demeurant 178 rue de Courcelles - 75017 PARIS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SAS I.I.T

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue Hurtaut - 51100 REIMS
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement le 03/01/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION SOCIALE : SAS I.I.T.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue Hurtaut - 51100 REIMS.

GÉRANCE : Madame Léa SHELLOSSE épouse FAVIER, demeurant 14 rue Voltaire - 51100 REIMS. CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : la société EVERGREEN, SAS au capital de 2.000 €, dont le siège social est 1 rue Hurtaut - 51100 REIMS, immatriculée sous le n° 889 127 189 R.C.S. REIMS.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2200060

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

PHARMAGO

Société par actions simplifiée à capital variable
au capital initial de 10.500 Euros
Siège social :
2 rue Gutenberg - 51500 TAISSY
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement le 30/12/2021 et le 03/01/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée à capital variable.

DÉNOMINATION SOCIALE : PHARMAGO.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue Gutenberg - 51500 TAISSY.

OBJET SOCIAL : La prestation de services pour les pharmacies, la prise en charge des commandes effectuées par les pharmacies auprès des fournisseurs, dans le cadre de la centralisation des commandes et des achats, dans le respect des dispositions de l'article D.5125-24-16 du Code de la Santé Publique concernant les Structures de Regroupement à l'Achat ; L'achat, la négociation et le règlement des factures, pour le compte des pharmaciens, dans le respect des dispositions du Code de la Santé Publique et des législations et réglementations spécifiques aux produits revendus par ces derniers, la promotion des pharmaciens auprès des fournisseurs ; L'aide, l'assistance et l'information du pharmacien et de la pharmacie sous toutes ses formes en vue de développer son activité et d'améliorer la situation économique et financière des pharmacies ; L'organisation d'événements, conférences, voyages de toute nature en rapport avec l'activité professionnelle de pharmacien ; La formation du pharmacien, en ce compris la formation continue ou toutes autres formations professionnelles.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL INITIAL : 10.500 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Emmanuel GOZALO, demeurant 1 rue Marlot - 51100 REIMS.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : Mme Delphine HARMAND, demeurant 34 cours Briand - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, M. Nicolas CREQUY, demeurant 69 rue Forest - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES et M. Bruno MARGERARD, demeurant 42 rue des Roussottes - 52320 VOUECOURT.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2200034

ELLE & FILS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 janvier 2022, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : ELLE & FILS.

SIEGE SOCIAL : 9 rue du Petit Côté - 51600 AUBERIVE.

CAPITAL : 10.000 € en numéraire.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

OBJET : La société a pour objet l'étude, la conception, la fabrication et la commercialisation de linge de maison et accessoires liés à leur usage.

PRÉSIDENT : Madame Sophie BARBIER, demeurant 9 rue du Petit Côté - 51600 AUBERIVE.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

M2200082

AB3C

Aux termes d'un ASSP en date du 03/01/2022, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : AB3C.

SIGLE : AB3C.

OBJET SOCIAL : Conseil en gestion administrative et commerciale d'entreprises.

SIÈGE SOCIAL : 24 rue Dom Pérignon - 51530 CHOUILLY.

CAPITAL : 500 €.

DURÉE : 50 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

PRÉSIDENT : Madame BARRARD Nathalie, demeurant 24 rue Dom Pérignon - 51530 CHOUILLY.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. A chaque action est attaché un droit de vote donnant droit à une voix.

clause d'agrément : Les actions sont librement négociables. Les transmissions d'actions consenties par les associés ou l'associé unique s'effectuent librement.

Nathalie BARRARD.

M2200004

SELARL "MH ROFFI
JURIS CONSEIL"

Société d'Avocats
201 avenue de Laon - 51100 REIMS

«RGZ
PATRIMOINE»

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
BETHENY (Marne)

9 route de la Neuvillelette

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BETHENY (Marne) du 23 décembre 2021, il a été instituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : «RGZ PATRIMOINE».

SIÈGE SOCIAL : BETHENY (Marne), 9 route de la Neuvillelette.

OBJET :

- L'achat, la vente, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ;

- La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ;

- L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000 €) divisé en 100 parts sociales numérotées de 1 à 100, de dix Euros (10 €) chacune de valeur nominale.

AGREMENT : Il a été institué un droit d'agrément donné par les associés sous la forme d'une décision collective extraordinaire pour toute mutation au bénéfice d'un tiers non associé.

GÉRANTS :

- Monsieur Jean-Luc GOREZ, demeurant à BETHENY (Marne), 9 route de la Neuvillelette ;

- Madame Fabienne SIMONET, épouse GOREZ, demeurant à BETHENY (Marne), 9 route de la Neuvillelette.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour insertion.

M2200252

SAVEURS
EXOTIQUES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHALONS EN CHAMPAGNE du 15 décembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : SAVEURS EXOTIQUES.

M2200131

SIÈGE SOCIAL : 12 place Cancale

- 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

OBJET SOCIAL : Exploitation d'un commerce alimentaire (Produits du Monde).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.

GÉRANCE : Madame Kimberley SOLEGA, demeurant 3 rue Bir Hakiem - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2200013

LEVITSKY

Avis est donné de la constitution de la Société civile immobilière «LEVITSKY» par acte sous seing privé en date à REIMS (Marne), le 7 janvier 2022.

OBJET : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance. La prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés. Le financement de toutes opérations et la possibilité de donner toutes garanties en exécution desdits financements notamment par hypothèque sur les immeubles sociaux.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf années à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

SIEGE SOCIAL : POMACLE (51110), 52 chemin de la couture.

GERANT : Monsieur COHEN Arnaud, demeurant à POMACLE (51110), 52 chemin de la couture.

CAPITAL : Mille (1.000) Euros.

CESSION DE PARTS : Toute cession de parts doit être soumise à l'agrément préalable des associés prise à l'unanimité.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51).

Pour unique insertion : Le gérant.

M2200231

OFFICE NOTARIAL DE TINQUEUX

SCI THIEBAULT ANAIS

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Pierre LINGAT, Notaire Associé, Membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «OFFICE NOTARIAL DE TINQUEUX», titulaire d'un Office Notarial à TINQUEUX (Marne), 4 bis rue Jacques Monod, le 4 janvier 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI THIEBAULT ANAIS.

Le siège social est fixé à : REIMS (51100), 74 B avenue nationale et 1 rue Jules Corpelet, La Neuvillelette.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : mille Euros (1.000,00 €).

Les apports sont réalisés en numéraire.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Mademoiselle Anais THIEBAULT demeurant à REIMS (51100), 450 avenue de Laon.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51100).

Pour avis : Le Notaire.

M2200131

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

EM - FACADE

SASU au capital de 1.000 Euros
102 boulevard Robespierre
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/12/2021, il a été constitué ainsi qu'il suit les statuts de la société par actions simplifiée à associé unique. FORME : SASU. DÉNOMINATION : EM - FACADE. CAPITAL : 1.000 €, divisé en 100 parts de 10 € chacune entièrement souscrites et libérées. OBJET : - Isolation thermique par l'extérieur ; - Peinture extérieure. DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS (Marne). SIÈGE : 102 boulevard Robespierre - 51100 REIMS. LE PRÉSIDENT : Monsieur YULU Erkan, demeurant : 102 boulevard Robespierre - 51100 REIMS, président et associé unique. DÉBUT D'ACTIVITÉ : Dès l'immatriculation au R.C.S. de REIMS. Pour avis : Le président.

M2200142

ÉCURIE ÉLITE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société civile «ÉCURIE ÉLITE» par acte sous seing privé en date à REIMS (MARNE), le 23 décembre 2021.

OBJET : La société a pour objet : La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier et immobilier.

La prise de participation par tous moyens dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement.

Le financement dédités opérations et la possibilité de donner toutes garanties en exécution desdits financements notamment par hypothèque sur les immeubles sociaux.

Pour ses participations dans les sociétés ou entreprises : l'animation effective du groupe, la participation active à la conduite de la politique, du contrôle des filiales, et à titre purement interne, des services administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers.

Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

DURÉE : Quatre vingt dix neuf années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100) - 42 rue de Thillois.

GERANT : Monsieur Renaud MILLER, demeurant à REIMS (51100) - 42 rue de Thillois.

CAPITAL : Cinq cent un (501) €. CESSION DE PARTS : Toute cession de parts doit être soumise à l'agrément des associés dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51).

Pour unique insertion : Le gérant. M2200221

PIZZA FAMILY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 22 novembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : société par actions simplifiée. DÉNOMINATION SOCIALE : PIZZA FAMILY.

SIÈGE SOCIAL : 74 rue Emile Zola - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : L'activité de pizzeria, restauration rapide, la livraison à domicile, la vente à emporter ou à consommer sur place de pizzas, plats chauds et froids, et boissons non alcoolisées.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. PRÉSIDENT : BOUSSIF Walid, 412A avenue de Laon - 51100 REIMS

Pour avis : Le président. M2200180

CD

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BETHENY, il a été constituée une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CD. SIÈGE SOCIAL : 11 rue de Reims - 51450 BETHENY (Marne).

OBJET : L'exploitation d'un fonds de commerce de presse, PMU, bar, restauration, bimbeloterie, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €. ASSOCIÉS : Madame Marie-Christine DOTTORE, (gérante associée), demeurant au 22 rue du Faubourg de Reims - 51110 BOURGOGNE FRESNE et Monsieur Régis CLAROT, (associé), demeurant au 41 Jean-Jacques Rousseau - 51100 REIMS.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. La gérance.

M2200099

SCI ALLIANCE

DÉNOMINATION : SCI ALLIANCE. FORME : Société civile immobilière. CAPITAL SOCIAL : Cent (100,00 €), divisé en 100 parts de un (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

SIÈGE SOCIAL : EPERNAY (51200), 5 allée de Pointe à Pitre.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

R.C.S. : REIMS.

ASSOCIÉS : 1. Monsieur Ghalem Kaddour CHENNEH, né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 13 octobre 1981.

2. Monsieur Simon Léo VICENTE, né à REVIN (08500), le 21 septembre 1987.

GÉRANCE : Aux termes des statuts, Messieurs CHENNEH Ghalem et VICENTE Simon ont été désignés en qualité de cogérants pour une durée indéterminée. M2200266

MODIFICATION

DE STATUTS



GOULET & NOIZAT

Avocats associés

www.goulet-noizat.com

«SECRET DISTRIBUTION»

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2021, les associés de la société «SECRET DISTRIBUTION» société à responsabilité au capital de 33.600 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 521 642 645, dont le siège social est sis 21 avenue de Champagne à EPERNAY (51200), ont décidé :

- La transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 30 décembre 2021. Il n'a été apporté aucune modification à la dénomination de la société et sa durée ;

- L'extension de l'objet social à l'activité de «négociant-distributeur» ;

- Le transfert du siège social à AY (51160), 6 rue Jeanson ;

- La nomination de M. Alexandre MENSUELLE, en qualité de président.

Cette transformation entraîne les modifications suivantes :

MENTIONS ANCIENNES : FORME : SARL. GÉRANT : M. Alexandre MENSUELLE. SIÈGE SOCIAL : 21 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY.

MENTIONS NOUVELLES : FORME : Société par actions simplifiée. PRÉSIDENT : M. Alexandre MENSUELLE. SIÈGE SOCIAL : 6 rue Jeanson - 51160 AY.

OBJET SOCIAL : Il a été ajouté l'activité de «Négociant-distributeur».

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Pour avis.

M2200067

LA COMEDIE DE REIMS

SARL au capital de 500 Euros

Siège social :

3-5 chaussée Bocquaine
51100 REIMS
R.C.S. Reims 379 902 091

L'AG du 01/06/2021 a été décidée de nommer NORD EST AUDIT, située 3 rue Etienne Oehmichen - 51100 REIMS et immatriculée au R.C.S. REIMS sous le numéro 751 191 404 en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. BOULE Laurent pour une durée de 6 ans et en modification du commissaire aux comptes titulaire sa dénomination sociale anciennement BS Finance par Ôdit & Stratégie et du siège social 10 rue Courmeaux - 51100 REIMS par 6 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES. M2200201

MAJUAN

Société civile Immobilière

au capital de 1.200 Euros

Siège social :

1 chemin des Hurcoteaux
51220 MERFY
812 406 908 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2021, l'assemblée générale mixte a décidé de transférer le siège social du 1 chemin des Hurcoteaux - 51220 MERFY au 31 rue Pasteur - 51220 COURCY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance. M2103440

B L F

Société civile

au capital de 10.000 Euros

Siège social :

34 rue du Mont Blanc
51190 LE MESNIL SUR OGER
R.C.S. Reims 847 689 585

Avis de modification

Aux termes d'une délibération de l'assemblée extraordinaire des associés réunie le 13 décembre 2021, il a été pris acte :

-de la cessation des fonctions de gérante de Madame Laurence BRUGNON à compter du 13 décembre 2021,

-de la nomination de Madame Maïté BRUGNON, demeurant à LE MESNIL SUR OGER (51190), 2 place Aire de Laon, aux fonctions de gérant à compter du 13 décembre 2021.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour Avis, La Gérance. M2105792

FALAFEL N°1

Société par actions simplifiée

au capital de 7.000 Euros

Siège social :

95 - 97 rue Clovis - 51100 REIMS
838 097 319 R.C.S. Reims

Nomination d'un directeur général

Aux termes de délibérations en date du 30 Novembre 2021, l'associé unique décide de nommer Madame Pinar Lise GÖK épouse SAAD ALDIENE en qualité de directeur général à compter du 1^{er} décembre 2021.

DIRECTEUR GENERAL : Madame Pinar Lise GÖK épouse SAAD ALDIENE, demeurant 95 - 97 rue Clovis - 51100 REIMS.

Mention sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le président. M2105965



FCN Reims Moissons

7 rue Gabriel Voisin - CS 80018
51086 REIMS CEDEX 2

INITIAL EXPERTISE

Société par actions simplifiée

au capital de 16.000 Euros

Siège social :

9, Rue André Pingat
51100 REIMS
843 294 521 R.C.S. Reims

Aux termes des délibérations du 6 Décembre 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement a décidé de nommer en qualité de Présidente, en remplacement de Monsieur Stéphane FLANDRE, démissionnaire, la Société HSF INVEST, Société par actions simplifiée au capital de 90 450 €, ayant son siège social sis 58 Rue Saint-Thierry 51100 REIMS et identifiée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 904 402 872, et ce à compter du 31 décembre 2021 et pour une durée illimitée.

Pour avis : La Présidente. M2106064

EARL «FERME DU BEL AIR»

Capital social : 152.000 Euros

Siège social :

Ferme du Bel Air
51230 FAUX FRESNAY
R.C.S. Reims 302 699 855

Par assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, les associés ont, à compter du 31 décembre 2021 :

- autorisé Monsieur Philippe LEPEZ à démissionner de ses fonctions de cogérant ;

- prorogé la durée de la société de 49 ans pour porter son terme au 19 juin 2085.

Pour avis : La gérance. M2106419

SARL «Pierre et Philippe LEPEZ»

Société à responsabilité limitée

au capital de 7.622,45 Euros

Siège social :

Ferme du Bel Air
51230 FAUX FRESNAY
R.C.S. Reims 333 245 223

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021 :

- Madame Catherine LEPEZ née KREMER demeurant à FAUX FRESNAY (51230), Ferme du Bel Air, a été nommée en qualité de gérante, pour une durée indéterminée, à compter du 31 décembre 2021 en remplacement de Monsieur Philippe LEPEZ, gérant démissionnaire à compter de cette même date ;

- La durée de la société a été prorogée de 49 ans pour porter son terme au 8 septembre 2084.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2106420

SCEA «ALAIN BERTRAND»

Capital social : 155.116 Euros

Siège social :

19 rue de Sommepy
51600 SAINT HILAIRE LE GRAND
R.C.S. Châlons en Champagne
332 758 127

Par assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, les associés ont autorisé Monsieur Bruno PRON à démissionner de ses fonctions de gérant, ont nommé Monsieur Maxime PRON, demeurant 6 Grande Rue - 51600 SAINT HILAIRE LE GRAND, gérant, et ce à compter du 31 décembre 2021. Ils ont prorogé la durée de la société de 59 ans pour porter son terme au 28 mai 2084.

Pour avis : La gérance. M2106421

TOURE MOREL

SARL au capital de 7.500 Euros

Siège social :

31 rue de Courcelles - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 751 761 800

L'AGE du 30/12/2021 a décidé à compter du 30/12/2021 de rendre effective la démission de Monsieur MOREL Sébastien aux fonctions de cogérant.

Modification au R.C.S. REIMS. M2106426

société d'avocats
NOMDOS

Société d'Avocats

10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

FONTBELLE

Société à responsabilité limitée

au capital de 9.500.000 Euros

Siège social :

14 rue Emile Cazier - 51100 REIMS
528 318 975 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 29 novembre 2021, il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean-Jacques COMPAS de ses fonctions de gérant et décidé de nommer, aux fonctions de gérant à compter de ce jour et pour une durée illimitée Monsieur Léon COMPAS, demeurant à REIMS (51100), 14 rue Emile Cazier.

Pour avis. M2106433

UPKAY ENERGIES

Société par actions simplifiée

au capital de 10.000 Euros

Siège social :

7 rue Pierre Salmon
Centre d'Affaires Reims Bezannes
51430 BEZANNES
R.C.S. Reims 843 212 333

Dénomination sociale - Objet social

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2021, l'associé unique a décidé de remplacer à compter de la même date la dénomination sociale UPKAY par UPKAY ENERGIES et de modifier l'article 2 des statuts et d'étendre l'objet social aux activités de vente et pose de matériel photovoltaïque, vente et pose de bornes de recharge pour véhicules électriques, tous travaux d'installation électrique et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président. M2200006

SCI 2007

SCI au capital de 2.209.200 Euros

12 place Hugues Plomb

51200 EPERNAY

500 344 601 R.C.S. Reims

Avis de changement de gérant

Par assemblée générale extraordinaire en date du 29/11/2021, les associés ont décidé de procéder aux formalités relatives à la démission de M. Daniel BAUCHET à compter du 29/11/2021. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS. M2200008

SARL «RENAUD»

Société à responsabilité limitée

au capital de 7.500 Euros

Siège social :

3 rue des Fossés
51290 LARZICOURT
R.C.S. Châlons Champagne
477 705 998

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 20/12/2021, les associés ont décidé, à compter du 20/12/2021, d'augmenter le capital social d'un montant de 2.390 € pour le porter à 9.890 €.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal. M2200003

société d'avocats
NOMDOS

Société d'Avocats

10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

FONTBELLE

Société à responsabilité limitée

au capital de 9.500.000 Euros

Siège social :

14 rue Emile Cazier - 51100 REIMS
528 318 975 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 30 novembre 2021, il a été pris acte de la démission de Monsieur Léon COMPAS de ses fonctions de gérant et décidé de nommer, aux fonctions de gérant à compter de ce jour et pour une durée illimitée Monsieur Jean-Jacques COMPAS, demeurant à REIMS (51100), 14 rue Emile Cazier.

Pour avis. M2106434

société d'avocats
NOMDOS

Société d'Avocats

10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

SCEV ASTON

Société civile d'exploitation viticole

au capital de 550.000 Euros

Siège social :

14 rue Emile Cazier - 51100 REIMS
532 509 494 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 29 novembre 2021, il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean-Jacques COMPAS de ses fonctions de gérant et décidé de nommer, aux fonctions de gérant à compter de ce jour et pour une durée illimitée Monsieur Léon COMPAS, demeurant à REIMS (51100), 14 rue Emile Cazier.

Pour avis. M2106435



GOULET & NOIZAT

Avocats associés

www.goulet-noizat.com

«RESOR»

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

société d'avocats
NOMDOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

SCEV ASTON

Société civile d'exploitation viticole
au capital de 550.000 Euros
Siège social :
14 rue Emile Cazier - 51100 REIMS
532 509 494 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 30 novembre 2021, il a été pris acte de la démission de Monsieur Léon COMPAS de ses fonctions de gérant et décidé de nommer, aux fonctions de gérant à compter de ce jour et pour une durée illimitée Monsieur Jean-Jacques COMPAS, demeurant à REIMS (51100), 14 rue Emile Cazier.

Pour avis.

M2106436

SARL «NOMINÉ METHA»

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
3 rue des Bûchettes
51270 COURJEONNET
R.C.S. Reims 819 314 717

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 22/12/2021, M. Maxime NOMINÉ demeurant 1 rue du Veyeux - 51270 COURJEONNET est désormais seul gérant de la société suite au décès de M. André NOMINÉ survenu le 25/09/2021.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.
M2200009

MEDUZA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
50 rue Gustave Laurent - 51100 REIMS
824 955 272 R.C.S. Reims

Lors de l'assemblée générale ordinaire qui a eu lieu le 30/12/2021, les associés de la société Meduza ont décidé de nommer Christophe Sartelet, 4 rue de la Grue - 51100 REIMS, co-gérant de la société pour une durée indéterminée à partir 01/01/2022.

Pour mentions et avis.

M2200010

SARL «SODIALIS»

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
9 rue Damont
51600 SAINT SOUPLLET SUR PY
R.C.S. Reims 820 211 167

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 20/11/2021, les associés ont décidé, à compter du 20/11/2021, de transférer le siège social à Ferme de Moscou - 51400 PROSNES.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.
M2200042

EARL «JACQUEMINET-LECLERC»

Capital social : 50.000 Euros
Siège social :
Ruelle des Bois
51160 FONTAINE SUR AY
R.C.S. Reims 504 473 612

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, les associés ont décidé, à compter du 31 décembre 2021 du retrait de Monsieur Laurent JACQUEMINET, de la gérance.

Pour avis : La gérance.

M2200043

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

A.M. TECHNOLOGY 51

A.M. TECHNOLOGY 51, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, siège social : 127 - 129 avenue de Paris - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, 882 298 987 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE. Par décisions du 15/12/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 127 - 129 avenue de Paris - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 boulevard François 1^{er} - 51300 VITRY LE FRANCOIS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2200061

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

HB BUSINESS TRAINING

HB BUSINESS TRAINING, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, siège social : 111 avenue de Paris - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, 903 639 656 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE. L'assemblée générale mixte réunie le 01/10/2021 a décidé :

- De nommer M. Amine BERRICHI, demeurant chez Aissa BERRICHI 589 les Perroquets - 51300 VITRY LE FRANCOIS en qualité de président en remplacement de M. Morad HAYANE, démissionnaire, pour une durée indéterminée à compter de ce jour ; L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. Morad HAYANE a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Amine BERRICHI ;

- De transférer le siège social du 111 avenue de Paris - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 boulevard François 1^{er} - 51300 VITRY LE FRANCOIS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2200065

SCEA «GUERALT»

Capital social : 10.000 Euros
Siège social :
3 Grande Rue - 51460 HERPONT
R.C.S. Châlons en Champagne
818 763 252

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 décembre 2021, les associés ont décidé du retrait de Madame Isabelle GUERALT de la gérance à compter du 31 décembre 2021.

Pour avis : La gérance.

M2200031

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

LAMBRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 676.375 Euros
Siège social :
23 avenue Jean Jaurès
51200 EPERNAY
820 047 207 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 3 janvier 2022, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'hôtellerie-restauration à effet du 1^{er} janvier 2022 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2200050

Office Notarial SUD ARDENNES Arnaud DELANNOY et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoy.jacques@notaires.fr

SCI VDA

au capital de 60.000 Euros
10 rue de l'Herminie
51110 BOURGOGNE FRESNE
R.C.S. Reims 753 971 977

Avis de modification

Suivant acte reçu par Me Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, le 27 décembre 2021, il a été constaté :

Le transfert du siège social de la société : ANCIENNE MENTION : 10 rue de l'Herminie - 51110 BOURGOGNE FRESNE. NOUVELLE MENTION : 19 rue Jean-Baptiste Lully - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ.

Pour insertion, Me Martial JACQUES.

M2200068

GTFW

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
20 rue de la Brigole - 51140 TRIGNY
R.C.S. Reims 894 260 561

En date du 31/12/2021, l'associé unique a décidé à compter du 31/12/2021 d'augmenter le capital social de 354.000 € par apport en nature de parts sociales de SARL en le portant de 1.000 € à 355.000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au R.C.S. REIMS.
M2200070

BG2A
BONHOMME GOBLET
AVOCATS ASSOCIÉS

Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

APPLI-KEY

Société par actions simplifiée au capital variable
Siège social :
1 bis rue Maurice Hollande
51100 REIMS
500 555 123 R.C.S. Reims

Suivant décision du 28 octobre 2021, le président de la Société APPLI-KEY, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 1 bis rue Maurice Hollande - 51100 REIMS, au 3 rue des Docks Rémois - 51450 BETHENY à compter du 28 octobre 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2200071

IDBAT

EURL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue des Moissons - 51100 REIMS
R.C.S. 510 541 519

L'AGE du 04/01/2022 a décidé le transfert du siège social à compter du même jour et de modifier l'article des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 1 rue des Moissons - 51100 REIMS.

NOUVELLE MENTION : 62 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS.

L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de REIMS.
M2200072



GOULET & NOIZAT

Avocats associés
www.goulet-noizat.com

CETIX Finances

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
64 rue du Général Gouraud
51400 MOURMELON LE GRAND
441 363 850
R.C.S. Châlons en Champagne

Par décisions de l'associée unique en date du 29 décembre 2021, il a été décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 890.200 € pour le porter de 100.000 € à 990.200 € par voie d'apports en nature. L'augmentation de capital a été rémunérée par la création de 8.902 parts sociales nouvelles de 100 € de valeur nominale chacune assorties d'une prime d'émission de 3.071.272 € ;

- de modifier la dénomination sociale qui devient «CETIX» ;

- de transférer le siège social à REIMS (51100), 56 avenue de Paris ;

- de modifier l'objet social, lequel sera dorénavant le suivant : 1- Les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, ainsi que l'administration générale, le contrôle et la mise en valeur de ces participations et des entreprises qui en dépendent. 2- La location meublée ;

- l'acquisition et la construction de tous locaux à usage d'habitation ou au sein de maison de retraite, de commerce, de résidences de tourisme classées, de résidences hôtelières ou para-hôtelières, ainsi que l'acquisition des terrains d'assiette y afférents ;

- l'acquisition des meubles, équipements et aménagements destinés à garnir les locaux ;

- leur gestion sous toutes ses formes et en particulier : la location par bail commercial, l'activité hôtelière ou para-hôtelière incluant la fourniture de prestations telles que le petit déjeuner, le nettoyage des locaux, la mise à disposition de linge de maison, l'accueil de la clientèle ;

- le tout directement ou indirectement en France ou à l'Etranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise de daton en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement. Elle pourra prendre à bail avec ou sans promesse de vente et acquérir par voie d'apport ou autrement, tout ou partie des biens mobiliers ou immobiliers, actifs ou passifs dépendant des sociétés ou entreprises dont les activités seraient similaires à la sienne. Elle pourra faire toutes ces opérations soit seule, soit en participation, sous quelque forme que ce soit.

Les articles 2, 3, 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les inscriptions modificatives seront effectuées au R.C.S. de REIMS où la société sera désormais immatriculée.

Pour avis.

M2200074

GM SPORT

GM SPORT, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, siège social : Ferme de Bedon - 54210 LUPCOURT, 838 064 194 R.C.S. NANCY. Aux termes d'une délibération en date du 29/12/2021, l'AGE des associés de la société par actions simplifiée GM SPORT a décidé de transférer le siège social du Ferme de Bedon - 54210 LUPCOURT au 19 rue du Château - 51290 DROSNAV à compter du 01/01/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société, immatriculée au R.C.S. de NANCY sous le numéro 838 064 194 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE. PRÉSIDENTE : Sophie LEISSING, demeurant 202 rue de Hamm, L1713 LUXEMBOURG. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Guillaume MERLE, demeurant 19 rue du Château - 51290 DROSNAV.

Pour avis : La présidente.

M2200076



GOULET & NOIZAT

Avocats associés
www.goulet-noizat.com

ICAR Finances

Société à responsabilité limitée
au capital de 150.000 Euros
Siège social :
21 rue Juliette Récamier
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
441 364 148
R.C.S. Châlons en Champagne

Par décisions de l'associé unique en date du 29 décembre 2021, il a été décidé :

- D'augmenter le capital social d'une somme de 540.150 € pour le porter de 150.000 € à 690.150 € par voie d'apports en nature. L'augmentation de capital a été rémunérée par la création de 3.601 parts sociales nouvelles de 150 € de valeur nominale chacune assorties d'une prime d'émission de 3.421.322 € ;

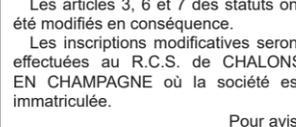
- De modifier la dénomination sociale qui devient «ICAR».

Les articles 3, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les inscriptions modificatives seront effectuées au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE où la société est immatriculée.

Pour avis.

M2200087



C.T.2.J.R.

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
Route d'Ay, Mareuil sur Ay - 51160 AY
R.C.S. Reims 789 329 828

Changement de gérant

Par décisions de l'associé unique du 31 décembre 2021, il a été procédé au changement de gérant à compter du 1^{er} janvier 2022 :

ANCIENNE MENTION : GÉRANT : Jean-Jacques Rhodes, demeurant 1 rue des Charmières - 51160 MUTIGNY.

NOUVELLE MENTION : CO-GÉRANT : Bryan Jacotib, demeurant 9 rue du Pré de l'Etang - 51140 DAMERY.

Mention des modifications ci-dessus sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La gérance

M2200095

EARL «LALLEMENT Dany»

Capital social : 8.000 Euros
Siège social :
18 rue Richebout
51320 DOMMARTIN LETTRÉE
R.C.S. Châlons en Champagne
489 385 609

Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021 a décidé de transformer l'EARL «LALLEMENT Dany» en société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : LALLEMENT Dany.

DURÉE : 99 années, terme fixé au 03/04/2105.

SIÈGE SOCIAL : Le siège social est transféré 12 rue Saint Amand - 51270 COIZARD JOCHES.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 8.000 €.

GÉRANCE : Démission de Monsieur Daniel LALLEMENT de ses fonctions de cogérant.

Madame Véronique BARNIER née LAYOUR, demeurant 12 rue Saint Amand - 51270 COIZARD JOCHES, demeure seule gérante.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux descendants et aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 2/3.

Pour avis : La gérance.

M2200109

Antélis
AVOCATS ASSOCIÉS

51 rue Ampère - 75017 PARIS
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES
7 avenue Christian Doppler
77700 SERRIS

C.D.F.

Société à responsabilité limitée
au capital de 60.000 Euros
Siège social :
Avenue du Mont Saint Pierre, Ilot 4
Parc Commercial de Thillois
51370 THILLOIS
501 946 321 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 29 novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 60.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Pierre GEORGIN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Marc GEORGIN, demeurant 8 rue du Bois de l'Archevêque - 51370 CHAMPIGNY, nommé en qualité de président de la société.

Pour avis : Le président.

M2200121

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



51 rue Ampère - 75017 PARIS
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES
7 avenue Christian Doppler
77700 SERRIS

ART DE LA CUISINE ET DU BAIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 48.000 Euros
Siège social :
Avenue du Mont Saint Pierre, lot 4
Parc Commercial de Thillois
51370 THILLOIS
400 556 296 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 29 novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, à compter du même jour :

1. de simplifier l'objet social et de modifier l'article 2 des statuts : ANCIENNES MENTIONS : «La Société a pour objet : - l'exploitation de magasins de vente en gros, demi-gros et détail de tous meubles et accessoires de cuisines ; - la vente de tout ce qui concerne l'aménagement intérieur et extérieur de la maison ainsi que sa décoration : * revêtements, sols et murs ; * tissus, rideaux, literie ; * appareils électro-ménagers et sanitaires ; * cheminées et tous produits se rapportant à cette catégorie ; * salons, meubles et accessoires ; * salles de bains, accessoires et tous articles s'y rattachant. - la décoration de la maison et l'installation de tous articles s'y rattachant. - la création, l'acquisition, l'exploitation et la prise en gérance de toutes affaires industrielles et commerciales, similaires ou annexes.»

NOUVELLES MENTIONS : «La Société a pour objet : - la vente, l'achat, la distribution de meubles, d'appareils électroménagers, de cuisines et salles de bains intégrées, de cheminées et tous articles et objets destinés à la décoration ou à l'amélioration de l'habitat. - l'étude, la pose, le service après-vente se rapportant à l'activité décrite précédemment.» 2. puis, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, de transformer la Société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 48.000 €. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Monsieur Pierre GEORGIN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Marc GEORGIN, demeurant 8 Rue du Bois de l'Archevêque - 51370 CHAMPIGNY, nommé en qualité de Président de la société.

Pour avis : Le président.

M2200123

S.A.N.E.

SARL au capital de 1.524.490,17 Euros
Siège social :
TAISSY (51500) - 6 rue Joseph Cugnot
348 856 840 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 janvier 2022, le capital de la société a été augmenté d'une somme en numéraire de 800.052,44 € pour être porté de 1.524.490,17 € à 2.324.542,61 €, par création et émission au pair de 13.120 parts nouvelles. L'article 6 «Apport» a été modifié en conséquence et un article 7 «capital social» a été ajouté.

Mention sera faite au R.C.S. REIMS.

Pour avis.

M2200118



BONHOMME GOBLET
AVOCATS ASSOCIÉS
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

A.M. COMPOSITION

Société par actions simplifiée
au capital de 15.244,90 Euros
Siège social :
5 rue des Compagnons
51350 CORMONTREUIL
413 027 202 R.C.S. Reims

Suivant décision du 1^{er} décembre 2021, la Présidente de la société A.M. COMPOSITION, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 5 rue des Compagnons 51350 CORMONTREUIL au 12 rue du Capitaine Georges Madon - Croix Blandin 51100 REIMS à compter du 1^{er} décembre 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
Le Président

M2200112



GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

«SCI PLINDEPIN»

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, les associés de la société «SCI PLINDEPIN», société civile immobilière au capital de 2.000,00 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 3 rue Folle Peine, ont décidé de transférer le siège social à VIELLE SAINT GIRONS (40560), 290 rue des Résinières, et de modifier corrélativement les statuts sociaux.

La gérance.

M2200126

MLM

Société Civile
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
87 chemin des Semonts
51200 EPERNAY
893 473 322 R.C.S. Reims

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2021, il résulte que :

Le capital social a été augmenté d'une somme de un million deux-cent cinquante mille 1.250.000 €, pour être porté de 1.000 € à 1.251.000 €, par incorporation de pareille somme prélevée sur APPORT EN NATURE.

Cette augmentation est réalisée par émission d'un million deux-cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales nouvelles de un Euro (1 €), numérotées de 1.001 à 1.251.000 et attribuées à Madame ANTOINE Marine en rémunération de son apport en nature de soixante-huit mille cinq cent quatre-vingt-sept (68.587) actions ordinaires de la société TWO-I.

Les parts sociales nouvellement créées seront assimilées aux parts sociales anciennes et assujetties à toutes les dispositions statutaires. Elles jouiront des mêmes droits à compter du 18 novembre 2021.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés corrélativement.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2200179



BONHOMME GOBLET
AVOCATS ASSOCIÉS
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

A.M. COMPOSITION

Société par actions simplifiée
au capital de 15.244,90 Euros
Siège social :
12 rue du Capitaine Georges Madon
Croix Blandin - 51100 REIMS
413 027 202 R.C.S. Reims

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 21 décembre 2021, il résulte que Monsieur Philippe LEDUCQ, demeurant 2 rue du Pot au Feu - 02100 NEUVILLE SAINT AMAND, a été nommé en qualité de président en remplacement de la société ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2200134

GFA «LA WARDE»

Capital social : 514.515,43 Euros
Siège social :
48 rue de Champagne
51520 LA VEUVE
R.C.S. Châlons en Champagne
351 427 539

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15/08/2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même date :

- Nomination de Monsieur Thierry GALICHET, demeurant 50 rue de Champagne - 51520 LA VEUVE, en qualité de gérant ;
- Transfert du siège social au 50 rue de Champagne - 51520 LA VEUVE ;
- Prorogation de la durée de la société de 49 ans ;
- Suppression de la forme juridique de l'article «dénomination sociale».

Pour avis : La gérance.

M2200141

JT2I

Société par actions
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
35 bis rue de la Paix
51420 WITRY LÈS REIMS
884 487 406 R.C.S. Reims

Avis de transfert de siège

Par décision de l'Associé unique du 1^{er} janvier 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 35 bis rue de la Paix - 51420 WITRY LÈS REIMS, au 151 avenue Francis Missa - 83700 SAINT RAPHAËL, à compter du 1^{er} janvier 2022. En conséquence elle sera immatriculée au R.C.S. de FREJUS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2200147



OCTAV - Société d'Avocats

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 60.000 Euros
Siège social :
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS
493 863 039 R.C.S. Reims

Aux termes des délibérations en date du 8 décembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a nommé en qualité de co-gérant à compter du 1^{er} janvier 2022 et pour une durée illimitée Maître Julie COEUGNIET, demeurant 101 rue Gustave Laurent - 51100 REIMS.

Modification sera faite au Registre du Commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2200171

VIP MOTORS LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.800 Euros
Siège social : 15 rue du Tumoy
51400 MOURMELON LE GRAND
895 073 039 R.C.S.
Châlons en Champagne

Par décision du 04 janvier 2022, l'associé a décidé une augmentation du capital social de 4.500 € par augmentation numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes:

ANCIENNE MENTION :
Capital social : 1.800 €.

NOUVELLE MENTION :
Capital social : 6.300 €.

Pour avis : La présidence.

M2200186

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MESNIL-GERMAINE

au capital social de 860.456,60 Euros
Siège social :
3 rue Jean-Baptiste Morizet
51190 LE MESNIL SUR OGER
R.C.S. Reims 434 909 271

Suivant décisions en date du 29 juin 2019 l'assemblée générale mixte a transféré le siège social de la société fixé antérieurement à LE MESNIL SUR OGER (51190), 3 rue Jean-Baptiste Morizet, à LE MESNIL SUR OGER (51190), 2 avenue Eugène Guillaume, à compter du 1^{er} juillet 2019.

Le président.

M2200197

SCEA «DU BECHAMP»

Capital social : 57.750 Euros
Siège social :
8 rue de Saint Etienne
51320 SAINT OVEN DOMPROT
R.C.S. Châlons en Champagne
318 110 624

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, les associés ont décidé de la nomination de Monsieur Mathieu COQUIN, demeurant 21 rue Gibert -10240 DAMPIERRE, en qualité de cogérant, à compter de cette même date.

Pour avis : La gérance.

M2200203

GAEC «DE LA TOUR»

Capital social : 272.121,50 Euros
Siège social :
51600 SOMME SUIPPE
R.C.S. Châlons en Champagne

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31/12/2021 :

- Nomination de Monsieur Kevin ROSE, demeurant 16 bis rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES, en qualité de cogérant ;
- Retrait de Monsieur Luc PERARD, de la gérance ;
- Réduction du capital social de 272.121,50 €, le ramenant à 271.320 €.

Pour avis : La gérance.

M2200208



Olivier BENOIT - avocat
Spécialiste en droit des sociétés
34, rue Emile Bertin - 54000 NANCY
Tél : 03.83.27.32.32

SCI B.A.C

Société civile immobilière
au capital de 150 Euros
Siège social :
62 faubourg de Vitry Le Brûlé
51300 VITRY LE FRANCOIS
429 086 101
R.C.S. Châlons en Champagne

Des décisions unanimes des associés en date du 15 décembre 2021, il résulte que le capital social a été successivement réduit à hauteur de 50 €, pour être ramené à 100 € par rachat et annulation de parts sociales, puis augmenté de 50 € par incorporation de réserves et élévation du nominal. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

M2200187

FREY AMENAGEMENT ET PROMOTION

Société par actions simplifiée
au capital de 3.757.500 Euros
Siège social :
1 rue René Cassin
Parc d'affaires TGV Reims-Bezannes
51430 BEZANNES
R.C.S. Reims 500 202 049

Suivant procès-verbal des décisions en date du 20 décembre 2021, l'associé unique a décidé : - D'augmenter le capital social d'une somme de 9.972.560 € pour le porter de 3.757.500 € à 13.730.060 €, par émission de 997.256 nouvelles actions de 10 € de valeur nominale entièrement souscrites et libérées ; - Et de réduire le capital social d'une somme de 9.972.560 € par annulation de 997.256 actions de 10 € chacune, pour le ramener de 13.730.060 € à 3.757.500 €, avec incorporation de cette réduction au compte «Report à Nouveau». Aux termes de ces opérations, le montant du capital social et le nombre d'actions qui le compose demeurent inchangés.

Inscription modificative sera requise au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2200189

CENTRE VINICOLE CHAMPAGNE NICOLAS FEUILLATTE

Union de coopératives agricoles
à capital variable
Dont le numéro d'agrément
est le N 1554 et ayant son siège social
au CD 40 A PLUMECOQ
51530 CHOUILLY
Immatriculée au R.C.S. de Reims
sous le numéro 775 611 924

L'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2021 a approuvé le traité de fusion du 23 octobre 2021 portant fusion par voie d'absorption de la société COOPERATIVE REGIONALE DES VINS DE CHAMPAGNE, société coopérative agricole à capital variable, dont le numéro d'agrément est le 14308 et ayant son siège social au 5 rue Gosset - 51100 REIMS et immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 780 410 379, par la société CENTRE VINICOLE CHAMPAGNE NICOLAS FEUILLATTE. En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier la dénomination sociale de la société CENTRE VINICOLE CHAMPAGNE NICOLAS FEUILLATTE qui devient «TERROIRS ET VIGNERONS DE CHAMPAGNE», en abrégé «TEVC», à compter du 31/12/2021 à 23h59.

Mention de la modification sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2200222

SCEV «Rossignol»

Capital social : 132.620 Euros
Siège social :
9 rue Pasteur
51190 LE MESNIL SUR OGER
R.C.S. Reims 814 619 680

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 27/12/2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31/12/2021 :
- Nomination de Madame Céline JACQUART, demeurant 5 allée de Ville Perdue - Dicy - 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, en qualité de gérante ;
- Retrait de Monsieur Jean-François JACQUART, de la gérance.

Pour avis : La gérance.

M2200210

SCEA «LEPAGE-MENUEL»

Capital social : 240.000 Euros
Siège social :
5 rue de Bas - 51290 SOMSOIS
R.C.S. Châlons en Champagne
453 247 280

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 1^{er} décembre 2021 : - Nomination de Madame Marine MARESCHAL née LEPAGE, demeurant La Borde Dame Nicole - 39500 CHAMPDIVERS, en qualité de gérante ;

- Retrait de Monsieur Alain LEPAGE, de la gérance.

Pour avis : La gérance.

M2200211

OCTOMAG

Société par actions simplifiée
au capital de 200.000 €
Siège social :
ZA de la Chapelle - rue des Limonières
51310 ESTERNAY
801 794 660 R.C.S. Reims

Le 31 décembre 2021, les associés de la Société ont pris acte de la démission de la société DON-VILLE DISTRIBUTION de ses fonctions de Président et ont nommé en remplacement pour une durée illimitée :

La Société PROJEMA, Société par Actions Simplifiée au capital de 999.666 Euros, Siège social 15-17 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 77160 PROVINS 841 051 949 RCS MELUN, Et constaté la fin du mandat du directeur général, Monsieur Benoît FERTE.

Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS

M2200224

GFA «LA WARDE»

Capital social : 514.515,43 Euros
Siège social :
48 rue de Champagne
51520 LA VEUVE
R.C.S. Châlons en Champagne
351 427 539

RECTIFICATIF : Dans l'annonce légale qui doit paraître dans le journal du 10 janvier 2022, il convient de lire : Transfert du siège social au 1 rue des Douanes - 51520 LA VEUVE.

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2200226

GIRARDIN 2

Société civile
au capital de 1.000 Euros
porté à 601.000 Euros
Siège social :
1 bis allée Paul Doumer
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
835 178 609
R.C.S. Châlons en Champagne

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 20 décembre 2021 que le capital social a été augmenté de 600.000 € par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille Euros (1.000 €). NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à six cent un mille Euros (601.000 €). Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2200230



OFFICE NOTARIAL DU LEVANT

Mes CHÉPY - LARDENOIS - VOIRNESSON
8 rue du Levant
51400 MOURMELON LE GRAND
03.26.66.11.39

GFA DES CASTELLES

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 23 décembre 2021, la société GFA DES CASTELLES, groupement foncier agricole, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le n° 329 805 725, ayant son siège social à SAINT HILAIRE AU TEMPLE (51400), 3 rue Louis Cochet, la durée de la société a été prorogée de 3 ans, pour la porter jusqu'au 3 mai 2025.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis :

M2200242

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON

notaires associés

AIJC IMMOBILIER

Société civile immobilière
Capital : 1.524,49 Euros
Siège :
REIMS (51100), 2 boulevard du Chili
R.C.S. Reims 387 690 274

Rectificatif à l'annonce parue dans le MATOT BRAINE n° 7923 du 5/07/21, concernant la société AIJC IMMOBILIER, lire transfert du siège social de REIMS, 2 boulevard du Chili à BEZANNES, 6 rue Pierre Salmon en lieu et place de transfert du siège social de REIMS, 2 boulevard du Chili à BEZANNES, 16 rue Pierre Salmon.
Pour avis et mention : Le Notaire.
M2200237

Haffner Energy

Société par actions simplifiée
au capital de 3.635.060 Euros
Siège social :
2 place de la Gare
51300 VITRY LE FRANÇOIS
813 176 823
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes de l'acte unanime des Associés du 23/11/2021, il a été décidé de transformer la société en Société anonyme sans création d'un être moral nouveau. La dénomination sociale, le siège social, la durée et le capital demeurent inchangés. Il a été mis fin aux mandats du Président M. Philippe Haffner, du Directeur général M. Marc Haffner, des membres du Comité Stratégique à savoir M. Philippe Haffner, M. Marc Haffner, M. Philippe Boucly et M. Florent Bergeret. Ont été nommés en qualité d'administrateurs : Messieurs Philippe Haffner et Marc Haffner ; la société EUROPE ET CROISSANCE Sarl, de droit luxembourgeois sise au 24, rue Robert Krieps, 4702 Pétange, Luxembourg N°RCS B132827 représentée par M. Xavier Dethier demeurant 157, Hengstenberg 3090 Overijse (Belgique), Mme Florence Duval domiciliée 12 avenue Junot 75018 Paris ; M. Philippe Boucly domicilié 9 rue Verniquet 75017 Paris. Les fonctions des commissaires aux comptes titulaire des sociétés SELAS AKELYS et MAZARS SA ont été confirmées. Aux termes du C.A. du 24/11/2021, il a été pris acte de la nomination en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de M. Philippe Haffner et en qualité de Directeur Général Délégué de M. Marc Haffner. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

M2200255

GAUFREY

SAS au capital de 415.005 Euros
Siège social :
Route de Soissons - 51170 FISMES
R.C.S. : Reims 351 778 717

La décision unanime des associés du 31/12/2021 a pris acte de la démission de M. Jérôme BOITEUX de son mandat de président et a nommé en remplacement aux fonctions de président, M. Cyril ODOUARD, demeurant 12 rue de la Croix Brutin, Longueval Barbonval - 02160 LES SEPT VALLONS, à effet du 03/01/2022.

Pour avis.

M2200260

ATLAS LEVAGE

SARL au capital de 77.749 Euros
Siège social :
24 rue de la Marie - 51320 VATRY
R.C.S. Châlons en Champagne
339 495 384

Transfert de siège

Aux termes d'une décision de la gérance du 30 novembre 2021, le siège social a été transféré du 24 rue de la Mairie - 51320 VATRY au 44 avenue Hoche - 51100 REIMS.

En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de REIMS.
L'article «SIÈGE SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis : Le gérant.

M2200241

FUSION

société d'avocats
NOMDOS

Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

SECUR'DOC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8.000 Euros
Siège social :
23 rue Robert Fulton - ZAC Farman
Sud
51100 REIMS
441 873 577 R.C.S. Reims

Avis de fusion

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 27 Décembre 2021, il a été :

1) approuvé le traité de fusion, aux termes duquel la société GRAPHILABEL, société à responsabilité limitée au capital de 65.000 €, ayant son siège social à REIMS (51100), 23 rue Robert Fulton - ZAC Farman Sud, identifiée sous le numéro 326 520 269 RCS REIMS, a fait apport à titre de fusion à la société SECUR'DOC de la totalité de son patrimoine ;

2) approuvé les apports effectués au titre de cette fusion, à savoir : éléments d'actif transmis pour un montant de 1.985.111 €, moyennant la prise en charge d'un passif de 1.605.683 €, soit un actif net apporté de 379.428 €.

3) approuvé le mali de fusion d'un montant de 245.301 €,

4) constaté que la Société SECUR'DOC détenait la totalité du capital social de la Société GRAPHILABEL et qu'en conséquence aucune augmentation de capital social n'est réalisée conformément à l'article L.236-3 du Code de Commerce,

5) décidé que l'opération de fusion et corrélativement la dissolution de la Société GRAPHILABEL étaient définitives à la date du 27 Décembre 2021,

6) décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 57.000 € pour le porter de 8.000 € à 65.000 € et ce, par incorporation de réserves. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

7) décidé d'étendre les activités de la société à celles d'étude, de création, de réalisation, de reproduction de tous documents par tous procédés et au développement de logiciels, procédés informatiques et électroniques liés à ces activités et ce, compter du jour même. L'article 3 des statuts relatif à l'objet a été modifié en conséquence.

8) décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter celle de GRAPHILABEL et ce, à compter du jour même. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention de ces modifications sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis

Le représentant légal

M2200181

POURSUITE D'ACTIVITE

L'ATELIER D'ARTS MULTIPLES

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
3 B chemin de la Fontaine Marin
LE CHENE LA REINE
51700 LEUVRIGNY
494 970 338 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2200052



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

DUBUIS STEPHANE

Société à responsabilité limitée
au capital de 22.000 Euros
Siège social :
8 rue Hubert Latham - 51100 REIMS
493 501 316 R.C.S. Reims

Par délibération en date du 30 octobre 2021, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2200108

DISSOLUTION

DE SOCIETE

Société civile immobilière Le Tilleul

Société civile
au capital de 61.162 Euros
Siège :
Place de la Gare
51500 RILLY LA MONTAGNE
424 280 956 R.C.S. de REIMS

L'assemblée générale extraordinaire du 02/01/2022 a décidé la dissolution de la société à compter du 05/01/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. Bruno MACHUEL, demeurant 14 rue de l'Image - 51500 SILLERY, et a fixé le siège de la liquidation 14 rue de l'Image - 51500 SILLERY.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
M2200136

EARL «OURIET Frères»

Société en cours de liquidation
Capital social : 168.450 Euros
Siège social : 51340 BIGNICOURT SUR SAULX
R.C.S. Châlons en Champagne
320 922 313

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2021, la collectivité des associés de l'EARL «OURIET Frères» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2021 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidatrice Madame Denise OURIET née SIMON, demeurant 10 Grande Rue - 51340 BIGNICOURT SUR SAULX, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à BIGNICOURT SUR SAULX (51340), siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La liquidatrice.

M2200155



FCN Reims Moissons
7 rue Gabriel Voisin - CS 80018
51086 REIMS CEDEX 2

S.C.I. DE GUEBRIANT

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
9 rue des Carmes - 51100 REIMS
344 711 783 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 23 décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur, Madame Joséphine FOURNEY née TRAN, demeurant 20 rue de la Paix à TROYES (10000), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 45 rue Blaise Cendrars. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105950



FCN Reims Moissons
7 rue Gabriel Voisin - CS 80018
51086 REIMS CEDEX 2

VERPILLIER Philippe

Société par actions simplifiée
au capital de 500.000 Euros
Siège social :
45 rue des Moissons - 51100 REIMS
381 516 988 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision du 16 décembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Philippe VERPILLIER, demeurant 50 rue de Tevieg - 56340 PLOUHARNEL, ancien Président de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 50 rue de Tevieg - 56340 PLOUHARNEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le liquidateur.

M2106296



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCCV JULES VERNE

Société civile de construction vente
au capital de 1.500,00 Euros
Siège social :
2 rue de la Paix - 10000 TROYES
901 612 911 R.C.S. Troyes

L'AGE du 20/07/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur, Madame Joséphine FOURNEY née TRAN, demeurant 20 rue de la Paix à TROYES (10000), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 2 rue de la Paix à TROYES (10000). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105573

Transport EnConfiance

SASU au capital de 500 Euros
Siège social :
37 rue Gioacchino Rossini
51100 Reims
882 571 169 R.C.S. Reims

En date du 20/12/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 20/12/2021. M. NEIFAR HAIKAL, demeurant 37 rue Gioacchino Rossini - 51100 REIMS, été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2106268

SARL YOGADDICT

au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 rue de l'Hospice - 51220 CORMICY
847 567 989 au R.C.S. de Reims

Par AGO du 31/12/21, il a été décidé la dissolution anticipée de la dite société à compter du 31 décembre 2021. Mme LARUE Jennifer, demeurant 3 rue de l'Hospice - 51220 CORMICY a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2106380

VICENTE IMMO

Société Civile
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
15 bis rue des Tuileries
51250 SERMAIZE LES BAINS
R.C.S. : 814 528 741
Châlons en Champagne

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à effet du 31 décembre 2021. Le siège de la liquidation est fixé 15 bis rue des Tuileries - 51250 SERMAIZE LES BAINS et Monsieur José VICENTE, demeurant 15 bis rue des Tuileries - 51250 SERMAIZE LES BAINS, actuel gérant a été nommé aux fonctions de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus.

Pour avis : Le liquidateur.

M2200167

société d'avocats
NOMDOS

Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

GRAPHILABEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 65.000 Euros
Siège social :
23 rue Robert Fulton - ZAC Farman
Sud
51100 REIMS
326 520 269 R.C.S. Reims

Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 27 Décembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire de la société SECUR'DOC, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, ayant son siège social à REIMS (51100), 23 rue Robert Fulton - ZAC Farman Sud, identifiée sous le numéro 441 873 577 RCS REIMS, a approuvé :

1) le traité de fusion, aux termes duquel la société GRAPHILABEL, a fait apport à titre de fusion à la société SECUR'DOC de la totalité de son patrimoine ;

2) les apports et leurs évaluations lesquels ont lieu moyennant la charge pour la société SECUR'DOC, absorbante de payer le passif de la société absorbée et de satisfaire à tous ses engagements ;

3) la dissolution sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion décidée par l'assemblée générale extraordinaire de la société SECUR'DOC le 27 Décembre 2021.

La fusion et corrélativement la dissolution de la société GRAPHILABEL sont devenues définitives au 27 Décembre 2021 ainsi qu'il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société SECUR'DOC.

Pour avis
Le représentant légal.

M2200182



GROUPEMONASSIER

Réseau Notarial

THIENOT & ASSOCIÉS

Notaires

23 rue Libergier - 51100 REIMS

SCI MARIE

Société civile immobilière
au capital de 140.000 Euros
Siège social :
10 place Boris Vian
51370 SAINT BRICE COURCELLES
511 004 483 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2021, les associés de la société ont décidé sa dissolution anticipée à compter du 23 décembre 2021 et sa mise en liquidation. Madame Marie-Anne COHEN, demeurant à PROUILLY (51140), 65 Parc résidentiel de Loisirs - La Chutes des Eaux a été désigné en qualité de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à PROUILLY (51140), 65 Parc résidentiel de Loisirs - La Chute des Eaux. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2200148

ART'CO MUSIC PRODUCTION

SASU ART'CO MUSIC PRODUCTION au capital de 500 €, siège social 8 rue de Clairzet - 51390 COULOMMES LA MONTAGNE, R.C.S. REIMS 901 252 643. Par décision d'AGE du 31/12/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la SASU ART'CO MUSIC PRODUCTION à compter du 01/01/2022. Liquidateur nommé Frédéric AMMANN demeurant 8 rue de Clairzet - 51390 COULOMMES LA MONTAGNE. Les documents de la liquidation seront notifiés au siège social.

M2200184

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



Cabinet CERCO

Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
8 RUE DE MONTLEAN
51210 MONTMIRAIL

SYLVESTRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.400 Euros
2 Imp. de La Fontaine
Hameau de Leuze - 51210 MORSAINS
824 360 184 R.C.S. Reims

Par Assemblée générale extraordinaire du 16/12/2021, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, suivie de sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. A été nommé comme liquidateur : M. ROYER Daniel, demeurant 2 Impasse de La Fontaine, Hameau de Leuze - 51210 MORSAINS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Dépôt au R.C.S. de REIMS.
M2200205

COOPERATIVE REGIONALE DES VINS DE CHAMPAGNE - C.R.V.C.

Société coopérative agricole à capital variable
Dont le numéro d'agrément est le 14308 et ayant son siège social au 5 rue Gosset - 51100 REIMS
Immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 780 410 379

L'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2021 a approuvé le traité de fusion du 23 octobre 2021 portant fusion par voie d'absorption de la C.R.V.C. par la société CENTRE VINICOLE CHAMPAGNE NICOLAS FEUILLATTE, union de coopératives agricoles à capital variable, dont le numéro d'agrément est le N 1554 et le siège social est situé CD 40 A PLUMECOQ - 51530 CHOUILLY et immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 775 611 924. En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la C.R.V.C., sans liquidation, et la transmission universelle de son patrimoine au CENTRE VINICOLE CHAMPAGNE NICOLAS FEUILLATTE avec effet au 31 décembre 2021 à 23h59, en application des dispositions de l'article L. 526-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Mention de la disparition de la personne morale de la C.R.V.C. et de la radiation sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2200219

CASSANT LEFEVRE

SARL au capital de 7.000 Euros
Siège social :
3 ter rue Léon Bourgeois
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
532 240 058
R.C.S. Châlons en Champagne

L'AGE du 31/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Elle a nommé comme liquidateur M. David CASSANT, demeurant 3 ter rue Léon Bourgeois - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2200206

CLOTURE

DE LIQUIDATION



Réseau Notarial

THIENOT & ASSOCIÉS

Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

SCI MARIE

Société civile immobilière en liquidation au capital de 140.000 Euros
Siège social de liquidation :
65 Parc Résidentiel de Loisirs
La Chute des Eaux - 51140 PROUILLY
511 004 483 R.C.S. Reims

Suivant la délibération du 23 décembre 2021, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation pour le 23 décembre 2021. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de REIMS.

Pour avis.

M2200149

«LE MALT»

Société civile de construction vente
Société en cours de liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
32 rue Cérés - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 813 731 486

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur, la SAS QUADRANCE IMMOBILIER, dont le siège social est REIMS (51100), 32 rue Cérés, et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. REIMS.
Pour avis.

M2200151



FCN Reims Moissons

7 rue Gabriel Voisin - CS 80018
51086 REIMS CEDEX 2

VERPILLIER Philippe

Société par actions simplifiée en liquidation amiable
Au capital de 500.000 Euros
Siège social :
45 rue des Moissons - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
50 rue de Tevéc
56340 PLOUHARNEL
381 516 988 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2021, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation et, en sa qualité de liquidateur, prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Le liquidateur.

M2106297



FCN Reims Moissons

7 rue Gabriel Voisin - CS 80018
51086 REIMS CEDEX 2

S.C.I. DE GUEBRIANT

Société civile immobilière en cours de liquidation
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
9 rue des Carnes - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
45 rue Blaise Cendrars - 51100 REIMS
344 711 783 R.C.S. Reims

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire réunie le 23 décembre 2021 au siège social de la société a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Josette BUDES demeurant 45 rue Blaise Cendrars - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105954

PASSANIMAL

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros
Siège social :
21 Rond Point de l'Europe
51430 BEZANNES
879 734 762 R.C.S. Reims

L'assemblée générale du 30 octobre 2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné au liquidateur la société ReLye Group ayant son siège 9-11 rue André Pingat à REIMS, 818 991 929 R.C.S. REIMS ; quitus de sa gestion et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation à cette date.

Radiation au R.C.S. de REIMS.
M2106439

PASSCARE

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
21 rue de Courcelles - 51100 REIMS
879 736 239 R.C.S. Reims

L'assemblée générale du 30 octobre 2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné au liquidateur la société ReLye Group ayant son siège 9-11 rue André Pingat à REIMS, 818 991 929 R.C.S. REIMS ; quitus de sa gestion et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation à cette date.

Radiation au R.C.S. de REIMS.
M2106440

HANJOU MANDIB

Société civile immobilière en liquidation amiable
Au capital de 1.000 Euros
Siège de liquidation :
1 Chemin de Pouillon
51220 SAINT THIERRY
523 070 027 R.C.S. Reims

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 18 décembre 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Julien HANNION et Madame Manuella JOUVIN-HANNION, demeurant 1 chemin de Pouillon - 51220 SAINT THIERRY, de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Les liquidateurs.

M2106413

Société civile immobilière Le Tilleul

Société civile
au capital de 61.162 Euros
Siège :
Place de la Gare
51500 RILLY LA MONTAGNE
424 280 956 R.C.S. de REIMS

L'assemblée générale du 05/01/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/01/2022. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
M2200137

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

Par jugement en date du 06/01/2022, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a arrêté le plan de redressement judiciaire à l'égard de :

Sarl NEW PRODUCT

Rue Michel Ménard Zone des Escarnotières - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE. Activité : Exploitation de tous types de restaurants sur place ou à emporter. R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE B 515 052 710 (2009 B 00218).

Le Greffier : Me DI MARTINO.
M2200236

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Par jugement en date du 06/01/2022, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif la liquidation judiciaire de :

Monsieur Daniel SANSEAU

3 rue de la Galerie - 02650 MEZY MOULINS. Activité : création de bases de données sur les biens meubles et immeubles, location et gestion de celles-ci ainsi que tout ce qui s'y rapporterait directement ou indirectement. R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE A 316 755 776 (1983 A 00070).

Le Greffier : Me DI MARTINO.
M2200234

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Par jugement en date du 06/01/2022, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

SARL LAV'B

79 rue Léon Bourgeois - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE. Activité : Exploitation d'un fonds de commerce d'achat, vente, location ou prestation de services se rattachant directement ou indirectement aux activités suivantes : Laverie automatique, repassage, distribution de dvd et cassettes vidéo. R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE B 493 200 836 (2006 B 00294).

Ledit jugement a désigné liquidateur : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Ledit jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 04/10/2021.

Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire sus nommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au bodacc, à peine de forclusion.

Le Greffier : Me DI MARTINO.
M2200238

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Par jugement en date du 06/01/2022, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Sarl E.G. REFRIGERATION

Rue de Champagne Nouvelle Zone d'Oger - 51190 Oger. Activité : la fabrication, la vente, la pose, l'installation et l'entretien de tous équipements aérauliques et frigorifiques industriels et individuels. R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE B 478 069 206 (2004 B 00296).

Ledit jugement a désigné : Administrateur Judiciaire avec mission d'assistance : SCP Pascale CHANEL - Elodie BAYLE : Me Elodie BAYLE, 153 Rue André Bisiaux - 54320 MAXEVILLE.

Mandataire Judiciaire : SCP CROZAT - BARAULT - MAIGROT prise en la personne de Me Arnaud Crozat, 17 Quai de la Villa, BP 1014 - 51200 ÉPERNAY.

Ledit Jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 28/12/2021.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire susnommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au bodacc, à peine de forclusion.

Le Greffier : Me DI MARTINO.
M2200240

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

Par jugement en date du 30 décembre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

S.C.I. CENTRAL PARC SF

(enregistré au registre au R.C.S. de REIMS sous le numéro : 505 037 267, activité de construction vente), 36 rue Clovis Chezel - 51100 REIMS. Gérant : M. Fouad SALAHADINE.

Mandataire judiciaire : SELARL AMANDINE RIQUELME, Maître Amandine RIQUELME, 13 bis boulevard Foch - 51100 REIMS.

Juge commissaire : Mme BARLON.

A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers, au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

Pour extrait, fait à REIMS, Le 30 décembre 2021,
Le Greffier.

M2200015

Par jugement en date du 30 décembre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS, a arrêté le plan de redressement et d'apurement du passif de :

S.C.I. JAMA

30 rue des Essios - 51430 BEZANNES (Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS : numéro 509 767 786). Gérant : M. Jacques LEGEANDRE.

Durée du plan : 10 ans, soit jusqu'au 30 décembre 2031.

Commissaire à l'exécution du plan : La SELARL BRUNO RAULET, prise en la personne de Maître Bruno RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

A ordonné la publicité dudit jugement. Pour extrait, fait à REIMS, Le 30 décembre 2021,
Le Greffier.

M2200017

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 14 décembre 2021, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la liquidation judiciaire à l'égard de la

S.C.E.A. DU RAVEAU

(N° RG 21/02264), sise 6 rue du raveau - 51800 BINARVILLE et nommé Maître TIRMANT, demeurant 34 rue des Moulins - 51100 REIMS, en qualité de liquidateur.

Pour extrait conforme, le Greffier.
M2200103

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 14 décembre 2021, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a arrêté le plan de redressement concernant la procédure collective ouverte à l'égard de

M. François CALON

(N° RG 20/00589) exerçant sous l'enseigne ETA DES GARCEAUX, Rue de la sablière, Les Garceaux - 51300 ORCONTE et désigné Maître RIQUELME, 13 bis bd Foch - 51100 REIMS en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

Pour extrait conforme, le Greffier.
M2200104

Par jugement en date du 30 décembre 2021, le tribunal judiciaire de REIMS, a :

ARRÊTÉ LE PLAN DE CESSION à l'égard de :

I'ETUDE FRANCOIS GERMAIN (EFG)

représentée par Maître François GERMAIN, exerçant une activité professionnelle libérale de notaire 15 rue Diderot - 51100 REIMS (numéro SIREN : 348 971 912 - code APE/NAF : 6910Z activités juridiques)

présenté par l'Office Notarial CHONE ET ASSOCIES dont le gérant est Maître Jérôme BERNECOLI (16 Place Jean Jaurès - BP 21 - 54210 ST NICOLAS DE PORT) avec une faculté de substitution au profit d'une SELARL a constituer, au capital de 100.000 € ; DESIGNÉ Maître Guillaume GLAD, anciennement notaire salarié au sein de CHONE ET ASSOCIES, qui sera le notaire associé en charge de l'office rémois, (...);

FIXÉ la date d'entrée en jouissance au lendemain à zéro heure de la décision d'inscription de Maître GLAD comme cessionnaire de Maître GERMAIN par arrêté Ministériel (...)

DIT que la gestion de l'étude de Maître GERMAIN sera confiée à un Administrateur Provisoire qui sera désigné par la chambre des Notaires de la Marne, cette mission pouvant être confiée à Maître GLAD ; MAINTENU les organes de la procédure :

Mme BARLON, juge-commissaire - la SCP CROZAT-BARAULT-MAIGROT, Maître Arnaud CROZAT, en qualité de Mandataire Judiciaire (17 Quai de la Villa 51200 ÉPERNAY) et

- la SELARL CARDON & BORTOLUS prise en la personne de Maître Benjamin CARDON (11 rue Gaston Boyer - 51100 REIMS), en qualité d'Administrateur Judiciaire pour les besoins du suivi de la procédure et la signature des actes de cession ; RENVYÉ l'examen du dossier à l'audience du mardi 14 juin 2022 à 9 heures afin de statuer sur la poursuite de l'activité.

A ordonné la publicité dudit jugement. Pour extrait, fait à REIMS, Le 30 décembre 2021,
Le Greffier.

M2200150

M2200150

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

EPOUX HAMIAU

insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Anaïs PRUDENT, Notaire Associée, membre de la société à responsabilité limitée «AUDEVAL - PRUDENT» titulaire d'un Office Notarial à BEZANNES (Marne), 6 rue Henri Moissan, CRPCEN 51101, le 31 décembre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Gérard Louis HAMIAU, retraité, époux de Madame Françoise Suzanne DEUDIN, demeurant à TINQUEUX (51430), 18 rue Victor Hugo.

Né à CHARLEVILLE (08000) le 9 juin 1952.

Marié à la mairie de REIMS (51100) le 28 juin 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

Et Madame Françoise Suzanne DEUDIN, retraitée, épouse de Monsieur Gérard Louis HAMIAU, demeurant à TINQUEUX (51430) 18 rue Victor Hugo.

Née à REIMS (51100) le 20 décembre 1953.

Mariée à la mairie de REIMS (51100) le 28 juin 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.

M2200007

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



EPOUX LECLERE

Insertion - Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Clarisse CAILTEAUX-BRICE, Notaire Associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «SELARL CAILTEAUX NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à WITRY LES REIMS, 2, avenue de Rethel, CRPCEN 51057, le 24 décembre 2021, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial de :

Monsieur Bruno Jean-Marie LECLERE, Retraité, et Madame Annette Germaine Eugénie COUTIN, Sans profession, demeurant ensemble à BAZANCOURT (51110), 17 rue Anatole France.

Monsieur est né à REIMS (51100) le 23 juillet 1957, Madame est née à RETHEL (08300) le 24 avril 1957.

Mariés à la mairie de JUNVILLE (08310) le 29 juin 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Contenant mise en communauté d'un bien propre appartenant à Monsieur Bruno LECLERE.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.

M2200138

OFFICE
QUINZE
QUARANTE
TROIS
NOTAIRES

EPOUX
DECARPENTERIE-
GILLET

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS (51100), 133 avenue de Laon, le 03 janvier 2022 ;

Monsieur Jean Maurice DECARPENTERIE, retraité, et Madame Françoise Marthe Alice GILLET, retraitée, demeurant ensemble à BREUIL (51140), 35 rue du Comte de Sachs.

Monsieur est né à REIMS (51100) le 12 décembre 1949 ;

Madame est née à REIMS (51100), le 4 août 1952.

Mariés à la Mairie de REIMS (51100) le 8 avril 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adopté le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Maître Alexis KUTTENE par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier.

Pour avis :

Maître Alexis KUTTENE.

M2200039

Xavier MANGIN
Bertrand DEVINGT
Notaires

30 rue Courmeaux - BP 70213
51058 REIMS CEDEX

EPOUX BURETTE

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Bertrand DEVINGT, Notaire associé à REIMS (Marne), 30 rue Courmeaux, le 5 janvier 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant entre : Monsieur Hugues Denis Roger BURETTE, né à REIMS (51100) le 11 avril 1953, et Madame Jocelyne Danielle SARTELET, née à RETHEL (08300) le 27 septembre 1956 demeurant ensemble à REIMS (51100) 7 rue du Champ de mars.

Mariés à la mairie de REIMS (51100) le 30 août 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.

M2200177

AVIS

ADMINISTRATIF

PREFET DE LA
MARNE

Avis d'enquête publique

Demande de permis de construire déposée par la société SOLEIA 49 en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire des communes de MAURUPT LE MONTOIS et de PARGNY SUR SAULX

Une enquête publique est ouverte du samedi 29 janvier 2022, à partir de 10 h 00, au lundi 28 février 2022 inclus, jusqu'à 19h30, par arrêté préfectoral n° 2021 EP-190-IC sur la demande de permis de construire déposée par la société SOLEIA 49, dont le siège social est situé à : 12 rue Martin Luther King - 14280 SAINT CONTEST, en vue de créer une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire des communes de MAURUPT LE MONTOIS et PARGNY SUR SAULX.

A cet effet, l'intégralité du dossier au format papier comprenant les différentes pièces et documents relatifs au projet, notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale en date du 18 février 2021, sera déposée en Mairies de MAURUPT LE MONTOIS et PARGNY SUR SAULX, ou chacun pourra en prendre connaissance pendant 30 jours consécutifs, soit du samedi 29 janvier 2022, à partir de 10 h 00, au lundi 28 février 2022 inclus, jusqu'à 19h30, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

L'intégralité du dossier sera également consultable sous forme électronique :

- En Mairie de MAURUPT LE MONTOIS (siège de l'enquête publique) sur un ordinateur/une tablette mis à disposition du public ;

- Sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne (www.marne.gouv.fr - Publications - Enquêtes publiques).

Les intéressés pourront consigner leurs observations et propositions sur le registre à feuillets non mobiles, cote et paraphe par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet en Mairies de MAURUPT LE MONTOIS et PARGNY SUR SAULX aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et pendant les permanences du commissaire enquêteur ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête :

- Par correspondance, à la Mairie de MAURUPT LE MONTOIS (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur qui les insérera et les annexera auxdits registres lors des permanences prévues aux dates indiquées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 2021-EP-190-IC ;

- Par voie électronique à : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr. Les observations transmises par voie électronique seront communiquées par la DDT au commissaire-enquêteur.

Il ne pourra être pris en considération par le commissaire enquêteur que les observations parvenues avant la date de clôture de l'enquête publique, soit le lundi 28 février inclus à 19h30.

Madame Adeline HENRY, désignée en qualité de commissaire enquêteur, siègera à la Mairie de MAURUPT LE MONTOIS, afin de recueillir les éventuelles déclarations des intéressés :

- Le samedi 29 janvier 2022 de 10h00 à 12h00 ;

- Le lundi 28 février 2022 de 17h30 à 19h30 ;

Et à la Mairie de PARGNY SUR SAULX :

- Le mercredi 9 février 2022 de 17h30 à 19h30.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires ou en Mairies de MAURUPT LE MONTOIS et PARGNY SUR SAULX.

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande de permis de construire déposée par la société SOLEIA 49.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. Le défaut de notification d'une décision expresse dans le délai d'instruction vaut décision implicite de rejet.

Des informations peuvent être demandées soit :

- Auprès de Mme Carolina PEDROSO par courriel : carolina.pedroso@jpee.fr ou par voie postale à la société JPEE, 12 rue Martin Luther King - 14280 SAINT CONTEST ;

- Auprès de la Direction départementale des territoires, soit par mail (ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr), soit par voie postale (DDT 51, Service eau, environnement et préservation des ressources - Cellule procédures environnementales - ou service urbanisme (pole application du droit des sols), 40 boulevard Anatole France, CS 60554 - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX).

CHALONS EN CHAMPAGNE, le 23 décembre 2021,

Pour le Préfet et par délégation,

Le chef de service,

Signe : Raynald VICTOIRE.

M2105547

COMMUNAUTE
D'AGGLO-
MERATIONAvis d'enquête publique
- COMMUNE DE
HAUSSIMONTElaboration du Plan Local
d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°ARR2021CAC1728 du 23 décembre 2021, la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de PLU de la commune de Haussimont.

Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, la présente enquête publique respectera le protocole sanitaire mis en place, dont le détail sera consultable pendant la durée de l'enquête sur le site internet de Châlons Agglo et au siège de l'enquête publique.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 30 jours : DU VENDREDI 28 JANVIER 2022 A 14H00 AU SAMEDI 26 FEVRIER 2022 A 17H00 Les principaux objectifs de l'élaboration du PLU sont les suivants :

- un développement harmonieux et équilibré de l'habitat tenant compte de besoins diversifiés de la population tant en termes de formes urbaines que de types de produits logement,

- l'accueil d'activités économiques tenant notamment compte de la proximité de l'Aéroport Paris-Valry et du potentiel de la commune en matière touristique à proximité de grandes infrastructures de transport,

- la valorisation du cadre de vie de la commune tant en termes de circulations que d'aménagement paysager,

- la valorisation et de préservation de son environnement naturel faisant notamment suite aux travaux de l'atlas de la biodiversité communale,

- l'amélioration des services à la population prenant notamment en compte les enjeux du développement numérique.

Monsieur Fabrice DELAIRE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par monsieur le Président du Tribunal Administratif. Les pièces du dossier et le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Haussimont pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir les lundis de 10h00 à 12h30, et lors des permanences du commissaire enquêteur.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique mis à disposition aux jours et heures ouvrables à la mairie de Haussimont et sur le site de Châlons Agglo : www.chalons-agglo.fr. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées par le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.chalons-agglo.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et sur le site www.chalons-agglo.fr dès la publication de l'avis.

L'avis émis par l'autorité environnementale compétente sera joint au dossier d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- vendredi 28 janvier 2022 de 14h00 à 17h00 ;

- vendredi 11 février 2022 de 14h00 à 17h00 ;

- samedi 26 février 2022 de 14h00 à 17h00.

En raison, du contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de COVID-19, le public est invité à privilégier la voie dématérialisée.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, en mairie de Haussimont et à la préfecture, et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Le Président de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne

M2106264

COMMUNAUTE
D'AGGLO-
MERATIONAvis au public -
COMMUNE DE RECYMise à disposition du
projet de modification
simplifiée du Plan Local
d'urbanisme (PLU)

Par délibération n° 2021-223 en date du 16 décembre 2021, la communauté d'agglomération de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a décidé de mettre à la disposition du public le projet de modification simplifiée du PLU de Recy.

Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, la présente mise à disposition respectera le protocole sanitaire mis en place, dont le détail sera consultable pendant la durée de la mise à disposition sur le site internet de Châlons Agglo et au siège de la mise à disposition du public.

Conformément à l'article L.153-47 du code de l'urbanisme, le dossier de modification simplifiée est mis à disposition du public pendant une période de 30 jours : DU LUNDI 24 JANVIER 2021 à 13H30 AU MARDI 22 FEVRIER 2021 à 18H00.

Le projet de modification simplifiée a pour objectifs :

- d'adapter l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) relative à la zone artisanale, - de préciser la rédaction du règlement de la zone U4 dans la partie nord-est du parc industriel,

- de faire évoluer le règlement de la zone IAU4 en ce qui concerne la zone artisanale et son extension,

- de supprimer les règles d'implantation des abris de jardin par rapport aux limites séparatives.

Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, les observations des personnes publiques associées et un registre de mise à disposition à feuillets non mobiles, cotés et paraphés, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Recy pendant la durée de la mise à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture à savoir du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de Recy et sur le site de Châlons Agglo : www.chalons-agglo.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à la Direction de l'Aménagement du Territoire de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.chalons-agglo.fr.

En raison, du contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de COVID-19, le public est invité à privilégier la voie dématérialisée.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier de mise à disposition auprès de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

A l'issue de la mise à disposition, le projet de modification simplifiée du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera approuvé par délibération de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne après avis de la commune, et après présentation du bilan de la mise à disposition.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Le Président de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne

M2106261

COMMUNAUTE
D'AGGLO-
MERATIONAvis d'enquête publique
- COMMUNE DE
SOMMESOUSRévision du Plan Local
d'Urbanisme (PLU)
Création du Périmètre
Délimité des Abords
(PDA) de l'église Saint-
Denis

Par arrêté n°ARR2021CAC1729 du 23 décembre 2021, la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique sur le projet de révision du PLU de la commune de Sommesous et la création du PDA de l'église Saint-Denis.

Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, la présente enquête publique respectera le protocole sanitaire mis en place, dont le détail sera consultable pendant la durée de l'enquête sur le site internet de Châlons Agglo et au siège de l'enquête publique.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 30 jours : DU JEUDI 27 JANVIER 2022 A 14H00 AU VENDREDI 25 FEVRIER 2022 A 17H00

Les principaux objectifs de la révision du PLU sont les suivants :

- aller vers une organisation urbaine plus économe en foncier en priorisant, par rapport à l'extension de l'urbanisation, la mobilisation des capacités d'accueil existantes au sein du tissu urbanisé ainsi que la valorisation de secteurs en mutation,

- produire une offre de logement diversifiée tenant compte des capacités des équipements et réseaux communaux, des différents enjeux démographiques et des besoins de la population en termes de parcours résidentiel,

- offrir des capacités de développement économique suffisantes et répondant aux besoins des entreprises,

- valoriser le cadre de vie de la commune tant en termes de circulations que de préservation des éléments du patrimoine naturel et bâti en intégrant notamment l'évolution du périmètre de protection de l'église,

- améliorer les services à la population prenant notamment en compte les enjeux du développement numérique. La création du PDA de l'église Saint-Denis vise à recentrer la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) sur les secteurs participant réellement à l'environnement architectural, urbain et paysager cohérent avec l'édifice ou susceptible de contribuer à sa conservation et à sa mise en valeur. Monsieur Jean-Pierre GRANJON a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par monsieur le Président du Tribunal Administratif. Les pièces du dossier et le registre d'enquête unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Sommesous pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir le mardi de 15h30 à 18h30 et le jeudi de 08h00 à 12h00.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique mis à disposition aux jours et heures ouvrables à la mairie de Sommesous et sur le site de Châlons Agglo : www.chalons-agglo.fr. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées par le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.chalons-agglo.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et sur le site www.chalons-agglo.fr dès la publication de l'avis. L'avis émis par l'autorité environnementale compétente sera joint au dossier d'enquête publique. Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Jeudi 27 janvier 2022 de 14h00 à 16h00 ;

- Samedi 5 février 2022 de 09h00 à 12h00 ;

- Vendredi 25 février 2022 de 15h00 à 17h00.

En raison, du contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de COVID-19, le public est invité à privilégier la voie dématérialisée.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, en mairie de Sommesous et à la préfecture, et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique :

- le projet de révision du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne après avis de la commune, - le préfet sollicitera l'accord de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et de l'architecte des Bâtiments de France sur le projet de périmètre délimité des abords, éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique. L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Le Président de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne

M2106262

AVIS DIVERS

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

EPERNAY
Appartement :
8 RUE BERTRAND DE VOGUE - T4
au RCB - 90 m² environ - Lot 302 - Box
sous-sol- Lot 528 - DPE : D - 165 800 €
- réf : ER.16543

Frais de notaire réduits et frais de
notaire offerts aux locataires PLURIAL
NOVILIA.

Renseignements : 06.16.56.05.91
Visites sur rendez-vous,
enseignements et dépôt des
candidatures avec dossier complet en
contactant le commercialisateur.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne / Ardennes

Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources

Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2200111

OFFICE
**QUINZE
QUARANTE
TROIS**
NOTAIRES

SUCCESSION de Madame Léocadie WISNIEWSKI- AMBROZIEWICZ

**Avis de saisine des
légitaires universels -
Délai d'opposition**
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographe à TINQUEUX (51430) du 12 mai 2014,

Madame Léocadie Stéphanie AMBROZIEWICZ, en son vivant retraitée, demeurant à TINQUEUX (51430) 5 avenue Roger Salengro. Née à SISONNE (02150) le 2 août 1937. Veuve de Monsieur Robert WISNIEWSKI. Non remariée et non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à TINQUEUX (51430) le 12 septembre 2021. A consenti des legs universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet le 17 décembre 2021 d'un dépôt au rang des minutes aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anaïs OLIVIER, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée dénommée OFFICE 1543 NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à REIMS (51100), 133 avenue de Laon,

Duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Anaïs OLIVIER, notaire à REIMS (51100) 133 avenue de Laon, référence CRPCEN : 51082, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et de la copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Maître Anaïs OLIVIER. M2200157

OFFICE
**QUINZE
QUARANTE
TROIS**
NOTAIRES

SUCCESSION de Madame Jeanine FRANCISCO- LELONG

**Avis de saisine d'un
légitaire universel - Délai
d'opposition**
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographe à REIMS (51100) du 8 mai 2002,

Madame Jeanine Louise Emilie LELONG, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100) 3 rue Bertrand de Mun. Née à SAINT BRICE COURCELLES (51370) le 11 juin 1931. Veuve de Monsieur Marcel Roland FRANCISCO. Non remariée et non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à REIMS (51100) le 22 septembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet le 16 décembre 2021 d'un dépôt au rang des minutes aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anaïs OLIVIER, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée dénommée OFFICE 1543 NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à REIMS (51100) 133 avenue de Laon,

Duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Anaïs OLIVIER, notaire à REIMS (51100) 133 avenue de Laon, référence CRPCEN : 51082, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et de la copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Maître Anaïs OLIVIER. M2200154

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

MONTIRAIL
MAISON:
- 49 rue du rond de l'Avenue - T3 - 77 m² environ - DPE : E - 92.400 € - réf. : ER.23469.

APARTEMENT :
- 5 rue Roger Sondag - T3 au 1^{er} étage - 65 m² environ - lot 20 - DPE : E - 88.500 € - réf. : ER.64285.

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07.86.50.25.49.
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2200200

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. STOURBE MARC décédé le 01/03/2019 à REIMS (51) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808056934/RDSR. M2106391

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 18/10/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. GHEMOURI Karim, Kader décédé le 17/08/2021 à REIMS (51). Réf. 0808078663. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2106428

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 25/10/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. GILLET Josè décédé le 15/10/2019 à REIMS (51). Réf. 0808078677. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2106429

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS EN CHAMPAGNE en date du 22/11/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. HIRIGOYEN Christian, Jean-Michel décédé le 11/03/2019 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51). Réf. 0808079829. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2106431

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 26/10/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. JULLION Bruno, Guy décédé le 01/02/2021 à REIMS (51). Réf. 0808078665. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2106437

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 - 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme MULLER veuve DINONT Martine Marie Louise décédée le 18/01/2018 à CHARLEVILLE MEZIERES (08) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808074511/RDSR. M2200018

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 02/11/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme HENNEQUIN Madeleine Marcelle décédée le 09/06/2020 à SAINTE MENEHOULD (51). Réf. 0808079744. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2200160

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 04/11/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme LABROSSE José, Lucre décédée le 13/09/2017 à EPERNAY (51). Réf. 0808080749. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2200161

SAFER

SAFER Grand-Est

Appel de candidatures

La SAFER Grand-Est se propose sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/01/2022 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY LES REIMS. Tél. : 03.26.04.74.45 ou par mail à l'adresse adupuis@safergrandest.fr. Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la Safer Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

HERMONVILLE : 50 a 12 ca de vigne - Entre deux airs : F-932[920] en Zone A.

PRIORITE AUX CANDIDATS S'ENGAGEANT A CONSENTIR UN BAIL A LONG TERME AU CEDANT M2200063

SAFER Grand-Est

Appel de candidatures

La SAFER Grand-Est se propose sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/01/2022 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY LES REIMS. Tél. : 03.26.04.74.45 ou par mail à l'adresse adupuis@safergrandest.fr. Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la Safer Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

RILLY-LA-MONTAGNE : 29 a 21 ca de vigne - Entre deux rues ouest : E-220 - Le moulin à vent : A-666-667-670 - Les avergeres : D-404-836[406] en Zone A

PRIORITE AUX CANDIDATS S'ENGAGEANT A CONSENTIR UN BAIL A LONG TERME AU CEDANT M2200064

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE

CERFRANCE
CHAMPAGNE NORD ESTILE DE FRANCE

GARAGE THOMAS

Avis de constitution

Par ASSP du 16.12.2021 il a été constitué à compter du 01.01.2022, une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique
Dénomination sociale : GARAGE THOMAS
Capital : 143.000 € - Apports en nature

Siège : 29 avenue Charles de Gaulle à BALAN (08200)

Objet : Entretien, réparation, remise en état, mécanique, carrosserie, dépannage, remorquage, commerce de détail de tous accessoires, équipements et pièces détachées se rapportant à l'automobile, de tous carburants, lubrifiants et produits d'entretien, l'achat et la vente de véhicules d'occasion et la location de matériels et véhicules

Durée : 99 années.
Gérant : Monsieur Thomas PETITPAS, demeurant 30 Rue Delorme à BALAN (08) est désigné statutairement en qualité de gérant pour une durée indéterminée

Immatriculation : R.C.S. de SEDAN (08).

Pour avis et mention, le gérant. M2105788

CERFRANCE
CHAMPAGNE NORD ESTILE DE FRANCE

OG CONSEILS

Avis de constitution

Suivant acte SSP en date du 20/12/2021, il est constitué à compter du 03/01/2022 une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : OG CONSEILS.

SIÈGE SOCIAL : 23 rue de senuc à VAUX LES MOURON (08).

OBJET SOCIAL : Toutes prestations de conseil et d'assistance aux entreprises sous toutes les formes possibles et notamment en matière commerciale, développement de la clientèle, stratégie de communication, conseil en image, aide à l'élaboration et développement de documents publicitaires ;

Promotion de produits, aide à la vente et vente par correspondance par le biais de plateforme numérique, ventes d'œuvres photographiques.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

PRÉSIDENT : M. Olivier BOISSEAU, demeurant 23 rue de senuc à VAUX LES MOURON (08).

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

IMMATRICULATION : R.C.S. de SEDAN (08).

Pour avis : Le président. M2105892

FIDAL

Société d'Avocats
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

LE PORT DE GIVET

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 17 décembre 2021, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : LE PORT DE GIVET.

CAPITAL : 100.000 € divisé en 10.000 actions de 10 €.

SIÈGE SOCIAL : 120 route de Bon Secours - 08600 GIVET.

OBJET : La société a pour objet social la gestion du service public portuaire du Port de Givet dans le cadre de la concession de service public attribuée par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes.

A ce titre, la société pourra, notamment :

- procéder à toutes actions nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de développement durable du Port de Givet ;

- procéder à l'exploitation portuaire des services et activités de location d'outillages publics, développement des trafics maritimes, entreposage, remorquage, accueil de croisières ;

- gérer, exploiter, maintenir et mettre à disposition les outils et équipements portuaires, les ressources et compétences nécessaires à l'atteinte des objectifs ;

- procéder à la location, la gestion, l'exploitation, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens d'immeubles, ouvrages ou équipements ;

- procéder à des opérations d'aménagement, des opérations foncières, des opérations de valorisation domaniale, des opérations immobilières d'intérêt économique ;

- procéder à toutes actions de développement territorial et économique dans le domaine des énergies renouvelables, de la transition énergétique, de la mobilité, de la circulation et du stationnement ;

- procéder à toutes études et tous projets, lier tous partenariats se rapportant aux objets ci-dessus ;

- procéder à tous actes nécessaires à la gestion, l'optimisation et la valorisation du domaine public portuaire et de l'ensemble des biens et services entrant dans le périmètre de la concession.

D'une manière plus générale, la société pourra accomplir toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, ou à des objets similaires ou connexes, et notamment prendre toute participation dans des organismes compatibles avec son objet social.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRÉSIDENT : Monsieur Jérémie URANO, demeurant 16 rue Bachaumont - 75002 PARIS.

IMMATRICULATION au R.C.S. de SEDAN.

M2200035 Pour avis.

MEUBLES FAMILY FRANCE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP du 13/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : MEUBLES FAMILY FRANCE.

SIGLE : MFF.

SIÈGE SOCIAL : 43 rue Pasteur - 08320 VIREUX MOLHAIN.

OBJET SOCIAL : Achat et vente de tous biens mobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Messieurs Alain et Axel AMEN, demeurant tous deux Rue Cherra, 7, B-4280 HANNUT (Belgique).

Immatriculation de la société au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La gérance. M2105550

POWERED BY ROCKS

Par ASSP en date du 02/01/2022, il a été constitué une SASU dénommée : POWERED BY ROCKS.

SIÈGE SOCIAL : 6 hameau le Terme - 08130 SAINT LOUP TERRIER. CAPITAL : 1.000 €. OBJET SOCIAL : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. PRÉSIDENT : M. ROCQUET Anthony, demeurant 6 hameau le Terme - 08130 SAINT LOUP TERRIER élu pour une durée de 5 ans. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN. M2200005

Vermeren



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes

HOME STYLE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 227 avenue Carnot 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (Marne) du 30/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : HOME STYLE...

SIÈGE : 227 avenue Carnot - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'achat et la vente en détail de mobiliers et d'objets de décoration, d'ameublement et d'arts de la table, sur tous supports et notamment par voie d'internet, ainsi que la réalisation et prestations de tout service relatif à cette activité dont la livraison pour compte propre.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Madame Cindy HUBERT, demeurant à CORMONTREUIL (Marne), 12 rue Simon Veil.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La présidente. M2200016

SCI WETERINAIRE

Par acte ssp en date du 06/01/2022, il est constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION : WETERINAIRE.

SIÈGE SOCIAL : Route de Sully - 08110 BLAGNY.

CAPITAL : 1.000 € en numéraire;

DURÉE : 99 ans.

OBJET :

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, édification, apport ou autrement ;

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

GERANT : Monsieur LAMORT Jean-Benoît, demeurant à MUNO (Belgique), Rue de la briqueterie 3.

CESSION DE PARTS : Parts cessibles avec agrément pris à l'unanimité.

IMMATRICULATION : Au registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis. M2200128

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

AUTO-ECOLE DU FAUBOURG

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
16 Faubourg du Ménéil - 08200 SEDAN
En cours d'immatriculation R.C.S. Sedan

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé par voie de signature électronique via DocuSign conformément à l'article 1367 du Code civil du 29/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : AUTO-ECOLE DU FAUBOURG.

SIÈGE SOCIAL : 16 Faubourg du Ménéil - 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL : L'enseignement de la conduite des véhicules à moteur, de la sécurité routière ; la formation au permis de conduire ; les formations spécifiques telles que les stages de récupération des points, le perfectionnement des séniors, les actions de sensibilisation à la sécurité routière par la mise à disposition d'outils pédagogiques et l'intervention de professionnels qualifiés auprès des écoles, des associations et de toutes structures ; la vente d'articles et accessoires se rapportant à la formation au permis de conduire.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €, constitué par apport en numéraire.

GERANCE : Mme Virginie LEAL, demeurant 5 Chemin du Tournant Simonet - 08200 SEDAN.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2200036

ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

INSTANT TRAVAUX

par abréviation INSTANT «T»
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
6 rue de Baine - 08300 NANTEUIL SUR AISNE

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 4 janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : INSTANT TRAVAUX par abréviation INSTANT «T». FORME : Société par actions simplifiée. SIÈGE : 6 rue de Baine - 08300 NANTEUIL SUR AISNE. OBJET : La réalisation, sous toutes ses formes et par tous moyens, de tous travaux de maçonnerie générale, gros œuvre de bâtiment, cloisonnement, ainsi que toutes activités connexes et complémentaires ; La rénovation et l'aménagement de tous locaux ; Toutes prestations de services d'audit et de conseil dans les domaines d'activités ci-dessus. DURÉE : 99 ans. CAPITAL : 2.000 €. PRÉSIDENT : M. Kevin GUIGNARD, demeurant à NANTEUIL SUR AISNE (08300), 6 rue de Baine.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Sauf celles consenties entre associés ou au profit d'un descendant d'un associé, toute cession ou transmission à titre gratuit est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective des associés. IMMATICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2200100

SCI L'ATELIER DE GABIN

Par acte ssp en date du 05/01/2021, il est constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière
DÉNOMINATION : L'ATELIER DE GABIN

SIÈGE SOCIAL : 2 bis rue Paul Langevin - 08440 VIVIER AU COURT

CAPITAL : 100 € en numéraire.
DURÉE : 99 ans

OBJET

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, édification, apport ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

GERANTS : Monsieur FESSON Fabien et Madame MORGEON Vanessa, demeurant ensemble 2 bis rue Paul Langevin - 08440 VIVIER AU COURT

CESSION DE PARTS : Parts cessibles avec agrément pris à l'unanimité

IMMATICULATION : Au registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN

Pour avis.

M2200115

MODIFICATION

DE STATUTS

CWA

Colas Wilemme & Associés

EXPERTS-COMPTABLES

6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

TROJAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros

Siège social :
22 rue Bourbon
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
815 080 601 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 29 novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée TROJAN a décidé de transférer le siège social du 22 rue Bourbon - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, au 14 rue Bourbon - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter du 29 novembre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2104945

CERFRANCE

CHAMPAGNE NORD ESTILE DE FRANCE

EARL LUCAS BARBY

Société civile
au capital de 87.390 Euros

15 rue Jean Gerson - 08300 BARBY
331 496 836 R.C.S. Sedan

Avis de modification

Par AGE du 15/12/21, les associés ont décidé à compter du 31/12/21 : Le retrait de la gérance de Mme Marie-Christine PETITPIERRE épouse LUCAS et de nommer M. Guillaume LUCAS gérant pour une durée indéterminée.

Pour avis : La gérance.

M2105543

ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

SCI GLAM

Société civile immobilière
au capital de 600 Euros

Siège social :
39 rue Thiers - 08300 RETHEL
522 443 480 R.C.S. Sedan

Suivant acte unanime en date du 20 décembre 2021, les associés ont décidé de ne pas pourvoir au remplacement de Mme Isabelle GRIMOD-VALLET, gérant décédé.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

GERANCE : ANCIENNES MENTIONS : - M. Vetea-Ite-Rai GRIMOD ; - Mme Isabelle GRIMOD-VALLET.

NOUVELLES MENTIONS : M. Vetea-Ite-Rai GRIMOD.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2200024

EARL «HERSIGNY Yoann»

Capital social : 7.500 Euros

Siège social :
4 rue des Béguinettes
08260 ESTREBAY
R.C.S. Sedan 832 199 376

Par décision du 20 décembre 2021, l'associé unique a décidé à compter du 20 décembre 2021 : Augmentation du capital social de 120.000 € le portant à 127.500 €.

Pour avis : La gérance.

M2200048

ADL GROUPE

Société à responsabilité limitée
au capital social de 5.000 Euros

Siège social :
9 A rue de Montigny
08430 POIX TERRON
R.C.S. Sedan 834 651 051

Suivant délibération en date du 29 novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé : de transférer le siège social de la Société fixé antérieurement à POIX TERRON (08430), 9 A rue de Montigny, à VIREUX WALLERAND (08320), 22 bis rue de Prau, à compter du 29 novembre 2021.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La gérance.

M2200055

Me Alizée POUPLIER Notaire

Au sein de l'étude de Me Etienne WELTER
20 Rue Nationale
08450 CHEMERY CHEHRY

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN DE SAINT DENIS

Groupement agricole d'exploitation en commun

Capital social : 238.155,86 Euros

Siège social :
Ferme de Saint Denis
08240 BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR
R.C.S. de Sedan : 333 657 385

Suivant procès verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 24 décembre 2021 et acte reçu par Maître Alizée POUPLIER, Notaire à CHEMERY CHEHRY le 29 décembre 2021 il a été décidé la nomination de Monsieur Victor LINET, demeurant BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR (08240), 2 ferme de Saint Denis, en qualité co-gérant, à compter du 24 décembre 2021, pour une durée illimitée, suite à la démission de ses fonctions de co-gérant de Monsieur Pascal LINET, demeurant Ferme de Saint-Denis - (08240) BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR.

Pour avis : Me POUPLIER.

M2200059

ETA DES MICHES

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 2.000 Euros

Siège social :
8 rue principale
08130 CHUFFILLY ROCHE
R.C.S. Sedan 850 069 337

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2021, il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian MARTINOT de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et décidé de nommer en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, à compter de ce jour, Monsieur Auguste MARTINOT, demeurant à VONCQ (08400), 3 rue Robert Bacot.

Mention sera faite au R.C.S. : SEDAN.

Pour avis.

M2200078

LA COTTERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 741.000 Euros

Siège social :
Château du Faucon
08350 DONCHERY
531 321 198 R.C.S. Sedan

L'associé unique le 30/12/2021 : - A augmenté le capital de 446.200 euros par la création de 446.200 actions nouvelles de numéraire ; - A réduit le capital de 576.311 € par imputation des pertes apparaissant dans les comptes au 31/12/2020 par voie d'annulation de 576.311 actions. ANCIENNE MENTION : Capital social : 741.000 €. NOUVELLE MENTION : Capital social : 610.889 €.

Les articles 2.1 et 2.2 ont été modifiés.

M2200130

POLE FORMATION DU MOULIN LE BLANC

SCI au capital de 10.000 Euros

Siège social :
18A avenue Georges Corneau
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. Sedan 828 991 703

L'assemblée générale extraordinaire du 22/10/2021 a décidé à compter du 22/10/2021 d'augmenter le capital social de 2.317.000 € par conversion de compte courant d'associé de la CCI en le portant de 10.000 € à 2.327.000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au R.C.S. SEDAN.

CCI des Ardennes, Associé gérant.

M2200253

POURSUITE D'ACTIVITE

ED ELECTRICITE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros

Siège social :
2 rue Basse - 08370 VILLY
522 966 894 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 18 août 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2200041

DISSOLUTION DE SOCIETE

GAEC «BROUSMICHE»

Reconnu sous le n°83-309
Société civile
au capital de 215.715,36 Euros

Chez M. Roger Brousmiche
Sivry Les Buzancy - 08240 BUZANCY
331 516 765 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

Par AGE du 15/12/2021, il a été décidé de dissoudre la société à compter du 31/12/2021 et d'ouvrir une période liquidation. M. Didier BROUSMICHE, demeurant 2 rue Pinchette à SIVRY LES BUZANCY BUZANCY (08), a été nommé liquidateur, et le siège de la société en liquidation a été fixé à son domicile. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN (08).

Pour avis : Le liquidateur.

M2200049

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes

1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

SCI DE LA FRANCHEVILLE EST

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.524,49 Euros

Siège social : ZAC du Grand Ban
Centre d'affaires du Grand Ban
08000 LA FRANCHEVILLE

Siège de liquidation :
ZAC du Grand Ban

Centre d'affaires du Grand Ban
08000 LA FRANCHEVILLE
409 399 417 R.C.S. Sedan

L'AGE du 30/11/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Jean-Pierre SCHNEIDER, demeurant 1 Place des Tilleuls - 08430 YVERNAUMONT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au R.C.S.

M2104121

Octav

Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SARL RETROSCAPADE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 40.000 Euros

Siège social :
6 route de Champlin
08260 AUVILLERS LES FORGES
791 079 395 R.C.S. Sedan

Dissolution anticipée

L'AGE réunie le 31/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Miguel LEROY, demeurant 6 route de Champlin - 08260 AUVILLERS LES FORGES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 route de Champlin - 08260 AUVILLERS LES FORGES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105378

G.I.E. des ERABLES

Groupement en cours de liquidation
Capital social : 13.500 Euros

Siège social :
4 rue des Béguinettes - 08260 ESTREBAY
R.C.S. Sedan 419 833 132

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, la collectivité des associés du G.I.E. des ERABLES a décidé la dissolution anticipée du groupement à compter du 31 décembre 2021 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Yoann HERSIGNY, demeurant 4 rue des Béguinettes - 08260 ESTREBAY, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 4 rue des Béguinettes - 08260 ESTREBAY, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : Le liquidateur.

M2200045

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes / Aube

SNC «BBM»

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
12 rue de Reims - 08310 CAUROY
R.C.S. Sedan 801 730 276

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15/11/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/11/2021, et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur, Monsieur Cyril BOUCHÉ, demeurant 12 rue de Reims - 08310 CAUROY et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé 12 rue de Reims - 08310 CAUROY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : Le liquidateur.

M2200207

CLOTURE

DE LIQUIDATION

TEXIMP ET ACCESSOIRES

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 100 Euros

Siège de liquidation :

65 bis rue d'Ardin
08330 VRIGNE AUX BOIS
814 772 687 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision du 31/10/2021 au 65 bis rue d'Ardin - 08330 VRIGNE AUX BOIS, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur demeurant 4 rue du pré Saint-Ange - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé celui-ci de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au R.C.S. et la Société sera radiée dudit registre.

M2200029

HERNES

Société par actions simplifiée
unipersonnelle en liquidation
au capital social de 5.000 Euros

Siège Social :

18 rue de la République
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. Sedan 819 672 338
N° SIRET : 819 672 338 00012

Avis de clôture de liquidation

Suivant décisions en date du 31 octobre 2021, l'associé unique, liquidateur :

- a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31 octobre 2021 ;

- a donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;

- et a constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Le liquidateur.

M2200198

SCI CHRISTINE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 900 Euros

Siège de liquidation :

12 rue du Pré au Chêne
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
530 081 009 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale réunie le 30 novembre 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Christine LANDA, demeurant 12 rue du Pré au Chêne - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

M2106220



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

SCI DE LA FRANCHEVILLE EST

Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 1.524,49 Euros

Siège social :

ZAC du Grand Ban

Centre d'affaires du Grand Ban

08000 LA FRANCHEVILLE

Siège de liquidation :

ZAC du Grand Ban

Centre d'affaires du Grand Ban

08000 LA FRANCHEVILLE

409 399 417 R.C.S. Sedan

L'AG du 01/12/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-Pierre SCHNEIDER, demeurant 1 Place des Tilleuls - 08430 YVERNAUMONT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au R.C.S., duquel la société sera radiée.

M2104122

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS

SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND

Notaires Associés

24 rue de l'Isle - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.49.32.20

EPOUX MACKE

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND, Notaire à REIMS (51), 24 rue de L'Isle, le 22/12/2021, il a été procédé au changement de régime matrimonial à la requête de M. Philippe Albert Géry MACKE et Mme Fang LIU, son épouse, demeurant ensemble à JUNIVILLE (08), 2 rue des Remparts, nés Monsieur, à DUNKERQUE (59), le 25/08/1959 et Madame, à JIANGSU, CHINE, le 26/01/1977, mariés sous le régime légal en CHINE, à NANJIG, le 4/02/2005, suivant acte transcrit au Consulat Général de France à Schanghai le 02/04/2005 sous le n° 0050, lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Thibaut DURAND, notaire à REIMS (51), 24 rue de L'Isle. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis et mention,

Me Thibaut DURAND.

M2200264

AVIS DIVERS

ELISABETH MARTINE LESUEUR

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 octobre 2019 ;

Elisabeth Martine LESUEUR, en son vivant retraitée, demeurant à RETHEL (08300), 1 rue Louise Weiss.

Née à RETHEL (08300), le 3 janvier 1954.

Célibataire.
Ayant conclu avec Madame Eveline Odette JACQUES un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 9 mars 2009, enregistré à la mairie de RETHEL le 9 mars 2009.

Contrat non modifié depuis lors.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à RETHEL (08300) (FRANCE), le 19 octobre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Ludovine MARCHAND, Notaire Associé à RETHEL (08), 8 avenue Gambetta, le 15 décembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Ludovine MARCHAND, Notaire à RETHEL, référence CRPCEN : 08018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

M2200079

M. JEAN CLAUDE VION

Testament olographe

Suivant testament olographe en date du 10 février 2019, Monsieur Jean Claude Adolphe VION, né(e) 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, le 13 décembre 1936, demeurant à 9 rue Henry Terff - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, veuf(ve) de Madame Sténa MENEZ, décédée(e) à REIMS (51) le 25 août 2021, a institué un légataire.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christine LARZILLIERE, 9 rue Pasteur - 08800 MONTHERME, le 4 janvier 2022, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 4 janvier 2022.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christine LARZILLIERE. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2200124

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE MEZIERES en date du 21/10/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. GALLET Gilbert, Denis décédé le 01/04/2021 à CHARLEVILLE MEZIERES (08). Réf. 0808078626. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2106427

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE MEZIERES en date du 01/09/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. GRIDAINE Alain, Jean, Robert décédé le 29/06/2021 à CHARLEVILLE MEZIERES (08). Réf. 0808076917. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2106430

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE MEZIERES en date du 21/10/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme GUERDON veuve GRAULE Marguerite, Gabrielle décédée le 01/10/2013 à RETHEL (08). Réf. 0808078637. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2106432

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. MARCHAND ALAIN décédé le 20/12/2010 à FLOING (08) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808058282/JD.

M2200001

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE MEZIERES en date du 29/11/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme CHRISTEL divorcée DEMON Nathalie, Sylvie décédée le 15/08/2015 à CHARLEVILLE MEZIERES (08). Réf. 0808080571. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2200011

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE MEZIERES en date du 21/10/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme MALICET divorcée DUJARDIN Marie-José, Ginette, Janine décédée le 19/02/2018 à VIREUX MOLHAIN (08). Réf. 0808078640. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2200170

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE MEZIERES en date du 21/10/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme SAUVAGE divorcée SANSON Lucrèce, Mireille décédée le 12/03/2021 à RETHEL (08). Réf. 0808078652. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2200176

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE MEZIERES en date du 21/10/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme VERHEYEN Véronique décédée le 24/04/2021 à SEDAN (08). Réf. 0808078653. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2200217

Aube

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



AXEO SERVICES

Avis de cession

Suivant acte reçu par Maître Frank KOSMAC, le 31 mai 2021, enregistré au SPFE TROYES 1, le 11/06/2021, Volume 2021N838 ;

La société dénommée TPV SERVICES, société à responsabilité limitée, dont le siège social est à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600), 13 rue Antoine Lumière, immatriculée au R.C.S. TROYES sous le numéro 805 141 223 ;

A cédé à :
La société dénommée SENIORS SERVICES, société à responsabilité limitée, au capital de mille Euros (1.000,00 €), dont le siège social est à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 13 bis rue des Epingliers, immatriculée au R.C.S. TROYES sous le numéro 792 810 988 ;

Le fonds de commerce de services à la personne : Entretien de la maison, travaux ménagers, collecte et livraison de linge repassé, jardinage, garde d'enfants de plus de 3 ans, soutien scolaire, exploité à LA CHAPELLE SAINT LUC, département de l'Aube, connu sous le nom de AXEO SERVICES.

Moyennant le prix de 45.000,00 €, savoir :

- Eléments incorporels : Quarante mille Euros (40.000,00 €) ;

- Matériels, mobiliers, agencements : Cinq mille Euros (5.000,00 €).

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Frank KOSMAC, Notaire à BAR SUR SEINE (10110), 9 faubourg de Bourgogne, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Me Frank KOSMAC.

M2200044

GERANCE

FIN DE GERANCE

DISTRIBUTION CASINO FRANCE/ SAS SO REST

Suivant acte SSP du 18/12/2021, la Société DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAS au capital de 106.801.329 €, dont le siège social est à SAINT ETIENNE (42000), 1 Cours Antoine Guichard, immatriculée au R.C.S. de SAINT ETIENNE sous le n° 428 268 023, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée déterminée à compter du 22/12/2021 au 21/12/2024 à la SAS SO REST, au capital de 10.000 €, dont le siège social est à BRON (69500), 6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation, immatriculée au R.C.S. de LYON sous le n° 511 238 396 un fonds de commerce d'alimentation générale, sis à 30 boulevard Danton - 10000 TROYES.

Pour unique insertion.

M2200194

CONSTITUTION

DE SOCIETE

YOUSR

Par acte SSP du 09/12/2021, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : YOUSR.

OBJET SOCIAL : Boulangerie -

Pâtisserie.
SIÈGE SOCIAL : 4 Rue Voltaire
Selleries - 10100 ROMILLY SUR SEINE.

CAPITAL : 5.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. FADHLI FARHAT, demeurant 18 rue Grande - 77480 BRAY SUR SEINE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES. M2105715

NC2L

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION : NC2L.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue Marie Marvingt - 10410 SAINT PARRIS AUX TERTRES.

OBJET : La gestion, par voie d'acquisition, construction, location ou tout autre moyen de tous immeubles biens et droits immobiliers.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL : 1.000,00 €.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000,00 €.

GERANCE : M. Cédric LEVILLAIN, 3 rue Marie Marvingt - 10410 SAINT PARRIS AUX TERTRES.

CESSION DE PARTS : Les cessions de parts à des tiers sont soumises à agrément.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2200030

BLK PRODUCTION

Avis est donné de la constitution d'une SARL.

DÉNOMMÉE : BLK PRODUCTION.

Capital de 2.000 €.

OBJET : Organisation d'événements.

Siège social est 213 rue Grignon - 10120 SAINT GERMAIN.

DURÉE : 99 ans.

Gérant est M. Flavien, Dominique LEBEL, demeurant 213 rue Grignon - 10120 SAINT GERMAIN.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

M2200216

LA MNR Finance

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SAINT PARRIS LES VAUDES du 24 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : LA MNR Finance.

SIÈGE : 10 Bis rue des Dahlias - 10260 SAINT PARRIS LES VAUDES.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube

FIDAL

Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

CSI PROMOTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à PONT STE MARIE du 03/01/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : CSI PROMOTION.

SIÈGE SOCIAL : 14 rue Narcisse Hautelin - 10150 PONT SAINTE MARIE.

OBJET : L'achat, la vente, la démolition, la construction et la rénovation de tous biens immobiliers et généralement l'activité de marchand de biens ; L'activité de lotisseur et l'entreprise de tous équipements et travaux de voirie, réseaux, de viabilisation ; La promotion immobilière ; L'indication, l'assistance, le conseil concernant la vente, l'achat, la construction, la location ou la sous-location en nu ou en meublé ; La gestion, l'entretien de ces biens meubles ou immeubles et la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration et installation nouvelle ; Toutes prestations de service se rapportant à la vente, à l'achat, la construction, la location, l'échange de tous droits immobiliers ou droits sociaux de sociétés immobilières.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 100.000 €.

AGREMENT : Les titres se transfèrent librement lorsque la société a un seul associé. Tout autre transfert de titres entre vifs doit être soumis à l'agrément de la société.

PRESIDENT : M. Grégory DUFAU, demeurant 7 impasse du Parc - 10150 PONT SAINTE MARIE.

DIRECTEUR GENERAL : M. Nicolas PIERRE, demeurant 12 rue Paul Viardet - 10260 VILLEMAYENNE.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2106139

Etude de Maîtres B.MANDRON T.MAILLARD et T.BELLE

Notaires associés
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

HUGNO

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître T. BELLET, Notaire à TROYES, en date du 07/12/2021 enregistré au SPFE de TROYES 1, le 23/12/2021, réf 1004P01 2021 N01667, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : HUGNO.

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

SIÈGE : 4 rue Sadi Carnot - 10300 SAINTE SAVINE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

CAPITAL SOCIAL : 1.200,00 € divisé en 120 parts de 10,00 €.

GÉRANT : Madame Nathalie VALTON, demeurant à MACEY (10300), 8 les Dagues GRANGE L'VEQUE.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Unanimité pour toutes cessions entre vifs et transmissions par décès, exceptées les cessions entre associés.

IMMATRICULATION : R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Maître BELLET.

M2200046

Etude de Maîtres Marie-Agnès VAN GOETSENHOVEN-SINEGRE et Elodie DEMONGEOT-COURTY

Notaires associées
à NOGENT SUR SEINE (Aube)
1 rue des Moulins

BYM IMMO

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Michèle MUNIGLIA, Notaire au sein de la société «Marie-Agnès Van Goetsenhoven-Sinègre et Elodie Demongeot-Courty, Notaires, associées d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial», à la résidence de NOGENT SUR SEINE (10400), 1 rue des Moulins, le 15 décembre 2021, enregistré au SPFE DE TROYES le 20 décembre 2021 sous le numéro 2021N1669 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : BYM IMMO.

Le siège social est fixé à : FONTAINE MACON (10400), 29 route de Soligny.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Vingt mille Euros (20.000,00 €).

Les apports sont numéraires.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur YAVAS Berkay, demeurant FONTAINE MACON (Aube), 29 route de Soligny.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Notaire.

M2200057

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SJ IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :

12 chemin de la Rue
10400 PLESSIS BARBUISSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée, en date à PLESSIS BARBUISSE, le 3 décembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : SJ IMMO.

SIÈGE SOCIAL : 12 Chemin de la Rue à PLESSIS BARBUISSE (10400).

OBJET SOCIAL : - L'acquisition de tous biens et droits immobiliers ; - La gestion et l'administration de tous biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit, et en particulier, la location en meublé desdits biens ; - L'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets ; - La constitution de toutes sûretés réelles ; - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; ...

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

PRESIDENT : Monsieur Jérémie SIMONNET, demeurant 12 chemin de la Rue à PLESSIS BARBUISSE (10400).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le gérant.

M2200188

VM FINANCES

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :

24 Villa Rothier - 10000 TROYES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 4 janvier 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : VM FINANCES.

SIÈGE : 24 Villa Rothier - 10000 TROYES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'activité de holding de contrôle et d'animation :

- La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et tous groupements ; - L'animation, l'organisation et le financement des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; - La coordination et contrôle, notamment budgétaire et financier du groupe ainsi formé, l'exécution au sein du groupe de service spécifiques administratifs, comptables, juridiques, financiers et immobiliers ; - La direction des sociétés ou groupement dans lesquels la société détient une participation et percevoir une rémunération au titre des fonctions de directions ; - La participation, par tous moyens, tant pour elle-même que pour le compte de tiers, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, la souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance de tous fonds de commerce, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers, ou par tout autre mode.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Marc VELUT, demeurant 24 Villa Rothier - 10000 TROYES.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2200119

SCCV LES JARDINS DE LA FONTAINE

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé régularisé le 3 janvier 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile de Construction Vente.

OBJET : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement, et notamment :

- l'acquisition d'un tènement immobilier situé à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120) 39 rue Fontaine Saint Martin ;

- la construction de maisons d'habitation.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DENOMINATION : «SCCV LES JARDINS DE LA FONTAINE».

SIÈGE : 5 chemin des Roizes - 10430 ROSIERES PRES TROYES.

CAPITAL : 1.500,00 € (apport en numéraire).

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

GÉRANT : Monsieur Mohand HACHAÏCHI, dmt à ROSIERES PRES TROYES (10430), 5 chemin des Roizes.

Pour avis : Le gérant.

M2200204

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libres entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, soumises à agrément dans tous les autres cas.

Pour avis et mention.

M2200116

MODIFICATION

DE STATUTS

CONSULTING AND SECURITY

CONSULTING AND SECURITY, SARL au capital de 200 €, siège social : 5 rue de la Halle - 10290 BOURDENAY, 750 235 244 R.C.S. de TROYES.

L'AGE du 30/09/2021 a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de M. ROBLIN Sammy, à compter du 30/09/2021. Modification au R.C.S. de TROYES.

M2200088

ALPIX

Société par actions simplifiée
au capital de 735.895 Euros
Siège social :

12 rue Jean Monnet
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
393 467 303 R.C.S. Troyes

Avis de modification

Par acte SSP du 30 novembre 2021, la société ALPIX, a modifié sa dénomination sociale pour adopter la dénomination «CYLLENE TROYES».

L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2200089

SARL LE BOSPHORE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :

29 rue Marc Verdier
10150 PONT STE MARIE
531 162 113 R.C.S. Troyes

Avis de modification

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 novembre 2021, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Leyla YUCEL de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Tarkan YUCEL, demeurant 9 E avenue des Martyrs - 10800 BUCHERES, pour une durée illimitée à compter du 5 novembre 2021. L'article 11 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de l'ancien gérant a été supprimé sans être remplacé par celui du nouveau gérant, conformément à l'article R. 210-10 du Code de commerce.

Pour avis : La gérance.

M2200122

SARL «GARCIA Père et Fils»

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 Euros
Siège social :

1 rue du Stade - 10700 HERBISSE
R.C.S. Troyes 432 572 295

Avis de constitution

Suivant décisions de l'associée unique du 31/12/2021, Mme Nathalie COBENO née GARCIA demeurant 7 rue du Haut de Villiers - 10700 HERBISSE a été nommée en qualité de cogérante, pour une durée indéterminée, à compter du 01/01/2022 en remplacement de M. Raphaël GARCIA, cogérant démissionnaire à compter du 31/12/2021 minuit.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le représentant légal.

M2200223

KORIAN LE DOMAINE

«KORIAN LE DOMAINE», SARL au capital de 8.000,00 €, siège social : 2 rue de la Verrière - 10200 SOULAINES DHUYS, 528 195 290 R.C.S. TROYES.

Suivant décision de l'associé unique en date du 20/12/2021, il a été décidé, d'une part, de nommer en qualité de gérant Vianney DU PARC, demeurant 36 rue Henri Barbusse - 92190 MEUDON, en lieu et place de Nicolas MERIGOT, démissionnaire, et d'autre part, de modifier la dénomination sociale qui est désormais «Le Domaine».

Pour avis : Le représentant légal.

M2200204

MANGY CAPITAL

Aux termes d'un acte unanime en date du 13/12/2021, la collectivité des associés de la société MANGY CAPITAL, société par actions simplifiée au capital de 16.000 €, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 519 664 239 a décidé de transférer le siège social du 5 rue Henri Farman - 10430 ROSIERES PRES TROYES, au 18 rue de Marignan - 75008 PARIS, à compter du 13/12/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

M2200209

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SCI LES VIEILLES PIERRES

au capital de 1.829,39 Euros
Siège social : 87 avenue Pasteur
10400 NOGENT SUR SEINE
R.C.S. Troyes 324 988 849

Dissolution et liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 08/10/2021 a décidé la dissolution et la liquidation de la SCI LES VIEILLES PIERRES et a nommé en qualité de liquidateur, Mademoiselle Christiane LÉOMY, demeurant 87 avenue Pasteur - 10400 NOGENT SUR SEINE, avec effet immédiat, au siège de la liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondante devra être envoyée que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Liquidateur associée.
Gérante associée.

M2106344

LULILOC

SASU au capital de 1.000 Euros
Siège social :

13 rue de la Croix des Champs
10400 LA MOTTE TILLY
R.C.S. Troyes 801 646 464

Avis de constitution

L'assemblée générale extraordinaire du 27/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27/12/2021. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur RAYNAL Xavier, demeurant 13 rue de la Croix des Champs - 10400 LA MOTTE TILLY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

RAYNAL Xavier.

M2106425

SOCIETE AUBOISE DE CONSTRUCTION ET DE GESTION

Siège : S.A.C.G.
Société anonyme en liquidation amiable
au capital de 204.000 Euros
Siège social :

51 rue Raymond Poincaré
10 000 TROYES
732 880 729 R.C.S. Troyes

Avis de constitution

Suivant procès-verbal en date du 28 décembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31 décembre 2021 et mis fin à cette date au mandat du commissaire aux comptes SADEC SA et à celui de son suppléant NEBOT Jean Claude ;

- nommé en qualité de liquidateurs : * Mme Claudine DELAMOTTE, demeurant 12 rue des Chaumières - 10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS ; * Mme Françoise DELAMOTTE, demeurant 2 B Boulevard Danton - 10000 TROYES ;

* M. Alain DEROIN-THEVENIN, demeurant 7 rue Saint Léon - 10250 GYÉ SUR SEINE.

- fixé le siège de la liquidation au 51 rue Raymond Poincaré - 10000 TROYES, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Le liquidateur.

M2200002

FRANCOIS-BROSSOLETTE

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 500.000 Euros
Siège social :

42 Grande Rue
10110 POLISY
R.C.S. Troyes 381 319 128

Dissolution

Par AGE du 31/12/2021, les associés ont décidé de dissoudre la société par anticipation.

Madame Sylvie BROSSOLETTE née FRANCOIS demeurant à POLISY (10) 42 Grande Rue est nommée en qualité de liquidateur.

Toute correspondance et notification concernant la liquidation de la société devront être adressées au siège social 42 Grande Rue - 10110 POLISY.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour insertion, le liquidateur.

M2200114

CLOTURE DE LIQUIDATION

Antélis
AVOCATS ASSOCIÉS

51 rue Ampère - 75017 PARIS
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES
7 avenue Christian Doppler
77700 SERRIS

SCI DE GROOTE

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 40.000 Euros
Siège social et de liquidation :

7 Rue du Moulin 10350 ST FLAVY
349 813 881 R.C.S. Troyes

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 1^{er} décembre 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mademoiselle Sylvie DE GROOTE, demeurant 7 Rue du Moulin 10350 ST FLAVY, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube / Aisne



155 avenue Echerilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

SCCV JULES VERNE

Société civile de construction vente en liquidation
au capital de 1.500,00 Euros
Siège social :
2 rue de la Paix - 10000 TROYES
901 612 911 R.C.S. Troyes

L'AGO du 20/07/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à celui-ci quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Dépôt des comptes de liquidation au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105574

DENIS-GUERIN

SCI au capital de 4.573,47 Euros
Siège social :
COLOMBÉ LA FOSSE
10200 COLOMBÉ LA FOSSE
382 731 925 R.C.S. de Troyes

L'AGO du 31/12/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Gilles DENIS, demeurant 16 avenue de la Tour - 34470 PÉROLIS pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Radiation au R.C.S. de TROYES.
M2106418

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

ÉPOUX QUEIREL-PIZZORNO

Suivant acte reçu par Maître Charlotte DAMAY-CENSIER, le 7 octobre 2021, Monsieur Yannick QUEIREL demeurant à ST JULIEN LES VILLAS (10) - 15 Impasse de l'Égalité, et Madame Karine PIZZORNO, demeurant à CLEREY (10) - 31 avenue de la Gare, mariés sous le régime de la communauté à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à VERRIERES (10), le 21 juillet 2001, ont déclaré vouloir modifier leur régime matrimonial en adoptant le régime de la séparation de biens pure et simple.

OPPOSITIONS : Dans un délai de trois mois, de ce jour, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Charlotte DAMAY-CENSIER, 30 Bd Victor Hugo à TROYES.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de TROYES.

Pour avis : Me DAMAY-CENSIER.
M2200135

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 25/11/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. TRASSOUDAIN Alain Pierre Jean décédé le 31/12/2020 à TROYES (10). Réf. 0218080539/JG. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2106395

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. ABREDINE GEORGES décédé le 17/03/2012 à CASABLANCA (MAROC) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0212006542/JG.
M2106400

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE



ALPHA HOLDING

Avis de constitution

Par acte constitutif du 24 décembre 2021, il a été constitué la société par actions simplifiée suivante :

DÉNOMINATION SOCIALE : Alpha Holding.

OBJET SOCIAL :
- La prise de participations, la détention, la gestion de participations dans toutes entités juridiques, par tout moyen et quelle que forme que ce soit et quelle que soit l'activité de ces entités ou toute opération assimilée portant sur un fonds de commerce, ou un fonds artisanal ;

- Le tout directement ou indirectement par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de datation en location ou location-gérance de tous biens et d'autres droits ;

- L'animation, la gestion administrative, comptable, financière de ses filiales ;

- L'octroi de prêts et d'avances en compte courant, cautions, ouvertures de crédits à ses filiales, avec ou sans garantie ;

- La participation et l'animation de tous conseils d'administration, comités stratégiques ou tous organes consultatifs, de contrôle ou de direction de sociétés filiales ou non ;

- La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;

- Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ses immeubles, ou droits immobiliers devenus inutiles à la société, notamment par moyen de vente, d'échange ou d'apport en société ;

- La location et la sous-location d'immeubles meublés ;

- Et généralement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : 5.995.200 €.

SIÈGE SOCIAL : Pôle d'Activités de Guignicourt - 02190 VILLENEUVE SUR AISNE.

PRÉSIDENT : Hervé Defrancq, demeurant 6 rue Eustache Deschamps - 51100 REIMS.

COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE : FCN SAS (RCS Reims 337 080 089), située 160 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES.

Tout associé peut participer aux décisions collectives et disposera d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Tout transfert de Titres, sauf entre associés, ne pourra intervenir sans une autorisation préalable de la collectivité des associés statuant dans les conditions prévues pour les décisions collectives extraordinaires.

Mention de l'immatriculation sera faite au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Pour avis : Le président.
M2200094

SARL LEMAIRE-BERNARD

Par acte ssp en date du 20/12/2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : LEMAIRE-BERNARD.

SIÈGE SOCIAL : 3 chemin de la vallée - 02300 CAMELIN.

CAPITAL : 1.000 € en numéraire.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : La société a pour objet :

- La propriété, l'acquisition, la cession et la gestion de valeurs mobilières, titres de placement et de tous autres instruments financiers, y compris la prise de participation, directe ou indirecte, dans toute Société ou groupement ayant une activité civile, agricole, viticole, commerciale, industrielle, immobilière ou financière ;

- L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de ces activités financières ;

- La réalisation à titre purement interne au groupe de toutes prestations administratives, financières, commerciales, comptables, informatiques, de gestion ;

- La mise en œuvre de la politique générale du groupe et l'animation des Sociétés qu'elle contrôle exclusivement, conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

- La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des Sociétés du groupe ainsi formé ;

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

GÉRANT : Monsieur LEMAIRE Jérémy, demeurant à QUIERZY (02300), 10 Ruelle Landa.

IMMATRICULATION : Au registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2200120

MODIFICATION

DE STATUTS

Office Notarial SUD ARDENNES
Arnaud DELANNOY
et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoy.jacques@notaires.fr

E B G M LAVAGE

Nomination co-gérant

Aux termes d'un acte reçu par Maître Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, le 22 décembre 2021, Monsieur Grégory BOQUET, né à CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes) le 17 décembre 1980, demeurant à LAUNOIS SUR VENCE (08430) 11 rue Viel Saint Remy, a été nommé co-gérant de la société E B G M LAVAGE, SARL au capital de 8.000 €, dont le siège social est à ANY MARTIN RIEUX (02500), 5 rue de Martin Rieux, identifiée sous le numéro SIREN 494 046 212 et immatriculée au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Par suite, la gérance est désormais assurée par : Madame Béatrice BOQUET et Monsieur Grégory BOQUET.

Pour insertion, Me Martial JACQUES.

M2200066



LesMulls
Société civile
au capital de 2.500,00 Euros
Siège social :
23 rue Dulong - 75017 PARIS
884 354 994 R.C.S. Paris

Suivant délibérations des associés en date du 18 novembre 2021, la société susvisée, constituée pour une durée de 99 ans, à compter du 18 juin 2020, ayant pour objet social l'acquisition de tout immeuble, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, la mise à disposition au profit des associés et dont le gérant est Monsieur Jean MULLER, demeurant à MONTIGNY LES CONDE (02330), 6 rue du Presbytère, a décidé de transférer son siège social à MONTIGNY LES CONDE (02330), 6 rue du Presbytère, à compter du même jour. L'article 4 «SIEGE SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SOISSONS.

Pour avis.

M2200097

OPTIMISEZ L'IMPACT DE VOS ANNONCES IMMOBILIÈRES AUPRÈS DES DÉCIDEURS RÉGIONAUX !

Rubrique spéciale IMMOBILIER

Visibilité parfaite

Dégressif multiparutions

Contactez Ludwig Caquot :

03 26 08 38 30 ou 06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@forumeco.com

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO CHAMPAGNE-ARDENNE

RÉDACTION

BENJAMIN BUSSON
TÉL. : 03.26.08.38.31

NASTASIA DESANTI
TÉL. : 03.26.08.38.32

redaction.pamb@forumeco.com

ANNONCES LÉGALES

ANGÉLIQUE NIOT / VIRGINIE DOTTI
ET FLEUR LENOBLE

03.26.40.21.31 - annoncelegale.pamb@forumeco.com

COMPTABILITÉ



CAROLE DEPIERREUX
TÉL. : 03.26.08.38.27

compta.pamb@forumeco.com

ABONNEMENTS

FABIENNE METERIAN
TÉL. : 03.26.08.38.26

abonnement.pamb@forumeco.com



PUBLICITÉ



LUDWIG CAQUOT
TÉL. : 03.26.08.38.30

regiepublicitaire.pamb@forumeco.com

RELATION CLIENTS

FLORA DURVILLE
TÉL. : 03.26.08.38.29

relationclient.pamb@forumeco.com



Sébastien Guenet. Après un parcours professionnel dans plusieurs entreprises privées, Sébastien Guenet, 47 ans, a intégré le milieu universitaire puis œuvré pour l'UIMM et le Medef tout en devenant directeur général du pôle formation champardennais.

L'industrie comme cœur de métier



Sébastien Guenet.

Sébastien Guenet, dernier d'une fratrie de quatre enfants, a vécu une jeunesse de « grande mixité » dans le quartier de Manchester. Après avoir réussi un bac D Mathématiques option biologie au lycée Monge, il obtient un BTS à Bazin.

« Ce fut pour moi un premier challenge. L'Education nationale avait ouvert les filières techniques aux titulaires de bacs généraux. N'ayant pas alors les moyens de poursuivre des études à l'extérieur, je me suis engagé dans cette voie en passant le BTS conception de produits industriels. On était seulement quatre à côtoyer des sortants de bacs technologiques poursuivant leur filière naturelle et déjà formés à la mécanique, au dessin industriel que nous, nous découvriions. »

Terminant néanmoins second de sa promotion der-

rière le meilleur des mécaniciens, Sébastien Guenet décide, au terme de ce cursus de formation, de passer une licence professionnelle conception des outillages de plasturgie à l'ex-IFTS. « C'était le plein boom de la plasturgie dans les Ardennes qui

comptaient de nombreuses entreprises de renom dans cette activité. Visteon à Charleville-Mézières, Général Motors et Spartech Polycom à Donchery ou encore Sartech à Bazeilles étaient des PME emblématiques que nous avions envie d'intégrer. »

Sébastien Guenet vit alors ses premières expériences

sur le terrain lors de stages effectués chez Fornara à Nouzonville et à La Buvette. Amateur d'arts martiaux, il est guidé par « un respect envers instructeurs et éducateurs et une envie individuelle de se dépasser. » Des valeurs qui lui ont servi des années

plus tard dans le management.

S'en suit le service militaire, passé à la caserne du Troisième Génie à Charleville-Mézières. « J'ai plutôt bien vécu cette période en étant instructeur en auto-école poids lourd et super poids lourd. J'initiais à la conduite des jeunes en apprentissage.

Cela m'a permis de passer tous les permis. »

De retour dans la vie civile, en 1996, Sébastien Guenet plonge dans le milieu industriel en étant aiguillé par un ancien professeur, Bernard Gibaru, vers une entreprise de Senlis : Wathom Emballages. « Elle œuvrait dans le flaconnage pour les produits de luxe comme les parfums et les cosmétiques et j'y ai effectué une mission de huit mois comme technicien en conception d'outillages. »

Désireux de se rapprocher de sa région, Sébastien Guenet candidate en 1997 à Chausson Outillage, une PME experte dans la réalisation de pièces de carrosserie automobile. Il occupe le poste de concepteur en outillage d'emboutissage au moment de l'arrivée de la conception assistée par ordinateur. « Cela m'a permis d'évoluer vers un rôle de responsable chargé d'encadrer plusieurs dessinateurs et de les familiariser à l'utilisation de logiciels de conception informatique. »

Poussé par Jean Martin, alors directeur général de Chausson Outillage et président de l'UIMM Marne, à devenir ingénieur, Sébastien Guenet reprend ses études et suit, de 2000 à 2003, une filière d'ingénieur en mécanique aux Arts et Métiers de Châlons-en-Champagne tout en restant salarié de l'entreprise rémoise.

Une fois ce diplôme en poche et en raison de la vente de la filiale marnaise de Renault à un groupe italien, il revient dans les Ardennes en intégrant en 2006, l'usine

ment. Un métier difficile mais passionnant. »

LA DÉCOUVERTE DU MILIEU UNIVERSITAIRE

Par la suite, en 2006, Sébastien Guenet voit se présenter une opportunité intéressante : la possibilité d'entrer au Centre régional d'innovation et de transfert de technologie basé sur la zone du Moulin Leblanc à Charleville-Mézières. « Georges Lemagnan, le directeur, me charge de développer cette structure via la CAO tout en me confiant la mission de monter, avec Jean-Philippe Mercier, un ancien cadre de Valéo, un pôle d'excellence de l'industrie automobile, cluster destiné à fédérer les entreprises de la filière en Champagne-Ardenne ». Une première incursion dans le milieu universitaire mais aussi dans l'innovation et la recherche. Nouveau changement de cap en 2007.

« Suite à l'annonce faite à Charleville-Mézières par Nicolas Sarkozy de créer dans les Ardennes un pôle de compétitivité dans le domaine de la métallurgie, l'UIMM, présidée par Jacques de Saint-Gilles et chargée de porter ce projet, m'a contacté pour la partie opérationnelle et technique. Cela a abouti à la mise en place de « Procédés de mise en oeuvre de matériaux innovants » dont la vocation était de développer l'innovation dans les entreprises. On collectait les besoins de celles-ci en matière de compétitivité en les rapprochant des structures capables de les accompagner tout en trouvant les financements nécessaires à leur programme ». Cet embryon donna ensuite naissance à Matériaux dont il devient directeur-adjoint suite à une fusion avec MIPI, une structure analogue en Lorraine.

DES ACTIONS COLLECTIVES MAJEURES

Par la suite, Sébastien Guenet contribue aussi aux prémices de l'impression 3D avec Petit Bateau à Troyes, Faber à Bazeilles et Reims Aviation, ce qui lui permet de se rapprocher de l'IFTS et d'Hervé Bonnefoy. En 2010, il est promu secrétaire général adjoint de Lionel Vuibert

à l'UIMM et au Medef Ardennes en étant plus spécialement chargé de l'accompagnement économique. Il travaille sur des actions collectives, comme le plan progrès forges et fonderies et l'émergence de la plateforme Platinum 3D et met aussi en place des symposiums de fabrication additive à orientation européenne. Un événement ayant apporté de la notoriété aux Ardennes.

Enfin, depuis 2018, Sébastien Guenet occupe le poste de directeur général du pôle formation de l'UIMM qui regroupe 200 collaborateurs sur quatre départements et sept sites, dont quatre dans les Ardennes avec celui récemment acquis auprès de la CCI sur le campus sup Ardennes. L'ensemble encadre 1 000 alternants et réalise 16 millions d'euros de chiffre d'affaires. C'est le plus gros organisme de formation privé dédié à l'industrie dans la région. « L'objectif de ce pôle est de répondre à l'ensemble des besoins en compétences d'une entreprise industrielle. »

PASCAL REMY

1974

Naissance à Villers-Semeuse le 5 août.

1995

Obtention d'une licence professionnelle à l'IFTS.

1997

Entre chez Chausson Outillage à Reims comme technicien bureau d'études.

2005

Obtention du diplôme d'ingénieur en mécanique.

2010

Deviens secrétaire général adjoint de l'UIMM et du Medef Ardennes.